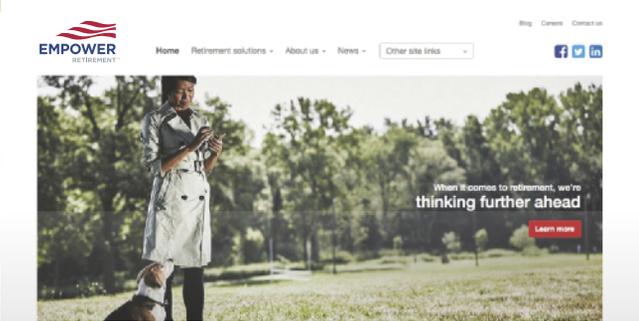


RAPPORT ANNUEL 2015

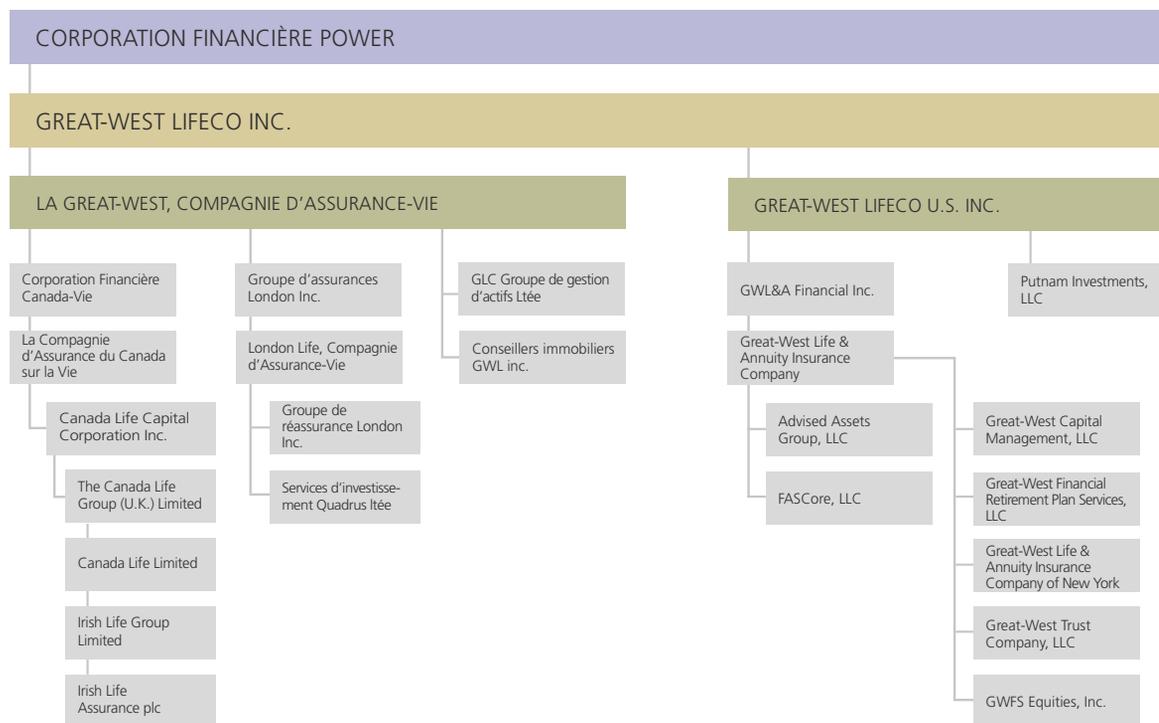


Miser sur nos
FORCES.
Investir dans notre
AVENIR.



GREAT-WEST LIFECO INC

Organigramme



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Great-West Lifeco, ses filiales significatives ainsi que certaines autres filiales au 31 décembre 2015. Great-West Lifeco est le propriétaire véritable, directement ou indirectement, de la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales.

Profil de la Compagnie

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Great-West Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments. Great-West Lifeco et ses sociétés administrent un actif consolidé de plus de 1,2 billion de dollars* et elles sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos de Great-West Lifeco, y compris ses notations actuelles, visitez le site www.greatwestlifeco.com.

*Actif au 31 décembre 2015

Table des matières

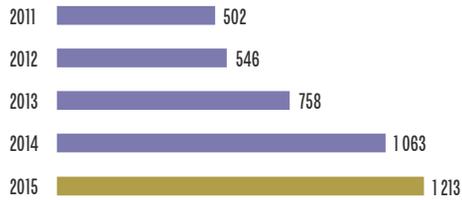
2	Rapport des administrateurs aux actionnaires
10	Rapport de gestion
80	Responsabilité à l'égard de l'information financière
81	États financiers consolidés
154	Rapport de l'auditeur indépendant
155	Sources de bénéfices
157	Sommaire de cinq ans

158	Administrateurs et dirigeants
159	Renseignements à l'intention des actionnaires

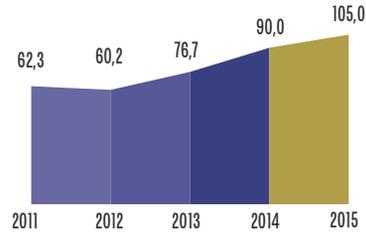
Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS à la page 10 du présent rapport.

Vigueur et stabilité durables

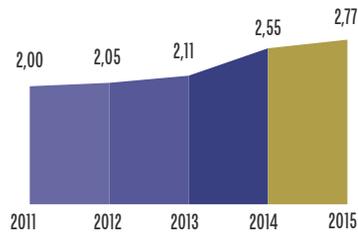
Total de l'actif administré (en G\$)



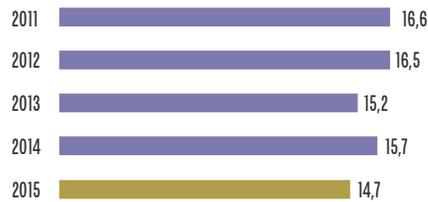
Primes et dépôts (en G\$)



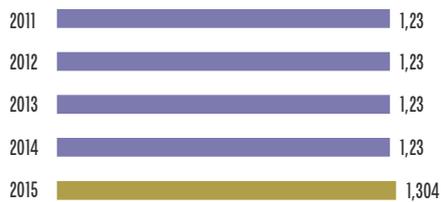
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)*



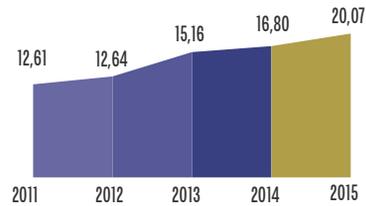
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (en pourcentage)*



Dividendes par action ordinaire (en dollars)



Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)



*Ces données se fondent sur le bénéfice d'exploitation, une mesure financière non définie par les IFRS.

Un solide rendement pour 2015

2,8 G\$

Bénéfice d'exploitation
attribuable aux
détenteurs
d'actions ordinaires

14,7 %

Rendement des
capitaux propres

Plus de **1,2** billion de
dollars

Total de l'actif
administré

105,0 G\$

Primes et dépôts

Rapport des administrateurs aux actionnaires



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

Tirer parti de nos forces

Great-West Lifeco regroupe plusieurs entreprises solides et diversifiées au Canada, en Europe et aux États-Unis. Nous employons 22 500 personnes à l'échelle mondiale, qui incarnent l'union de plusieurs grandes sociétés qui s'est opérée au cours des deux dernières décennies; des sociétés qui se distinguent par leurs marques distinctives, et par leur riche histoire.

La période de dix ans qui s'est échelonnée entre 1997 à 2007 en a été une de croissance, une croissance soutenue par des acquisitions d'envergure, comme celles de la London Life, de la Canada-Vie et de Putnam, ainsi que par les synergies que ces acquisitions ont permises.

Lors de la crise financière mondiale, nous avons fait appel à nos principales forces, qui sont également des éléments centraux de notre stratégie, c'est-à-dire la vigueur et la stabilité du rendement de nos placements, une gestion prudente de nos dépenses, ainsi que notre culture de gestion des risques. Nous avons su traverser la crise financière et renouer avec la croissance grâce à ces solides assises et grâce à l'acquisition d'Irish Life et au lancement d'Empower Retirement aux États-Unis.

Un coup d'œil vers l'avenir nous montre que le contexte commercial se transforme dans les régions et les marchés où nous exerçons nos activités.

Notre objectif central est d'aider nos clients à assurer leur sécurité financière ainsi que leur bien-être économique. Pour l'atteindre, nous devons entretenir nos forces et nous munir de nouvelles capacités afin de répondre aux besoins changeants des clients, des conseillers et des employés.

Nos principes fondamentaux correspondent aux impératifs opérationnels qui définiront comment nous pourrions favoriser la croissance et nous aideront à respecter notre engagement à long terme auprès de nos clients.

Principes fondamentaux

- Disposer d'entreprises solides et diversifiées, qui sont bien équilibrées en ce qui a trait aux régions, aux canaux de distribution et aux produits
- Conserver une position de chef de file dans nos marchés cibles
- Fidéliser la clientèle grâce à l'excellence de notre service et notre culture axée sur l'innovation
- Partager nos forces au-delà des frontières
- Habilitier les employés
- Générer des résultats financiers exceptionnels

Investir dans nos gens

Pour nous préparer aux défis à venir, nous renforçons nos capacités en matière d'innovation et de changement transformationnel. Nous tirons parti de la collaboration, de l'innovation et du partage de l'expertise et des meilleures pratiques entre nos entreprises, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle internationale.

Nos valeurs sont le reflet de notre culture et de notre histoire, et elles sont essentielles à notre succès.

Nos valeurs

- Mettre le client au premier plan dans toutes nos attentes
- Agir avec intégrité
- Favoriser la confiance et la collaboration
- Encourager l'engagement des employés
- Soutenir nos collectivités
- Appuyer la durabilité

La responsabilité sociale d'entreprise demeure une des pierres angulaires de notre fonctionnement. La gestion responsable et éthique est depuis longtemps une valeur intrinsèque de Great-West Lifeco, car nous croyons qu'elle est essentielle pour assurer notre rentabilité à long terme et créer de la valeur pour nos parties prenantes.

Chaque année, nos employés et nos conseillers s'engagent personnellement à respecter les normes énoncées dans notre code de conduite professionnelle et de déontologie. De plus, nous nous efforçons d'appuyer et de respecter la protection des droits de la personne reconnus par le droit international, de réduire notre impact environnemental et de contribuer de façon positive à nos collectivités.

Aider nos clients à assurer leur sécurité financière

Plus de **22 G\$**
en prestations versées aux clients

Plus de **28 millions**
de relations clients

Plus de **280 000**
relations conseillers

22 500
employés

Adhérer au changement

Dans l'ensemble de notre organisation, nous repensons notre façon de nous adapter aux nouvelles réalités démographiques et à l'évolution de la mentalité et des comportements de nos clients, de faciliter le travail des conseillers grâce à la technologie, et d'attirer les conseillers et les clients afin qu'ils fassent affaire avec nous.

Au Canada, nos investissements dans les domaines des services numériques, de la segmentation de la clientèle, de l'innovation et de l'analytique de données font en sorte que nous sommes bien positionnés afin de répondre aux besoins changeants de nos clients, et de respecter leurs préférences quant à la manière de faire affaire avec nous. Plus de un million de participants à nos régimes collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie utilisent GroupNet et GroupNet Mobile pour recevoir des services de n'importe où, en tout temps. Notre nouvelle marque BonjourLaVie^{MC} en matière de revenu de retraite et notre nouvelle approche à l'égard de notre marque renommée Financière Liberté 55^{MC} nous permettent d'attirer les clients des nouvelles générations.

En Irlande, nous investissons dans les technologies et nous créons des solutions novatrices pour aider nos clients à assurer leur sécurité financière. À cette fin, nous avons notamment lancé la marque Irish Life Empower, qui fait appel à notre expertise nord-américaine en matière de planification de la retraite afin d'aider nos clients irlandais dans la préparation de leur retraite.

Au Royaume-Uni, nos nouveaux produits nous permettent de répondre aux besoins de notre clientèle au sein du marché des avantages de retraite, qui est en constante évolution. Notre gamme de produits CanRetire nous offre des avenues pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs de retraite. Nous renforçons également nos activités à l'aide d'acquisitions ciblées, comme celle de Legal & General International (Ireland) Ltd. et celle des activités de rentes d'Equitable Life Assurance Company.

Aux États-Unis, nos marques sont regroupées au sein de trois entreprises complémentaires.

Putnam Investments vise l'excellence en matière de rendement des placements pour ses clients, ce qui contribuera à sa croissance future. Great-West Financial consolide sa position prédominante dans les marchés spécialisés de l'assurance individuelle en accentuant sa présence dans des secteurs en croissance, notamment celui des produits de revenu de retraite individuels. De plus, les fonds de la Great-West constituent des outils de gestion de placements bien positionnés pour les actifs admissibles dans l'ensemble de nos secteurs d'activité. Empower Retirement a bâti la meilleure expérience client de sa catégorie, une expérience simplifiée qui lui permet d'attirer de nouveaux clients. Empower a enregistré des souscriptions substantielles au cours de son premier exercice d'exploitation, et elle est sur la voie de la croissance dans le cadre de la consolidation qui s'opère dans le marché des services de retraite aux États-Unis.

Une solide gouvernance à l'appui

Nous croyons que notre gouvernance solide et efficace est à l'origine de nos réussites passées et qu'elle est essentielle pour assurer celles à venir. Nous avons élaboré notre structure de gouvernance en nous fondant sur des décennies de succès, afin de répondre aux besoins uniques de notre structure interne.

Au cours de l'assemblée annuelle de 2015 de Great-West Lifeco, il a été annoncé que Michael Hepher mettrait fin à son long mandat à titre de membre du conseil d'administration. M. Hepher est devenu membre du conseil d'administration de The Canada Life Group (U.K.) Limited, une filiale de la Canada-Vie, en février 1999. En 2006, il est devenu membre des conseils d'administration de Great-West Lifeco, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie, et il a été membre des comités de direction, de rémunération, d'audit et de gestion des risques. En siégeant au conseil d'administration et à divers comités du conseil, M. Hepher a contribué de belle façon aux affaires de Great-West Lifeco et nous le remercions sincèrement pour ses nombreuses années de service.

Au cours de l'assemblée annuelle de 2015, trois nouvelles personnes ont été élues au conseil d'administration, soit Claude Généreux, Susan McArthur et Moya Greene. M. Généreux est actuellement vice-président exécutif de Power Corporation du Canada et de la Corporation Financière Power, de même qu'administrateur émérite de McKinsey & Compagnie. M^{me} McArthur est actuellement associée directrice de GreenSoil Investments à Toronto. M^{me} Greene, de la direction de Royal Mail plc, au Royaume-Uni, a dû quitter à regret le conseil d'administration en janvier 2016; en effet, vu son emploi du temps chargé et nécessitant davantage de déplacements, il lui aurait été difficile de s'acquitter de ses responsabilités en tant qu'administratrice de nos sociétés.

Remerciements

Chez Great-West Lifeco, notre vigueur tient à la diversité de nos activités, de nos emplacements, de nos marques et de nos produits, mais encore davantage à l'apport de nos employés et de nos conseillers partout dans le monde. Nous les remercions du dévouement dont ils font preuve afin d'aider nos clients à assurer leur sécurité financière et leur bien-être.

Nous tenons également à remercier nos clients et nos actionnaires pour leur appui indéfectible.



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

Exploitation canadienne – Préserver et consolider notre position de chef de file par la croissance interne



« Nous définissons de nouvelles façons d’offrir de la valeur à nos clients et d’élargir nos activités en tirant parti des occasions qui se présentent sur notre marché en évolution. »

Dave Johnston Président et chef de l’exploitation, Canada



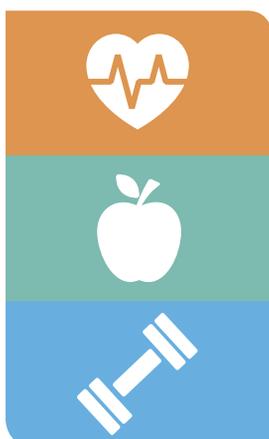
La Great-West, parallèlement à ses filiales, la London Life et la Canada-Vie, est un assureur canadien de premier plan. En 2015, nous avons continué d’exercer une influence favorable sur le bien-être financier, physique et mental des Canadiens, tout en mettant l’accent sur des initiatives qui stimuleront la croissance.

Nous nous appuyons sur une base solide, formée de parts de marché dominantes pour bon nombre de nos activités principales. Notre stratégie de distribution multi-canaux et notre engagement à l’égard de la valeur des services-conseils continuent de favoriser notre croissance et nous procurent un avantage concurrentiel.

Le contexte d’affaires est en évolution au Canada. Nous devons nous y adapter, à mesure que les besoins de nos clients évoluent et que de nouvelles occasions se présentent.

Dans toutes nos unités d’exploitation, nous mettons davantage l’accent sur la clientèle et investissons dans des initiatives qui nous permettront de répondre à ses besoins actuels et futurs. Nous approfondissons notre connaissance de nos clients grâce à la recherche en segmentation de la clientèle et en analytique de données. Nous mettons à niveau nos capacités de services numériques en vue de procurer aux clients et aux conseillers la meilleure expérience de services numériques de sa catégorie. Nous continuons également à soutenir nos employés en leur offrant de la formation et des outils pour les aider à se renouveler, ce qui contribue à renforcer la culture d’innovation de notre organisation.

De plus, nous continuons d’encourager nos collectivités à améliorer leurs connaissances financières, de réduire au minimum notre empreinte environnementale, et d’inciter nos employés et nos conseillers à soutenir généreusement diverses causes dans les collectivités où ils vivent et travaillent.

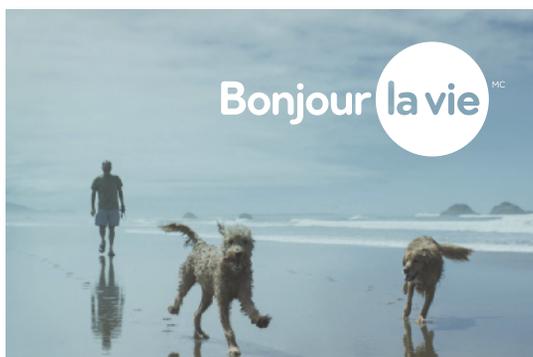


Ouvrir de nouveaux horizons pour la prestation de services liés à la santé et au bien-être

Pour nous établir en tant que chef de file des fournisseurs d’assurance collective au Canada, nous trouvons de nouvelles façons de susciter l’intérêt des clients. En 2015, nous avons mené un projet pilote visant une nouvelle plateforme en ligne liée à la santé et au bien-être. Cette plateforme suscite l’intérêt des clients et nous permet de respecter notre engagement d’aider les Canadiens à améliorer leur bien-être physique et mental, tout en réduisant les coûts des régimes de soins de santé connexes pour les promoteurs de régimes.

Chaque client reçoit des recommandations personnalisées concernant des mesures liées à la santé, un accès à des programmes de soins de santé spécialisés et des récompenses de participation intégrées dans l’outil convivial. Nos employés en Ontario et les employés d’un important client d’assurance collective ont mis l’outil à l’essai durant le projet pilote de six mois.

Ce projet pilote était la première initiative d’importance de notre équipe d’innovation, créée l’an passé afin de favoriser la pensée innovatrice dans toute notre organisation et d’entretenir un terrain fertile pour les nouvelles idées.



BonjourLaVie^{MC} stimule la croissance interne sur le marché du revenu de retraite

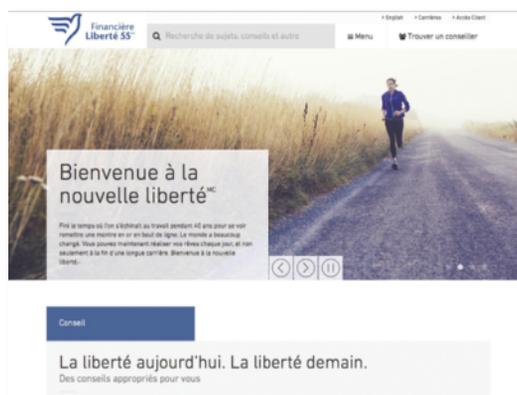
Le lancement, l'an dernier, de BonjourLaVie symbolisait la nouvelle orientation adoptée pour stimuler la croissance interne sur le marché canadien du revenu de retraite. Après avoir obtenu le son de cloche détaillé des consommateurs, BonjourLaVie a fait sa première apparition publique dans des publicités à la télévision ainsi que dans des journaux et des magazines. Le nom du produit a été sous les feux des projecteurs et, pour la première fois, les marques de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont fait l'objet de publicités conjointes. Les commentaires reçus des conseillers et des consommateurs indiquent que nous sommes en bonne voie d'établir la réputation de la marque, selon laquelle nous pouvons aider les Canadiens à obtenir la meilleure retraite possible.

Liberté pour la vie^{MC} attire une clientèle plus jeune

La Financière Liberté 55 est la division de planification de la sécurité financière de la London Life, et l'une des marques d'assurance les plus connues au Canada. Un nouveau site Web et de la publicité en ligne permettent à cette marque emblématique de se tourner vers l'avenir afin de contribuer à la réussite financière des Canadiens, quelle que soit la définition qu'ils en font.

Axée sur les jeunes qui n'ont pas de conseiller en sécurité financière ni de plan de sécurité financière, la marque Liberté pour la vie les aide à prendre conscience de l'importance d'avoir un plan financier pour atteindre ses objectifs financiers de la vie quotidienne – payer ses dettes, économiser pour l'éducation, élever une famille ou prendre des vacances.

La nouvelle approche nous permet de réitérer notre engagement envers le réseau de conseillers de la Financière Liberté 55, qui compte 3 700 membres, et va dans le sens de notre objectif de croissance interne.



Minimiser notre empreinte carbone

Nos efforts au chapitre de l'environnement ont été reconnus en 2015 par le projet Carbon Disclosure Project (CDP); en effet, notre exploitation canadienne a une fois de plus obtenu une place dans la liste Canada 200 Climate Disclosure Leadership Index, se méritant le meilleur résultat parmi les assureurs au Canada. Cette reconnaissance s'appuie sur les données de grande qualité que nous avons présentées concernant nos émissions de gaz à effet de serre, qui démontraient les investissements et les améliorations opérationnelles que nous effectuons dans le cadre de notre engagement à l'égard de la protection de l'environnement.

Également en 2015, Conseillers immobiliers GWL, notre filiale immobilière, a reçu la désignation Green Star lors de sa première évaluation par le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB).

La Great-West célèbre ses 125 ans

Nos marques sont profondément enracinées dans les collectivités où elles sont présentes depuis de nombreuses années. L'année 2016 marque un tournant pour la Great-West, car il s'agit du 125^e anniversaire de sa constitution. Les racines de la Great-West remontent à 1891, année où la société a été constituée à Winnipeg, au Manitoba. La société a été la pierre angulaire initiale de Great-West Lifeco et, au fil du temps, elle a continué sans relâche à aider les Canadiens à assurer leur sécurité financière, de même qu'à faire une différence dans les collectivités où elle exerce ses activités, d'un océan à l'autre.

« Nous répondons aux besoins en matière de sécurité financière de plus de 12 millions de Canadiens, soit environ un sur trois. »

Exploitation européenne – Des acquisitions et des gammes de produits accrues pour une croissance ciblée



« En Europe, nous continuons d’enregistrer une croissance interne et d’effectuer des acquisitions dans nos secteurs cibles. »

Arshil Jamal Président et chef de l’exploitation, Europe



Canada Life



Irish Life

Les activités de Great-West Lifeco au Royaume-Uni, à l’île de Man, en Irlande et en Allemagne sont vigoureuses et en croissance. Nous occupons une position de chef de file dans nos marchés cibles, nos marques sont emblématiques et nous avons prouvé depuis longtemps que nous pouvions assurer la sécurité financière que nous promettons.

Dans toute l’Europe, nous encourageons les clients à nous faire part de leurs commentaires sur les nouveaux produits et solutions, notamment sur la manière de mettre à profit la technologie afin d’offrir un meilleur service à la clientèle. Nous trouvons également de nouvelles façons créatives d’aider nos clients à atteindre leurs objectifs en matière de sécurité financière. Tout au long de l’exercice, nous avons travaillé d’arrache-pied pour nous assurer que nos filiales des secteurs de l’assurance et de la réassurance qui sont réglementées en Europe étaient prêtes pour l’implantation du nouveau cadre réglementaire Solvabilité II. Les organismes de réglementation nous ont consenti un précieux soutien tout au long du processus.

En 2015, deux acquisitions nous ont permis de développer nos activités en Europe, grâce à une croissance ciblée. L’acquisition des activités de rentes d’Equitable Life Assurance Company a raffermi notre position déjà solide sur le marché du revenu de retraite au Royaume-Uni. Plus tard, l’acquisition de Legal & General International (Ireland) Ltd. a solidifié nos activités de placement obligatoire au Royaume-Uni, hors de l’île de Grande-Bretagne.

Irlande



Obtenir de meilleurs résultats en matière de retraite

En tirant parti de l’expertise en matière de planification de la retraite de nos unités d’exploitation en Amérique du Nord, Irish Life Empower aide ses clients à prendre des décisions de planification de la retraite qui leur apporteront la sécurité financière qu’ils recherchent.

Peu importe la plateforme qu’ils utilisent, les participants aux régimes peuvent personnaliser entièrement leur expérience de service lorsqu’ils font appel à Irish Life Empower.

Ils peuvent également s’inspirer de stratégies pour les aider à prendre leurs décisions de placement et à déterminer le montant de leurs cotisations, ou utiliser des outils de budgétisation et de planification qui leur permettront de faire fructifier leur épargne-retraite.



Investing with Investir avec confiance pour établir son épargne-retraite

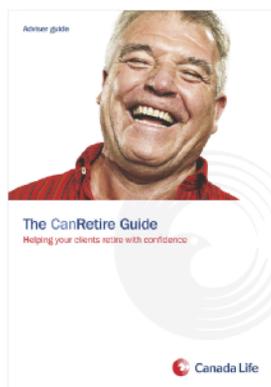
En Irlande, la collaboration créative qui existe entre nos sociétés contribue à accroître la confiance dont nos clients ont besoin afin d’investir pour établir leur épargne-retraite.

Les portefeuilles d’actifs multiples Irish Life sont une série de produits de placement qui tire parti de l’expertise d’Irish Life Investment Managers Limited (ILIM) en matière de placements institutionnels afin de répondre aux besoins d’épargne-retraite de la clientèle des services aux particuliers de gestion du patrimoine d’Irish Life.

Les clients adhèrent à l’idée d’un produit de placement qui offre la diversité requise pour gérer la volatilité du marché. De nouveaux investissements de plus de 1,3 G€ ont été affectés aux stratégies liées aux portefeuilles d’actifs multiples depuis leur apparition en 2013.

Royaume-Uni

Le nouveau visage de la retraite



Dans le but de devenir un fournisseur de revenu de retraite de premier plan, nous nous appuyons sur notre longue expérience en tant que chef de file du marché des rentes et sur notre réputation en ce qui a trait au service à la clientèle.

En réaction aux modifications apportées à la loi sur les prestations de retraite qui sont entrées en vigueur en 2015, nous avons lancé notre gamme de produits CanRetire. Il s'agit de notre lancement de produit le plus important et le plus complet au Royaume-Uni depuis bon nombre d'années. Cette nouvelle initiative captivante nous permettra d'encourager les clients à repenser leur vision de la planification de retraite.

Quatre nouveaux produits de retraite de la marque distinctive CanRetire offrent choix et valeur aux clients qui ont la possibilité de combiner et d'agencer les produits en fonction de leurs besoins.

L'accès aux services-conseils est essentiel à une planification efficace; heureusement c'est là un canal que nous connaissons bien. Grâce à CanRetire, nous offrons une dimension supplémentaire de soutien aux conseillers et nous leur procurons les outils nécessaires pour qu'ils puissent guider les clients de façon experte dans leur prise de décisions en matière de planification de la retraite.

Dans une classe à part

En 2015, nous avons lancé un nouveau produit qui nous a permis de répondre aux besoins de 1,8 million de petites entreprises qui sont tenues par la loi d'inscrire automatiquement leurs employés à des régimes de retraite.

Le projet Simply Class a été élaboré après une année de recherche auprès d'employeurs et de conseillers. Il offre un processus de soumission et d'inscription simple que les conseillers peuvent facilement administrer et communiquer aux clients.

Comme tous les employeurs sont maintenant tenus d'offrir un régime de retraite, il sera d'autant plus important d'attirer et de conserver les employés. L'éventail intéressant d'avantages du personnel de la Canada-Vie est l'atout concurrentiel que recherchent les petites entreprises.



Allemagne

Croissance stable

L'année 2015 marquait le 15^e anniversaire des activités de la Canada-Vie en Allemagne. La première succursale en Allemagne a commencé à exercer ses activités à Cologne, en 2000, l'ouverture du marché transfrontalier de l'assurance-vie en Europe ayant mené à l'expansion à partir de l'Irlande. Aujourd'hui, des employés basés à Dublin, en Irlande, à Cologne et à Francfort offrent des services à plus de 325 000 clients allemands. Nous sommes toujours un des meilleurs assureurs pour les produits d'épargne-retraite en unités de compte distribués par des courtiers indépendants et sommes reconnus pour nos services de courtage et notre technologie de distribution.

Réassurance

Activités diversifiées

Nous exerçons nos activités de réassurance au Canada, aux États-Unis, en Irlande et à la Barbade et nous offrons un vaste éventail de produits dans de nombreuses régions. Nous offrons de la réassurance à l'égard de l'assurance-vie et de la longévité aux États-Unis et en Europe et de la réassurance IARD partout dans le monde. Nous proposons également des solutions financières bien conçues, qui répondent aux exigences en matière de gestion de capital des assureurs aux États-Unis et en Europe. Nous continuons de nous efforcer de bâtir une entreprise de pointe diversifiée, soutenue par des partenaires de qualité et une solide discipline de tarification.

« Nous nous adaptons au changement et nous faisons appel à notre créativité afin de répondre aux besoins des clients et de favoriser la croissance. »

États-Unis – Placer notre organisation en position de croissance importante en tirant parti de la demande à l'égard des capacités en matière de services de retraite, de gestion de placements et d'assurance



« Great-West Lifeco U.S. occupe une position unique qui lui permettra de répondre aux besoins complexes du marché des services financiers, qui est en pleine évolution; elle y parviendra grâce à ses produits, à ses services et à ses solutions conçus pour aider les clients à naviguer dans un environnement toujours plus dynamique. »

Robert L. Reynolds Président et chef de la direction, Great-West Lifeco U.S. Inc.



Nous cherchons à établir une présence dominante dans tous les marchés où nous évoluons, en prenant soin de développer un ensemble diversifié de talents, de produits et de ressources qui fera de notre entreprise un chef de file incontestable dans la prestation de services financiers multiformes sur le marché. Nos entreprises américaines, à savoir Empower Retirement, Great-West Financial et Putnam Investments, ont l'occasion d'obtenir une croissance à long terme en continuant d'investir dans la technologie de pointe et en faisant une place encore plus grande à l'innovation, dans tous les aspects de leur travail. Nous croyons que nos sociétés en exploitation ont encore plusieurs possibilités inexplorées en matière de développement de produits, de distribution et de partage ciblé des ressources, qui alimenteront le succès de Great-West Lifeco.

Empower Retirement innove pour croître

Depuis l'entrée en scène d'Empower Retirement en 2014, plus de 7,5 millions de participants ont accordé leur confiance à notre société, le deuxième fournisseur de services de retraite en importance aux États-Unis.

Empower exerce des activités dans chacun des segments du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur et tâche d'offrir les meilleurs services de sa catégorie en vue d'aider les Américains à atteindre leurs objectifs financiers. Grâce nos investissements dans ce domaine, nous offrons aux clients une expérience qui comprend des fonctions mobiles et en ligne avant-gardistes, ainsi qu'un soutien téléphonique et des documents imprimés simplifiés, qui visent à orienter les participants et à les motiver à obtenir de meilleurs résultats de retraite.

Des communications claires aident les particuliers à mieux cerner leurs besoins en épargne. En 2015, nous avons mis à contribution les médias sociaux en vue d'exposer nos idées novatrices aux employeurs et aux conseillers et d'informer la clientèle. Nos blogues, nos messages et nos vidéos ont suscité l'intérêt des audiences cibles et accru notre couverture médiatique. Des vidéos personnalisées ont été envoyées par courriel pour accroître les transferts de fonds et promouvoir les comptes gérés, ce qui a propulsé à la hausse l'actif géré.

Empower Retirement offre les meilleures gammes de services sur le marché ainsi qu'un service hors pair, stimulant ainsi la croissance interne. Grâce à nos investissements dans la technologie, l'infrastructure, le service à la clientèle, la commercialisation et les employés, notre organisation est passée à l'avant-garde, tout en restant axée sur les besoins des clients. Notre système de tenue de livres à la fine pointe de la technologie nous procure souplesse et évolutivité.

L'investissement sur plusieurs années de Great-West Lifeco dans Empower a catalysé l'intégration de trois entreprises de premier plan à une plateforme évoluée unique. La synergie qui en a découlé a créé une solide fondation sur laquelle peut s'appuyer la croissance future.





Great-West Financial trace une nouvelle voie

S'appuyant sur son héritage de force et de stabilité, Great-West Financial a lancé une nouvelle marque qui oriente notre société sur la voie de l'avenir. Son logo audacieux et moderne évoque une boussole, qui représente la progression vers de nouveaux horizons.

En tant que fournisseur de confiance de produits d'assurance vie, de rentes et d'avantages à l'intention des cadres, Great-West Financial offre des solutions de sécurité financière aux clients dont la vie est de plus en plus longue et productive. En collaboration avec nos partenaires de distribution mondiaux, nous traçons la voie vers l'avenir financier que méritent les travailleurs américains.

Un site Web redessiné et une campagne publicitaire dans les médias numériques, sociaux et imprimés ont braqué les projecteurs sur la nouvelle identité visuelle. Avec une ardeur renouvelée, Great-West Financial fait la promotion de la liberté que procure la préparation de l'indépendance financière. Notre engagement ferme à l'égard du service et nos solutions novatrices donnent le ton d'une expansion continue.

Putnam Investments enregistre un solide rendement

Le rendement à long terme des placements demeure solide chez Putnam, les actifs de la majorité de nos fonds communs de placement ayant affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper sur des périodes de trois ans et de cinq ans.

Putnam est en bonne position pour aider les clients à « naviguer sur les marchés » en fournissant un éventail de produits traditionnels et non traditionnels, y compris des stratégies d'actifs multiples et des solutions novatrices.

Nos comptes institutionnels demeurent vigoureux et nous continuons de tirer parti de notre réseau de produits de placement seulement liés aux régimes de retraite à cotisations définies, pour lequel nous entrevoyons un grand potentiel pour les années à venir.

L'une des marques distinctives de Putnam est son engagement au chapitre de l'excellence du service, lequel bénéficie d'une vaste reconnaissance, comme en témoigne le prix reçu récemment, pour la 26^e année consécutive, du principal observateur du secteur.

Putnam s'est distinguée dans le secteur des services financiers en tant que chef de file de la révolution numérique, grâce à notre site Web, qui a reçu beaucoup d'éloges, à nos gammes novatrices de services de gestion de la pratique, ainsi qu'à notre utilisation inventive des médias sociaux.



« Dans un contexte financier en constante et rapide évolution, les sociétés américaines de Great-West Lifeco tentent d'implanter une marque phare sur le marché, dans le but d'aider des millions de clients à concrétiser l'avenir qu'ils ont envisagé. »

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2014, avec le trimestre clos le 30 septembre 2015 et avec la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2014. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, Great-West Financial est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial[®] offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Ses produits et services sont

commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, de même que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et leurs filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour la période close le 31 décembre 2015.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la Compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la Compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la Compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, la réassurance, les ententes, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la Compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la Compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services et la capacité de la Compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la Compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2015 de la Compagnie aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré », « actif administré » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable définie par les IFRS. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**Principales données financières consolidées**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts :					
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie)	6 162 \$	5 891 \$	5 501 \$	24 501 \$	21 222 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits de l'Individuelle	3 814	3 157	3 185	12 983	11 826
Produits de la Collective	2 001	2 738	1 955	8 609	9 083
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	11 977	11 786	10 641	46 093	42 131
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) ⁽¹⁾	665	639	654	2 625	2 603
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	15 480	16 807	12 729	56 257	45 306
Total des primes et dépôts ⁽¹⁾	28 122	29 232	24 024	104 975	90 040
Honoraires et autres produits	1 333	1 241	1 161	5 058	4 422
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices ⁽²⁾	5 532	5 833	8 125	22 842	29 160
Bénéfice					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	683 \$	720 \$	657 \$	2 762 \$	2 546 \$
Par action ordinaire					
Bénéfice de base	0,688	0,724	0,658	2,774	2,549
Dividendes versés	0,326	0,326	0,3075	1,304	1,230
Valeur comptable	20,07	19,40	16,80		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾					
Bénéfice net	14,7 %	15,2 %	15,7 %		
Total de l'actif selon les états financiers	399 935 \$	389 935 \$	356 709 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽⁴⁾	252 480	239 050	216 271		
Total de l'actif géré ⁽⁴⁾	652 415	628 985	572 980		
Autres actifs administrés ⁽⁵⁾	560 102	524 813	490 353		
Total de l'actif administré	1 212 517 \$	1 153 798 \$	1 063 333 \$		
Total des capitaux propres	25 260 \$	24 534 \$	21 897 \$		

(1) En plus des primes et dépôts présentés dans les états financiers, la Compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

(2) Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent l'incidence de la variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires est présenté en détail à la rubrique portant sur la répartition du capital.

(4) Le total de l'actif géré (une mesure financière non définie par les IFRS) est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la Compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la Compagnie surveille les politiques de placement.

(5) Les autres actifs administrés (une mesure financière non définie par les IFRS) comprennent les actifs pour lesquels la Compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la Compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la Compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

POINTS SAILLANTS DE 2015 POUR LIFECO

Une performance financière solide

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 2 762 M\$, soit une hausse de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par la croissance du bénéfice des exploitations européenne et américaine.
- En 2015, le dividende trimestriel par action ordinaire de Lifeco a augmenté de 6 % pour se chiffrer à 0,3260 \$ par action.
- Le ratio de levier financier de la Compagnie a été maintenu en deçà de 30 % en 2015, ce qui est conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la Compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.
- La vigueur de la situation du capital de la Compagnie est attestée par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE) de 238 % qu'affichait au 31 décembre 2015 La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada.
- En 2015, toutes les sociétés de la Compagnie des secteurs de l'assurance et de la réassurance qui sont réglementées en Europe se sont préparées en vue de l'implantation de la nouvelle réglementation Solvabilité II, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La Compagnie est bien positionnée au sein de ce nouveau contexte réglementaire et continuera à collaborer avec les autorités de réglementation européennes en 2016.

Une croissance stratégique amplifiée par les acquisitions

- En 2015, la Compagnie a conclu, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Canada Life Group, deux acquisitions dans son exploitation européenne. Au premier trimestre de 2015, la Compagnie a acquis les actifs et les passifs liés aux activités de rentes de The Equitable Life Assurance Society (Equitable Life), au Royaume-Uni, sous réserve de l'approbation définitive de la cour en 2016. Au troisième trimestre de 2015, la Compagnie a conclu l'acquisition de Legal & General International (Ireland) Limited (LGII), un fournisseur de solutions de gestion de placements et de patrimoine pour les particuliers à valeur nette élevée au Royaume-Uni. Ces acquisitions permettront de renforcer la position de la Compagnie au Royaume-Uni.
- Également dans l'exploitation européenne, les activités de migration de polices qui s'inscrivent dans le cadre de l'intégration d'Irish Life ont été menées à terme en 2015. La Compagnie prévoit maintenant réaliser des synergies annualisées de 48 M€ à la suite de l'acquisition d'Irish Life, un montant qui est de 20 % supérieur à la cible de synergie annualisée établie à 40 M€.
- Dans l'exploitation américaine, le regroupement des activités de retraite de trois sociétés reconnues sous la marque Empower Retirement s'est traduit par une forte croissance en 2015 et par la création du deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis. Le nombre de comptes de participants a augmenté pour passer de 7,1 millions au 31 décembre 2014 à plus de 7,5 millions au 31 décembre 2015. Les souscriptions d'Empower Retirement se sont chiffrées à 42,2 G\$ US en 2015, une hausse de plus de 220 % par rapport à 2014.

À compter de 2015, la Compagnie prévoit investir un total d'environ 150 M\$ US au cours des prochaines années afin d'enrichir les interactions avec le client et de simplifier les procédures administratives. Depuis le début de l'exercice 2015, le bénéfice net a diminué de 34 M\$ US en raison de cet investissement lié au développement stratégique et au développement des affaires d'Empower Retirement. En 2016, cet investissement sur plusieurs années devrait donner lieu à une diminution du bénéfice net de 20 M\$ US.

Tout en investissant dans les activités d'Empower Retirement, la Compagnie s'est fixé un objectif annuel en matière de réduction des coûts qui s'établit entre 40 M\$ US et 50 M\$ US avant impôt, qui devrait se concrétiser grâce aux efficacités permises par la transition des activités vers une plateforme administrative unique, à l'utilisation accrue des activités de Great-West Global en Inde et aux améliorations en matière de coûts favorisées par le volume des activités. Les activités d'intégration sont sur la bonne voie et devraient s'achever d'ici le deuxième trimestre de 2017, et la réduction annuelle des coûts d'exploitation devrait être entièrement réalisée une fois la transformation des activités terminée, au cours des trois ou quatre prochains exercices.

- En 2015, dans l'exploitation canadienne, la Compagnie a mis l'accent sur les services numériques, le développement de produits et l'amélioration des services. Un projet pilote de plateforme novatrice de services de santé et de bien-être a été lancé afin d'aider les participants aux régimes à améliorer leur santé et les promoteurs de régimes à réduire les coûts connexes des régimes de soins de santé. Le programme de retraite BonjourLaVie^{MC} a été lancé pour permettre aux conseillers en sécurité financière de la Compagnie d'aider les clients à élaborer un plan de retraite adapté à leurs besoins. De plus, à la Financière Liberté 55^{MC}, un repositionnement de la marque est en cours au moyen d'un nouveau site Web et de publicité en ligne, afin de contribuer à la réussite financière des Canadiens, en particulier les jeunes qui n'ont pas de conseiller en sécurité financière, ni de plan de sécurité financière.

Perspectives pour 2016

- Lifeco est en bonne position pour investir dans la croissance au moyen d'acquisitions, de nouveaux produits et de nouvelles technologies tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires.
- En Europe, l'exploration des occasions de croissance au moyen de l'accroissement des acquisitions et des gammes de produits se poursuivra, et l'accent sera mis sur l'enrichissement de l'éventail de produits de retraite et de produits connexes, ainsi que sur le développement de nouvelles façons créatives d'aider les clients à atteindre leurs objectifs en matière de sécurité financière.
- Aux États-Unis, nous continuons d'investir afin de simplifier les procédures administratives, d'intégrer les activités liées aux services de retraite et de tenue de livres et de favoriser les occasions importantes de croissance et de regroupement pour Empower Retirement.
- Au Canada, l'accent est mis sur la protection et la consolidation des positions de chef de file au moyen de la croissance interne, en investissant dans les technologies numériques, le développement de produits et l'amélioration des services pour soutenir une stratégie échelonnée sur plusieurs années et avoir une incidence positive sur la santé financière, mentale et physique des Canadiens.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie et Irish Life, ainsi que celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 s'est chiffré à 683 M\$, contre 657 M\$ il y a un an et 720 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,688 \$ par action ordinaire (0,686 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à 0,658 \$ par action ordinaire (0,657 \$ après dilution) il y a un an et à 0,724 \$ par action ordinaire (0,722 \$ après dilution) au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 2 762 M\$, contre 2 546 M\$ il y a un an, soit une augmentation de 8,5 %. Ce montant représente 2,774 \$ par action ordinaire (2,768 \$ après dilution) pour 2015, comparativement à 2,549 \$ par action ordinaire (2,546 \$ après dilution) il y a un an.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	51 \$	91 \$	120 \$	307 \$	395 \$
Gestion du patrimoine	119	116	69	479	383
Assurance collective	74	153	96	432	422
Exploitation générale canadienne	18	(34)	15	(23)	28
	262	326	300	1 195	1 228
Exploitation américaine					
Services financiers	86	106	93	384	382
Gestion d'actifs	41	(8)	(1)	32	(71)
Exploitation générale américaine	(2)	(2)	(3)	(7)	(5)
	125	96	89	409	306
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	234	229	218	886	810
Réassurance	73	71	71	313	265
Exploitation générale européenne	(4)	(4)	(15)	(25)	(37)
	303	296	274	1 174	1 038
Exploitation générale de Lifeco	(7)	2	(6)	(16)	(26)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	683 \$	720 \$	657 \$	2 762 \$	2 546 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS**Taux d'intérêt**

En 2015, les taux d'intérêt ont augmenté dans la plupart des pays où la Compagnie exerce ses activités, sauf au Canada où les taux ont diminué. La fluctuation nette des taux d'intérêt n'a pas eu d'incidence sur l'étendue des scénarios de taux d'intérêt pris en compte dans le cadre du processus d'évaluation. La fluctuation nette des taux d'intérêt en 2015 a occasionné des variations du capital réglementaire requis, ce qui a donné lieu à une diminution de 3 points de pourcentage du MPRCE de la Great-West et n'a pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la Compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement de l'échéancier des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement comptabilisées par le biais du résultat net est pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

La sensibilité de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

Marchés boursiers

Dans les territoires où la Compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le quatrième trimestre de 2015 et depuis le début de l'exercice ont affiché un rendement contrasté par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Toutefois, les niveaux des marchés avaient augmenté à la fin du trimestre par rapport à ceux au 30 septembre 2015, sauf au Canada. La fluctuation de la moyenne des niveaux des marchés et la volatilité des marchés au cours du trimestre a eu une incidence favorable d'environ 9 M\$ sur le bénéfice net (incidence défavorable de 12 M\$ depuis le début de l'exercice) par rapport aux prévisions de la Compagnie, qui se rapporte aux honoraires liés aux actifs de la Compagnie et au coût des

garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie. En outre, les niveaux des marchés à la fin de la période ont eu une incidence favorable d'environ 6 M\$ sur le bénéfice net (5 M\$ depuis le début de l'exercice) qui se rapporte aux placements en capitaux de lancement détenus par l'unité Gestion d'actifs et l'exploitation générale canadienne.

Par rapport au quatrième trimestre de 2014, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 2 % aux États-Unis (indice S&P 500) et de 7 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), mais elle a diminué de 8 % au Canada (indice S&P/TSX) et de 4 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des hausses respectives de 6 % aux États-Unis, de 5 % dans la grande région européenne, de 3 % au Royaume-Uni et une baisse de 2 % au Canada, par rapport au 30 septembre 2015.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non définies par les IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, le taux de change moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2014. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la Compagnie s'est traduite par une croissance de 41 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 (108 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2015 au 31 décembre 2015, les taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains et en livres sterling ont augmenté, tandis que le taux du marché à la fin de la période qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros est demeuré stable par rapport au trimestre précédent. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période

ont donné lieu à des profits de change latents de 291 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes (profits nets latents de 2 017 M\$ depuis le début de l'exercice). Ces profits ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015		
	(Charges) reprises de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total	(Charges) reprises de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total
Exploitation canadienne	– \$	(1) \$	(1) \$	– \$	1 \$	1 \$
Exploitation américaine	(2)	(2)	(4)	(2)	(4)	(6)
Exploitation européenne	1	(22)	(21)	9	(52)	(43)
Total	(1) \$	(25) \$	(26) \$	7 \$	(55) \$	(48) \$

Au quatrième trimestre de 2015, la Compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 1 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprise nette de 1 M\$ au quatrième trimestre de 2014). La modification des notations du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation nette des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 25 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre considéré (charge nette de 20 M\$ au quatrième trimestre de 2014).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 7 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprises nettes de 22 M\$ en 2014). La modification des notations du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation nette des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 55 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (charge nette de 36 M\$ pour la période correspondante de 2014).

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Au cours du quatrième trimestre de 2015, la Compagnie a révisé un certain nombre d'hypothèses, ce qui a eu une incidence positive de 97 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 176 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 123 M\$ pour le trimestre précédent. La révision des hypothèses actuarielles pour l'exploitation européenne a eu une incidence positive de 68 M\$ sur le bénéfice net qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses à l'égard des charges, le raffinement de la modélisation et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité. L'incidence positive de 30 M\$ sur le bénéfice net de l'exploitation canadienne s'explique surtout par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et des hypothèses économiques, contrebalancée

en partie par la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices et par le raffinement de la modélisation. L'incidence négative de 1 M\$ sur le bénéfice net de l'exploitation américaine découle principalement du raffinement de la modélisation. L'incidence de 176 M\$ sur le bénéfice net pour 2014 tient compte d'un montant de 60 M\$ lié à l'incidence des normes de pratique révisées publiées par le Conseil des normes actuarielles du Canada en 2014.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la révision des hypothèses a eu une incidence positive de 376 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 339 M\$ pour l'exercice 2014.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Le total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque (une mesure définie par les IFRS), les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective ainsi que les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non définie par les IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les douze premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine individuels, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine collectifs, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	1 304 \$	1 220 \$	1 202 \$	4 894 \$	4 518 \$
Gestion du patrimoine	2 804	2 504	2 741	10 832	11 914
Assurance collective	2 002	1 948	1 931	7 838	7 708
	6 110	5 672	5 874	23 564	24 140
Exploitation américaine					
Services financiers	5 087	3 477	2 268	13 798	9 028
Gestion d'actifs	10 869	10 242	10 542	39 850	37 513
	15 956	13 719	12 810	53 648	46 541
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	4 497	8 354	3 875	22 127	14 931
Réassurance	1 559	1 487	1 465	5 636	4 428
	6 056	9 841	5 340	27 763	19 359
Total des primes et dépôts	28 122 \$	29 232 \$	24 024 \$	104 975 \$	90 040 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Exploitation canadienne	3 492 \$	2 944 \$	3 311 \$	12 635 \$	12 164 \$
Exploitation américaine	31 630	25 831	15 105	95 715	54 430
Exploitation européenne – Assurance et rentes	3 917	7 716	3 155	19 485	12 388
Total des souscriptions	39 039 \$	36 491 \$	21 571 \$	127 835 \$	78 982 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 623 \$	1 555 \$	1 511 \$	6 168 \$	6 025 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances	(1)	–	(8)	–	(17)
Profits nets réalisés	78	19	43	213	101
Produits tirés des placements – réguliers	1 700	1 574	1 546	6 381	6 109
Frais de placement	(30)	(28)	(30)	(110)	(99)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 670	1 546	1 516	6 271	6 010
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(844)	(82)	2 545	(2 010)	7 527
Produits nets tirés des placements	826 \$	1 464 \$	4 061 \$	4 261 \$	13 537 \$

Au quatrième trimestre de 2015, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 3 235 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs au quatrième trimestre de 2015 se sont soldées par une diminution de 844 M\$, comparativement à une augmentation de 2 545 M\$ au quatrième trimestre de 2014. La valeur des obligations a diminué au cours du quatrième trimestre de 2015, en raison essentiellement de la hausse du rendement des obligations au Royaume-Uni et aux États-Unis. La valeur des obligations a augmenté au cours du quatrième trimestre de 2014, en raison essentiellement du recul du rendement des obligations d'État au Royaume-Uni et au Canada.

Au quatrième trimestre de 2015, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 154 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2014. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence des fluctuations des devises, alors que le dollar américain et le livre sterling se sont raffermis par rapport au dollar canadien, ainsi que par la hausse

des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à 23 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les produits nets tirés des placements ont diminué de 9 276 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs pour l'exercice 2015 se sont soldées par une diminution de 2 010 M\$, comparativement à une augmentation des justes valeurs de 7 527 M\$ au cours de l'exercice 2014. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les obligations mondiales ont affiché un rendement contrasté. En effet, le rendement des obligations au Royaume-Uni et aux États-Unis a augmenté en 2015, mais diminué en 2014, tandis que le rendement des obligations canadiennes a diminué dans une moindre mesure en 2015, par rapport à l'exercice précédent. On remarque également un recul des marchés boursiers canadiens en 2015, mais une augmentation pour 2014.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 261 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence des fluctuations des devises – le dollar américain et la livre sterling se sont raffermissés par rapport au dollar canadien – ainsi que par la hausse des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 106 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 58 M\$ pour l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2015, les produits nets tirés des placements ont diminué de 638 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement parce que les diminutions nettes de la juste valeur, qui atteignaient 844 M\$ au quatrième trimestre de 2015, n'étaient que de 82 M\$ au troisième trimestre de 2015. La fluctuation nette des justes valeurs au cours du quatrième trimestre découle principalement de la hausse du rendement des obligations d'État au Royaume-Uni et aux États-Unis. Au trimestre précédent, les répercussions du recul des marchés boursiers au Canada ont été principalement contrebalancées par la hausse de la valeur des obligations au Royaume-Uni, attribuable à la diminution du rendement des obligations d'État au Royaume-Uni.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	328 \$	328 \$	309 \$	1 302 \$	1 256 \$
Contrats SAS	41	38	40	157	153
	369	366	349	1 459	1 409
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	637	591	522	2 378	1 820
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	327	284	290	1 221	1 193
Total des honoraires et autres produits	1 333 \$	1 241 \$	1 161 \$	5 058 \$	4 422 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICES

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Exploitation canadienne	2 799 \$	1 967 \$	3 327 \$	9 991 \$	12 676 \$
Exploitation américaine	1 084	1 390	1 229	4 138	4 901
Exploitation européenne	1 649	2 476	3 569	8 713	11 583
Total	5 532 \$	5 833 \$	8 125 \$	22 842 \$	29 160 \$

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices, les bonifications et la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. La variation des passifs relatifs aux contrats comprend l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs et des variations de la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts et aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 5,5 G\$, ce qui comprend un montant de 5,8 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant négatif de 0,3 G\$ au titre de la diminution des passifs relatifs aux contrats. La diminution de 2,6 G\$ par rapport au trimestre correspondant de 2014 comprend une baisse de 3,2 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats, contrebalancée en partie par une hausse de 0,6 G\$ des paiements de prestations. Cette diminution de la variation des passifs relatifs aux contrats s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement de l'incidence des fluctuations des devises ainsi que des nouveaux traités et des traités restructurés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 22,8 G\$, ce qui comprend un montant de 22,0 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 0,8 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. La diminution de 6,3 G\$ par rapport à l'exercice 2014 comprend une baisse de 9,4 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats et une hausse de 3,1 G\$ des paiements de prestations. Cette diminution de la variation des passifs relatifs aux contrats s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe ainsi que par l'incidence d'une entente de réassurance de rentes aux Pays-Bas conclue au deuxième trimestre de 2014. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des activités de rentes d'Equitable Life au cours du premier trimestre de 2015. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouveaux traités et des traités restructurés ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices ont diminué de 0,3 G\$. Cette diminution comprend une baisse de 0,5 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique essentiellement par des ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. La diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de 0,2 G\$ des paiements de prestations, en raison principalement de la hausse des volumes d'affaires et de l'incidence des fluctuations des devises.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES**Autres prestations et charges**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Commissions	584 \$	565 \$	514 \$	2 218 \$	2 084 \$
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 175	1 132	1 005	4 466	3 741
Taxes sur les primes	92	83	86	339	339
Charges financières	73	78	77	303	304
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	37	36	34	146	132
Coûts de restructuration et d'acquisition	7	7	7	35	32
Total	1 968 \$	1 901 \$	1 723 \$	7 507 \$	6 632 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2015, les autres prestations et charges ont augmenté de 245 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2014, pour se chiffrer à 1 968 M\$, essentiellement en raison de l'incidence des fluctuations des devises, d'une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs qui s'explique par l'accroissement des investissements stratégiques ainsi que d'une hausse des commissions attribuable aux souscriptions plus élevées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les autres prestations et charges ont augmenté de 875 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises, d'une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs qui s'explique par l'inclusion en cours des charges de RPS, par les investissements stratégiques dans la technologie et par les coûts liés à l'implantation de la nouvelle réglementation Solvabilité II, ainsi que d'une hausse des commissions attribuable aux souscriptions plus élevées.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, les autres prestations et charges ont augmenté de 67 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs qui s'explique par l'accroissement des investissements stratégiques, d'une hausse des commissions attribuable aux souscriptions plus élevées et de l'incidence des fluctuations des devises.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2015, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 8 %, une baisse comparativement à 19 % au quatrième trimestre de 2014. La baisse du taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2015 tient principalement au fait qu'un pourcentage plus élevé du bénéfice de la Compagnie était composé de produits tirés des placements non imposables et de produits assujettis à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers, ainsi qu'aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt, qui tiennent notamment compte de l'incidence favorable d'un ajustement de 27 M\$ US au sein de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine.

La Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 13 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 19 % pour l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif de la Compagnie tient principalement aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats du trimestre, ainsi qu'à l'augmentation en 2015 des ajustements apportés aux provisions pour impôts de l'exercice précédent en fonction des déclarations, par rapport à 2014.

Au quatrième trimestre, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 8 %, ce qui représente une baisse comparativement à 10 % au troisième trimestre. La baisse du taux d'imposition effectif tient principalement à l'économie plus élevée qui découle des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Les résultats du quatrième trimestre de 2015 tenaient compte de l'ajustement comptabilisé par l'exploitation américaine évoqué pour expliquer les résultats trimestriels, tandis que ceux du troisième trimestre de 2015 tenaient compte des ajustements apportés aux provisions pour impôts de l'exercice précédent en fonction des déclarations.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**ACTIF****Actif administré**

	31 décembre 2015			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Actif				
Actif investi	67 701 \$	43 809 \$	50 071 \$	161 581 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 132	2 465	2 352	9 949
Autres actifs	2 793	4 535	22 883	30 211
Actif net des fonds distincts	70 269	35 966	91 959	198 194
Total de l'actif	145 895	86 775	167 265	399 935
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	5 039	218 231	29 210	252 480
Total de l'actif géré	150 934	305 006	196 475	652 415
Autres actifs administrés	15 390	503 125	41 587	560 102
Total de l'actif administré	166 324 \$	808 131 \$	238 062 \$	1 212 517 \$

	31 décembre 2014			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Actif				
Actif investi	64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 123	2 061	2 296	9 480
Autres actifs	3 277	3 613	19 017	25 907
Actif net des fonds distincts	68 372	31 030	75 564	174 966
Total de l'actif	141 490	72 902	142 317	356 709
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 718	190 817	20 736	216 271
Total de l'actif géré	146 208	263 719	163 053	572 980
Autres actifs administrés	14 793	433 754	41 806	490 353
Total de l'actif administré	161 001 \$	697 473 \$	204 859 \$	1 063 333 \$

Au 31 décembre 2015, le total de l'actif administré avait crû de 149,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2014 pour atteindre 1,2 billion de dollars, essentiellement en raison de l'incidence favorable des fluctuations des devises.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2015				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	20 192 \$	9 254 \$	17 617 \$	47 063 \$	29 %
Obligations de sociétés et autres obligations	22 928	22 797	22 155	67 880	42
Total partiel des obligations	43 120	32 051	39 772	114 943	71
Prêts hypothécaires	12 691	4 932	4 398	22 021	14
Actions	6 971	168	734	7 873	5
Immeubles de placement	1 788	5	3 444	5 237	3
Total partiel des titres en portefeuille	64 570	37 156	48 348	150 074	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	578	627	1 608	2 813	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 553	6 026	115	8 694	5
Total de l'actif investi	67 701 \$	43 809 \$	50 071 \$	161 581 \$	100 %

	31 décembre 2014				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	19 541 \$	7 624 \$	16 867 \$	44 032 \$	30 %
Obligations de sociétés et autres obligations	21 102	18 558	19 476	59 136	41
Total partiel des obligations	40 643	26 182	36 343	103 168	71
Prêts hypothécaires	12 593	4 212	3 741	20 546	14
Actions	7 018	149	653	7 820	5
Immeubles de placement	1 556	4	3 053	4 613	3
Total partiel des titres en portefeuille	61 810	30 547	43 790	136 147	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413	528	1 557	2 498	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 495	5 123	93	7 711	5
Total de l'actif investi	64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$	100 %

Au 31 décembre 2015, l'actif investi totalisait 161,6 G\$, soit une augmentation de 15,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2014. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence des fluctuations des devises, le dollar américain et la livre sterling s'étant raffermis par rapport au dollar canadien. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2015, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 114,9 G\$, soit 71 % de l'actif investi, contre 103,2 G\$, ou 71 % de l'actif investi, au 31 décembre 2014. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 81 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
AAA	36 434 \$	32 %	34 332 \$	34 %
AA	20 364	18	18 954	18
A	35 623	31	31 133	30
BBB	20 984	18	17 370	17
BB ou inférieure	1 538	1	1 379	1
Total	114 943 \$	100 %	103 168 \$	100 %

Au 31 décembre 2015, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,5 G\$, soit 1,3 % du portefeuille d'obligations, ce qui est semblable au résultat au 31 décembre 2014, soit 1,4 G\$, ou 1,3 % du portefeuille d'obligations.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des

risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2015				31 décembre 2014	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	755 \$	1 207 \$	1 962 \$	9 %	1 916 \$	9 %
Résidences multifamiliales	2 949	2 872	5 821	26	5 322	26
Biens commerciaux	210	14 028	14 238	65	13 308	65
Total	3 914 \$	18 107 \$	22 021 \$	100 %	20 546 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 22,0 G\$, soit 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2015, comparativement à 20,5 G\$, ou 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2014. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,9 G\$, soit 18 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
Ontario	946 \$	49 %	933 \$	49 %
Québec	405	21	401	21
Alberta	136	7	134	7
Colombie-Britannique	123	6	111	6
Terre-Neuve	105	5	102	5
Saskatchewan	84	4	78	4
Nouvelle-Écosse	62	3	62	3
Manitoba	55	3	51	3
Nouveau-Brunswick	42	2	41	2
Autres	4	–	3	–
Total	1 962 \$	100 %	1 916 \$	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 628 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 33 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la Compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le

fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la Compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans au 31 décembre 2015.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 367 \$	731 \$	1 692 \$	5 790 \$	3 410 \$	503 \$	1 581 \$	5 494 \$
Immeubles de bureaux	1 703	621	946	3 270	1 574	637	693	2 904
Bâtiments industriels	1 595	1 375	977	3 947	1 578	1 365	734	3 677
Autres	390	435	406	1 231	455	383	395	1 233
Total	7 055 \$	3 162 \$	4 021 \$	14 238 \$	7 017 \$	2 888 \$	3 403 \$	13 308 \$

Portefeuille de participations

Portefeuille de participations par type	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
Actions cotées en Bourse	7 054 \$	54 %	7 012 \$	57 %
Actions non cotées en Bourse (au coût)	819	6	808	6
Total partiel	7 873	60	7 820	63
Immeubles de placement	5 237	40	4 613	37
Total	13 110 \$	100 %	12 433 \$	100 %

Immeubles de placement

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	955 \$	– \$	730 \$	1 685 \$	749 \$	– \$	774 \$	1 523 \$
Bâtiments industriels	288	–	762	1 050	290	–	638	928
Commerces de détail	204	–	1 417	1 621	204	–	1 191	1 395
Autres	341	5	535	881	313	4	450	767
Total	1 788 \$	5 \$	3 444 \$	5 237 \$	1 556 \$	4 \$	3 053 \$	4 613 \$

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 13,1 G\$, soit 8 % de l'actif investi au 31 décembre 2015, comparativement à 12,4 G\$, ou 8 % de l'actif investi, au 31 décembre 2014. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. L'augmentation de 0,6 G\$ liée aux immeubles de placement s'explique principalement par les hausses de la valeur de marché nette et par le raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable
Juste valeur par le biais du résultat net	287 \$	69 \$	(1) \$	355 \$	292 \$	66 \$	(3) \$	355 \$
Disponibles à la vente	12	2	(3)	11	15	–	(1)	14
Prêts et créances	50	–	(20)	30	33	–	(18)	15
Total	349 \$	71 \$	(24) \$	396 \$	340 \$	66 \$	(22) \$	384 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 349 M\$, ou 0,2 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2015, comparativement à 340 M\$, ou 0,2 %, au 31 décembre 2014, soit une augmentation nette de 9 M\$. L'augmentation des placements ayant subi une perte de valeur découle principalement du raffermissement de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien, dont la majeure partie a été contrebalancée par les remboursements.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 71 M\$ au 31 décembre 2015, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. La provision pour perte de valeur s'établissait à 24 M\$ au 31 décembre 2015, contre 22 M\$ au 31 décembre 2014. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015.

Provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la provision actuarielle pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2015, le total de la provision actuarielle pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 3 558 M\$, comparativement à 3 133 M\$ au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 425 M\$ découlant essentiellement de l'incidence des fluctuations des devises, des activités normales et des changements de notation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des modifications des bases actuarielles.

Les provisions pour perte de valeur de 24 M\$ (22 M\$ au 31 décembre 2014) et les provisions actuarielles pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 3 558 M\$ (3 133 M\$ au 31 décembre 2014) représentaient au total 2,4 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2015 (2,4 % au 31 décembre 2014).

Secteur de l'énergie

Obligations, prêts hypothécaires et placements détenus liés au secteur de l'énergie⁽¹⁾

	31 décembre 2015				Coût amorti ⁽²⁾
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations ⁽³⁾	1 565 \$	2 046 \$	1 605 \$	5 216 \$	5 177 \$
Prêts hypothécaires	2 204	300	56	2 560	2 560
Immeubles de placement	300	–	–	300	
Total	4 069 \$	2 346 \$	1 661 \$	8 076 \$	

(1) Les obligations détenues liées au secteur de l'énergie correspondent à une sous-catégorie de certains secteurs d'activité présentés à la note 7a)ii) des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015.

(2) Le coût amorti ne s'applique pas aux immeubles de placement.

(3) Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants dont la valeur comptable est de 570 M\$ et le coût amorti est de 544 M\$.

Au 31 décembre 2015, les placements liés au secteur de l'énergie détenus par la Compagnie (y compris des fonds détenus par des assureurs cédants) se chiffraient à 8,1 G\$, ce qui incluait une exposition directe sous forme d'obligations de 5,2 G\$ (3,0 % de l'actif investi, y compris des fonds détenus par des assureurs cédants) et une exposition indirecte sous forme de prêts hypothécaires commerciaux et d'immeubles de placement de 2,9 G\$ (1,6 % de l'actif investi, y compris des fonds détenus par des assureurs cédants).

Au 31 décembre 2015, les obligations liées au secteur de l'énergie détenues par la Compagnie se chiffraient à 5,2 G\$. Il s'agit d'un portefeuille diversifié dans plusieurs sous-secteurs et dont près de 97 % des titres sont de grande qualité. Environ la moitié de l'actif du portefeuille était investi dans des entités du secteur intermédiaire et de raffinage, et l'autre moitié dans des entités intégrées et indépendantes fournissant des services liés aux champs pétrolifères.

En janvier 2016, Moody's Investors Service (Moody's) et Standard & Poor's Ratings Services ont révisé à la baisse leurs perspectives pour les prix du pétrole brut et du gaz naturel. Les hypothèses à l'égard des prix des hydrocarbures sont une donnée clé des prévisions des flux de trésorerie, ainsi que du profil de risque de crédit du secteur et de l'émetteur, en particulier pour les sous-secteurs des entités intégrées et indépendantes fournissant des services liés aux champs pétrolifères. Moody's a modifié ses perspectives pour ces trois sous-secteurs, les jugeant maintenant négatives. Toutefois, ses perspectives pour les entités du secteur intermédiaire et pour les sociétés en commandite principales ainsi que pour les sous-secteurs du raffinage et de la commercialisation sont demeurées inchangées, et sont encore jugées stables. À l'appui de ces variations de perspectives, les prévisions quant au prix par baril du West Texas Intermediate, le pétrole brut américain de référence, s'établissent à 33 \$ US, 38 \$ US et 43 \$ US pour 2016, 2017 et 2018, respectivement. Bien que les perspectives pour certains sous-secteurs aient été révisées à la baisse, le profil de risque d'un émetteur particulier dans un sous-secteur dépendra de la qualité de crédit de l'émetteur. L'incidence de la diminution des prix du pétrole brut sur les obligations détenues par la Compagnie n'a eu jusqu'à maintenant pour effet que d'accroître les écarts et d'engendrer de faibles hausses au titre des provisions pour défaut de paiement des actifs, étant donné la revue à la baisse des notations.

En plus de l'exposition directe relative aux obligations détenues, la Compagnie détient également des prêts hypothécaires commerciaux et des immeubles de placement concentrés dans certaines régions où l'économie est davantage tributaire du secteur de l'énergie. Ce portefeuille avait une valeur totale de 2,9 G\$ au 31 décembre 2015, et il est diversifié en fonction du type d'immeuble, l'actif investi se répartissant ainsi : 29 % dans les immeubles industriels et les autres immeubles, 28 % dans les résidences multifamiliales, 23 % dans les immeubles de bureaux et 20 % dans les commerces de détail. Environ 82 % de l'actif du portefeuille se concentre dans la province de l'Alberta, le reste de l'actif se concentre surtout dans l'État du Texas. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires commerciaux était inférieur à 55 % au 31 décembre 2015.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2015. Les transactions sur dérivés de la Compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la Compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la Compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient

comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2015, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 107 M\$ (52 M\$ au 31 décembre 2014) et un montant de 671 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (299 M\$ au 31 décembre 2014). En 2015, les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en raison de la hausse des passifs dérivés, essentiellement imputable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur la juste valeur des swaps de devises.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 1,2 G\$ pour se chiffrer à 16,7 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 461 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 652 M\$ au 31 décembre 2014. La diminution s'explique surtout par le dénouement, au premier trimestre de 2015, de swaps de taux d'intérêt qui étaient en position de profits latents de 202 M\$ au 31 décembre 2014.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2015	2014
Goodwill	5 913 \$	5 855 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	3 115	2 788
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	921	837
Total	9 949 \$	9 480 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la Compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont augmenté de 469 M\$ depuis le 31 décembre 2014 pour atteindre 9 949 M\$ au 31 décembre 2015. Le goodwill a progressé de 58 M\$ pour atteindre 5 913 M\$, en raison des fluctuations des devises. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée ont crû de 411 M\$ en 2015. Cette augmentation s'explique par les fluctuations des devises et par les ajouts nets aux immobilisations incorporelles à durée déterminée au titre des logiciels.

Conformément aux IFRS, la Compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Au cours du quatrième trimestre de 2015, la Compagnie a mené son test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Aucune perte de valeur n'a été relevée dans le cadre du test au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée. Au cours du quatrième trimestre de 2015, la Compagnie a constaté une réduction de 2 M\$ de la valeur des immobilisations incorporelles à durée déterminée (2 M\$ après impôt) relativement aux logiciels.

Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

AUTRES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL**Autres actifs du fonds général**

	31 décembre	
	2015	2014
Fonds détenus par des assureurs cédants	15 512 \$	12 154 \$
Actif de réassurance	5 131	5 151
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêt à recevoir	3 553	3 056
Autres actifs	2 643	2 368
Actif d'impôt différé	1 891	1 631
Immeubles occupés par leur propriétaire	653	619
Instruments financiers dérivés	461	652
Immobilisations	298	228
Impôt exigible	69	48
Total	30 211 \$	25 907 \$

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2015 totalisaient 30,2 G\$, soit 4,3 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2014. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 3,4 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants et la hausse de 0,3 G\$ des actifs d'impôt différé. L'augmentation des fonds détenus par des assureurs cédants découle surtout de deux importantes ententes de réassurance conclues en 2015, notamment en ce qui a trait aux activités de rentes d'Equitable Life.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015 pour obtenir le détail des autres actifs.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**Fonds distincts**

	31 décembre		
	2015	2014	2013
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	80 829 \$	68 911 \$	62 882 \$
Fonds communs de placement	50 101	46 707	41 555
Obligations	42 160	37 912	34 405
Immeubles de placement	10 839	9 533	8 284
Trésorerie et autres	10 279	8 383	10 454
Prêts hypothécaires	2 596	2 508	2 427
Total partiel	196 804 \$	173 954 \$	160 007 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – fonds communs de placement	1 390	1 012	772
Total	198 194 \$	174 966 \$	160 779 \$
Variation d'un exercice à l'autre	13 %	9 %	

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 23,2 G\$ pour s'établir à 198,2 G\$ au 31 décembre 2015, en raison essentiellement de l'incidence des fluctuations des devises de 12,9 G\$, de l'incidence de l'acquisition de LGII de 5,5 G\$, de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 4,7 G\$, facteurs contrebalancés en partie par des retraits nets de 0,3 G\$.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT EXCLUSIFS**Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels**

	31 décembre	
	2015	2014
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	40 070 \$	37 343 \$
Actions de croissance	14 468	13 587
Actions – valeur	22 798	21 130
Titres à revenu fixe	34 384	32 975
Marché monétaire	123	118
Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾	13 480	8 033
Total partiel	125 323	113 186
Comptes institutionnels		
Actions	77 236	65 157
Titres à revenu fixe	44 458	37 674
Autres	5 463	254
Total partiel	127 157	103 085
Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	252 480 \$	216 271 \$

(1) Compte non tenu de fonds gérés de Putnam de 9,1 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2014), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Au 31 décembre 2015, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 218,2 G\$, des fonds Quadrus, pour un montant de 4,9 G\$, et d'Irish Life, pour un montant de 28,6 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 36,2 G\$, principalement en raison de l'incidence favorable des fluctuations des devises et du marché de 30,0 G\$ et de rentrées nettes de 6,2 G\$.

PASSIF**Total du passif**

	31 décembre	
	2015	2014
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	160 672 \$	146 055 \$
Autres passifs du fonds général	15 809	13 791
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	198 194	174 966
Total	374 675 \$	334 812 \$

Le total du passif a augmenté de 39,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2014, passant ainsi à 374,7 G\$ au 31 décembre 2015.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 23,2 G\$ en raison essentiellement de l'incidence des fluctuations des devises de 12,9 G\$, de l'incidence de l'acquisition de LGII de 5,5 G\$, de l'incidence combinée de

l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 4,7 G\$, facteurs contrebalancés en partie par des retraits nets de 0,3 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 14,6 G\$. Cette augmentation s'explique principalement par le raffermissement du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'acquisition des activités de rentes d'Equitable Life ainsi que d'un bloc de passifs relatifs aux contrats d'investissement prenant la forme de règlements structurés à échéances et montants fixes a également contribué à cette hausse.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
31 décembre 2015					
Obligations	22 306 \$	18 848 \$	23 023 \$	32 985 \$	97 162 \$
Prêts hypothécaires	8 341	3 839	3 813	4 358	20 351
Actions	4 266	1 732	–	226	6 224
Immeubles de placement	1 412	7	–	3 342	4 761
Autres actifs ⁽¹⁾	9 544	3 736	789	18 105	32 174
Total de l'actif	45 869 \$	28 162 \$	27 625 \$	59 016 \$	160 672 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	45 869 \$	28 162 \$	27 625 \$	59 016 \$	160 672 \$
31 décembre 2014					
Obligations	19 904 \$	18 991 \$	18 678 \$	30 723 \$	88 296 \$
Prêts hypothécaires	8 126	3 941	3 330	3 702	19 099
Actions	4 414	1 740	–	191	6 345
Immeubles de placement	1 230	5	–	2 738	3 973
Autres actifs ⁽¹⁾	9 246	3 417	603	15 076	28 342
Total de l'actif	42 920 \$	28 094 \$	22 611 \$	52 430 \$	146 055 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	42 920 \$	28 094 \$	22 611 \$	52 430 \$	146 055 \$

(1) Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la Compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

AUTRES PASSIFS DU FONDS GÉNÉRAL**Autres passifs du fonds général**

	31 décembre	
	2015	2014
Débitures et autres instruments d'emprunt	5 395 \$	5 355 \$
Autres passifs	3 367	3 099
Instruments financiers dérivés	2 624	1 195
Créditeurs	1 755	1 480
Passif d'impôt différé	1 659	1 450
Impôt exigible	492	737
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	356	313
Titres de fiducies de capital	161	162
Total	15 809 \$	13 791 \$

Le total des autres passifs du fonds général a augmenté de 2,0 G\$ pour atteindre 15,8 G\$, en raison essentiellement d'une hausse de 1,4 G\$ des instruments financiers dérivés et d'une augmentation des créditeurs et autres passifs de 0,5 G\$.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,4 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 17 pour le détail des débitures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficace et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour une certaine génération de produits, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), une filiale de la London Life, ce qui exclut les garanties relatives aux plus récents produits canadiens, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La Compagnie offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne, par l'entremise de la Canada-Vie.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Great-West Financial offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum aux États-Unis.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques pour les garanties selon un niveau d'ECU (75) (l'espérance conditionnelle unilatérale du 75^e percentile). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de polices selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Le TBCR était de 263 M\$ au 31 décembre 2015 (206 M\$ au 31 décembre 2014). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Le TBCR est déterminé séparément pour les affaires souscrites à compter du 1^{er} janvier 2011, puisque ces affaires sont assujetties à des normes plus strictes et ne peuvent être contrebalancées par des affaires souscrites avant 2011. Toutes les affaires de l'exploitation canadienne sont évaluées au moyen des modèles internes approuvés par le BSIF ou au moyen des facteurs approuvés par le BSIF.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la Compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux

risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2015, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 488 M\$ (3 016 M\$ au 31 décembre 2014).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	31 décembre 2015			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	29 448 \$	– \$	48 \$	213 \$	213 \$
Exploitation américaine	11 726	28	–	55	83
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	8 853	3	–	444	444
Réassurance ⁽²⁾	1 240	441	–	29	470
Total de l'exploitation européenne	10 093	444	–	473	914
Total	51 267 \$	472 \$	48 \$	741 \$	1 210 \$

(1) Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2015 pour chaque police.

(2) L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2015. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014) et à 15 M\$ depuis le début de l'exercice (10 M\$ pour la période correspondante de 2014), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Réassurance de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la Compagnie.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2015, les débentures et autres instruments se chiffraient à 5 395 M\$, un montant comparable à celui enregistré au 31 décembre 2014.

Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2015, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la Compagnie au 31 décembre 2015 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 50 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 51 M\$ au 31 décembre 2014).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2015, le capital social en circulation se chiffrait à 9 670 M\$, dont 7 156 M\$ d'actions ordinaires, 2 264 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, 213 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et 37 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2015, 993 350 331 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 7 156 M\$ étaient en circulation, comparativement à 996 699 371 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 102 M\$ au 31 décembre 2014.

La Compagnie a initié le 9 décembre 2014 une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui s'est clôturée le 8 décembre 2015 et qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 8 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Compagnie a racheté et annulé 6 279 856 actions ordinaires (3 024 050 en 2014) au coût moyen par action de 35,17 \$ (31,60 \$ en 2014) en vertu de son programme de rachat dans le cours normal des activités.

Après le 31 décembre 2015, pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie, et à des fins de gestion du capital, cette dernière a initié une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 8 janvier 2016, ce qui lui a permis de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 8 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2015, la Compagnie avait en circulation 10 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux variable dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 264 M\$, à 213 M\$ et à 37 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	193 531 075 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série N ⁽¹⁾	Série O ⁽¹⁾	Série P	Série Q	Série R	Série S
Type	Taux rajusté tous les cinq ans	À taux variable	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	23 novembre 2010	31 décembre 2015	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014
Actions en circulation	8 524 422	1 475 578	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	213 110 550 \$	36 889 450 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	2,176 %	Variable	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019

(1) Le 31 décembre 2015, suivant la décision de certains détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série N à dividende non cumulatif rajusté tous les cinq ans, la Compagnie a converti 1 475 578 actions de série N en actions privilégiées de premier rang de série O à dividende non cumulatif variable, à raison de une pour une. Pour la période allant du 31 décembre 2015 au 30 mars 2016, le taux variable du dividende pour les actions de série O émises le 31 décembre 2015 se chiffrera à 1,742 %. Le taux fixe du dividende des actions de série N restantes se chiffrera à 2,176 % par année pour la période de cinq ans allant du 31 décembre 2015 au 30 décembre 2020 (3,65 % jusqu'au 30 décembre 2015). Les actions de série N restantes sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite. Les actions de série O sont rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang de séries F, G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R et S ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2015	2014
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	607 \$	579 \$
London Life	1 765	1 720
Canada-Vie	222	167
Great-West Financial	17	14
	2 611 \$	2 480 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	195 \$	163 \$

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2015, la Compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,1 G\$ (7,3 G\$ au 31 décembre 2014) et des obligations d'État disponibles de 35,6 G\$ (32,8 G\$ au 31 décembre 2014). Au 31 décembre 2015, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient environ 0,9 G\$ (0,7 G\$ au 31 décembre 2014) par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la Compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie. Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques en matière de solvabilité ont changé pour refléter la réforme Solvabilité II, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. En 2015, les sociétés de la Compagnie qui sont réglementées en Europe se sont préparées à l'implantation des nouvelles exigences réglementaires, et les travaux se poursuivront en 2016. Elles devront notamment obtenir des approbations supplémentaires et gérer la volatilité éventuelle du capital en vertu de la nouvelle réglementation en 2016.

Actifs liquides et autres titres négociables

	31 décembre	
	2015	2014
Actifs liquides		
Trésorerie, bons du Trésor et certificats de dépôt	7 056 \$	7 272 \$
Obligations d'État	35 576	32 804
Total des actifs liquides	42 632	40 076
Autres titres négociables		
Obligations de sociétés	45 130	40 255
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	7 054	7 012
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	3 704	3 745
Total	98 520 \$	91 088 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2015	2014
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables		
Valeur de marché	19 641 \$	16 794 \$
Valeur comptable	47 403	42 210
Total	67 044 \$	59 004 \$

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 98,5 G\$, ou 1,5 fois le total prévu des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant d'actifs liquides pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 063 \$	712 \$	5 123 \$	5 443 \$
Financement	(194)	(609)	(1 683)	(1 685)
Investissement	(1 802)	(1 054)	(3 424)	(4 129)
	(933)	(951)	16	(371)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	33	23	299	78
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(900)	(928)	315	(293)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 713	3 426	2 498	2 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 813 \$	2 498 \$	2 813 \$	2 498 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 900 M\$ par rapport au 30 septembre 2015. Au cours du quatrième trimestre de 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 063 M\$, une hausse de 351 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2014. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 194 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 355 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, ce qui a été contrebalancé en partie par une augmentation de 161 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 802 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 315 M\$ par rapport au 31 décembre 2014. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 5 123 M\$, une baisse de 320 M\$ par rapport à l'exercice 2014. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 683 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 1 424 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, au rachat aux fins d'annulation d'actions ordinaires d'un montant de 221 M\$ et à la réduction de 130 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale. Au premier trimestre de 2015, la Compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,3075 \$ par action ordinaire à 0,3260 \$ par action ordinaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 3 424 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2015	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	5 417 \$	467 \$	300 \$	200 \$	– \$	500 \$	3 950 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux	463	113	98	85	52	39	76
– matériel	8	3	3	2	–	–	–
3) Obligations d'achat	227	85	45	33	30	27	7
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	203	203	–	–	–	–	–
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	198	198	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	6 516 \$	1 069 \$	446 \$	320 \$	82 \$	566 \$	4 033 \$

- 1) Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015.
- 2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Après la fin de l'exercice, l'une des filiales de la Compagnie a signé un contrat de location visant un immeuble de bureaux d'une durée de 15 ans, à compter de 2018, ce qui représente un engagement additionnel de 271 M\$ sur la période du contrat de location.
- 3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- 4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 2,9 G\$ US, montant duquel une tranche de 2,7 G\$ US avait été émise au 31 décembre 2015. L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la Compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la Compagnie à l'égard de certains traités de réassurance.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient une facilité de lettres de crédit de 600 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2015, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 228 M\$ US à des parties externes.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient également une facilité de lettres de crédit de 325 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 56 M\$ US à des parties externes. Après le 31 décembre 2015, la limite de cette facilité a été rehaussée pour s'établir à 375 M\$ US. De plus, la London Life ainsi que certaines filiales du Groupe de réassurance London ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 8 M\$ US à des parties externes.

À des parties internes

GWL&A Financial Inc. détient une facilité de lettre de crédit de 1,2 G\$ US. Au 31 décembre 2015, des lettres de crédit d'un montant de 1 180 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

GWL&A détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2015, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M€ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par The Canada Life Group (U.K.) Limited.

Canada Life Reinsurance détient une facilité de lettres de crédit de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2015, des lettres de crédit d'un montant de 474 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 550 M\$ US à d'autres filiales.

- 5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du MPRCE. La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MPRCE pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco se situe entre 175 % et 215 %, sur une base consolidée.

Le ratio du MPRCE de la Great-West au 31 décembre 2015 s'établissait à 238 % (224 % au 31 décembre 2014). Pour ce qui est de la London Life, le ratio du MPRCE au 31 décembre 2015 s'établissait à 226 % (247 % au 31 décembre 2014). Le ratio du MPRCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2015 s'établissait à 260 % (237 % au 31 décembre 2014). Le ratio du MPRCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,9 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2015 (0,7 G\$ au 31 décembre 2014).

Aux fins du calcul de la situation du MPRCE, on soustrait du capital réglementaire disponible le goodwill et les immobilisations incorporelles, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles. Selon la ligne directrice du BSIF sur le MPRCE, les nouvelles évaluations trimestrielles des régimes à prestations définies qui ont une incidence sur le capital disponible pour les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale doivent être amorties sur 12 trimestres.

Au 31 décembre 2015, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 441 % (417 % au 31 décembre 2014) du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

En raison de la nature évolutive des IFRS et des modifications proposées aux IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la Compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du ratio du MPRCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives sont présentées dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie du BSIF pour 2013 et sont classées selon trois grandes catégories, en ce qui concerne les montants du capital réglementaire : l'examen de la méthode utilisée pour déterminer les exigences de capital relativement aux garanties de fonds distincts, l'examen des critères d'admissibilité et des composantes du capital disponible, ainsi que le nouveau modèle servant à calculer les exigences de capital relatives aux risques de crédit, de marché, d'assurance et opérationnel. En outre, le BSIF tiendra compte des avantages de la diversification et des crédits de couverture dans son nouveau cadre.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. De plus, la Compagnie participe activement aux études d'impact quantitatives du BSIF dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces initiatives.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La Compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états

financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾

	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014
Exploitation canadienne	20,2 %	21,4 %	22,1 %
Services financiers aux États-Unis ⁽²⁾	13,0 %	14,2 %	16,3 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)	1,4 %	(0,4) %	(3,6) %
Exploitation européenne	16,8 %	17,3 %	17,7 %
Exploitation générale de Lifeco	(2,7) %	(2,4) %	(5,3) %
Total du bénéfice net de Lifeco	14,7 %	15,2 %	15,7 %

(1) Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

(2) Comprend l'exploitation générale américaine.

La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 14,7 % au 31 décembre 2015, comparativement à 15,7 % au 31 décembre 2014. Bien que le bénéfice net ait augmenté de 8,5 % en 2015, le rendement des capitaux propres a diminué par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance des capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, qui ont augmenté davantage que le bénéfice net, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises, lesquelles sont attribuables au raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien.

NOTATIONS

Le ratio de levier financier de la Compagnie a été maintenu en deçà de 30 % en 2015, ce qui est conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la Compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. En 2015, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées essentiellement inchangées, à l'exception

des notations de DBRS Limited (DBRS) (se reporter au tableau ci-après). Les modifications apportées par DBRS aux notations découlent d'un changement de méthodologie, notamment le remplacement du critère de capacité de paiement des demandes de règlement par le critère de santé financière, ainsi que l'ajout d'une notation de l'émetteur. Par suite du changement de méthodologie de DBRS, la notation des créances de premier rang de Lifeco a été révisée à la baisse, passant de AA (faible) à A (élevée). La Compagnie continue d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Great-West Financial
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+	A+
DBRS Limited	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA			
	Santé financière		AA	AA	AA	Pas de notation
	Créances de premier rang	A (élevée)				
	Créances de second rang				AA (faible)	
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A				
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3	Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A+				
	Créances de second rang				AA-	

Irish Life Assurance Plc (ILA) n'est pas incluse dans les notations groupées. En 2015, Fitch Ratings a révisé à la hausse la notation d'ILA en matière de santé financière de l'assureur, la faisant passer de A+ à AA-, et Standard & Poor's Ratings Services a révisé à la hausse la notation à long terme d'ILA, la faisant passer de A à A+. Le 26 janvier 2016, ce qui en fait un événement postérieur au 31 décembre 2015, Fitch Ratings a rehaussé la notation d'Irish Life en matière de santé financière de l'assureur, la

faisant passer de AA- à AA. En 2015, Fitch Ratings a révisé à la hausse la notation qu'elle accorde aux billets perpétuels de 200 M€ d'ILA repris à l'acquisition d'Irish Life, la faisant passer de BBB+ à A-, tandis que Standard & Poor's Ratings Services a fait passer la notation de ces titres de BBB+ à A-. Le 26 janvier 2016, ce qui en fait un événement postérieur au 31 décembre 2015, Fitch Ratings a amélioré la notation de ces billets, la faisant passer de A- à A.

GESTION DU RISQUE

Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut se doter de processus exhaustifs afin d'établir, d'évaluer et de contrôler l'exposition de la Compagnie à divers risques. La gestion des risques se fonde sur des principes directeurs qui sont appliqués uniformément à toutes les catégories de risques, dont les suivants :

- **Culture** : la gestion rigoureuse des risques se répercute sur l'ensemble de la Compagnie et elle reflète la volonté générale de respecter les engagements pris envers les titulaires de polices et de protéger la santé financière et la réputation de la Compagnie;
- **Contrôle** : des politiques clairement définies en matière de risques et des contrôles internes efficaces sont des éléments importants de la gouvernance des risques;
- **Responsabilité** : les personnes autorisées à définir les actions de la Compagnie sont entièrement responsables des risques connexes, et leurs motivations s'harmonisent avec les grands objectifs d'affaires de la Compagnie;
- **Surveillance** : la fonction de gestion des risques surveille et vérifie les activités de prise de risques de manière indépendante.

Le modèle de gouvernance des risques de la Compagnie repose sur trois lignes de défense :

- **Première ligne** : les secteurs d'exploitation et les fonctions de soutien sont les principaux responsables de l'identification et de la gestion des risques propres à leurs produits, à leurs activités, à leurs processus et à leurs systèmes;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques est la principale responsable de la supervision indépendante de la prise de risques; pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de deuxième ligne, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de vérifier et de valider, de manière indépendante, la conception et l'efficacité des contrôles, des processus et des systèmes de la Compagnie en matière de gestion des risques.

La fonction de gestion des risques a été intégrée à l'ensemble des entreprises de la Compagnie afin de mettre en place une démarche intégrée pour la gestion des risques actuels et émergents. Pour assurer la gestion des risques, la fonction établit de nouveaux processus de gestion des risques efficaces qu'elle continue d'améliorer par la suite, ce qui comprend la création de contrôles adéquats, la supervision indépendante et la remise en question constructive.

STRUCTURE DE GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration a la responsabilité finale des principes et des politiques de gouvernance de la Compagnie, ce qui comprend la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre de tolérance au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la Compagnie est prête à tolérer dans le cadre de ses activités commerciales.

Le conseil d'administration assure la gestion des risques surtout par l'entremise de son comité de gestion des risques, qui assume les responsabilités suivantes :

- approuver et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise, les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance et opérationnels;
- approuver le cadre de limitation des risques;
- surveiller le respect des limites de risque et des politiques en matière de risques, ce qui comprend l'examen des exceptions aux politiques;
- examiner les principaux enjeux liés au risque, les principales expositions, les principaux risques émergents, ainsi que la culture de la Compagnie en matière de risques;
- examiner les simulations de crise, y compris l'examen dynamique de suffisance du capital et l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;

- revoir le rendement et la rémunération du chef de l'évaluation des risques de la Compagnie et donner des conseils quant à la nomination ou la destitution.

Les membres du comité de gestion des risques du conseil d'administration sont indépendants par rapport aux membres de la direction. Le comité de gouvernance et des mises en candidature du conseil d'administration évalue régulièrement l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités.

Principales entités de gestion des risques		Conformité	Audit interne
Conseil d'administration			
Comité de gestion des risques			
Comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR)			
Comités de surveillance des risques	CEGR des unités d'exploitation régionales		
Comité de gestion du risque de crédit	Exploitation canadienne		
Comité de gestion du risque de marché	Exploitation américaine		
Comité de gestion du risque d'assurance	Exploitation européenne et réassurance		
Comité de gestion du risque opérationnel			

Chapeauté par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) supervise toutes les formes de risques et met en place le cadre de gestion des risques. Quatre sous-comités présents à l'échelle de l'entreprise assurent la surveillance de chacune des grandes catégories de risques, et les CEGR régionaux assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. D'autres comités relevant du conseil d'administration et de la haute direction détiennent certaines responsabilités quant à la mise en place adéquate d'un cadre de contrôle complet et efficace visant à gérer l'ensemble des risques.

Le chef de l'évaluation des risques de la Compagnie relève directement du président et chef de la direction et du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques de la Compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR.

Le chef de l'évaluation des risques de la Compagnie est tenu de présenter au comité de gestion des risques du conseil d'administration des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre de tolérance au risque, ainsi que de lui communiquer toute question qui exige une attention particulière, comme les violations des politiques ou les exceptions.

Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux activités de la Compagnie par l'intermédiaire de points de contact locaux et de champs centraux d'expertise et d'efficacité. Les ressources centrales spécialisées font en sorte que les processus communs utilisés à l'échelle mondiale sont intégrés aux responsabilités locales, en plus de favoriser l'efficacité et de constituer un centre d'expertise. Les chefs régionaux de l'évaluation des risques, qui représentent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne, ont deux rapports hiérarchiques distincts, car ils relèvent du chef de l'évaluation des risques de la Compagnie ainsi que des leaders de leur région respective. Leurs principales responsabilités sont notamment :

- d'assurer une surveillance indépendante des risques et de fournir des conseils sur l'ensemble des activités de prise de risques dans leur région;
- d'assurer la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie dans leur région, et d'en surveiller le respect.

CADRE DE TOLÉRANCE AU RISQUE

La Compagnie dispose d'un cadre de tolérance au risque qui a été approuvé par le conseil d'administration. Ce cadre comprend les éléments suivants : une stratégie en matière de risques qui s'harmonise entièrement à la stratégie d'affaires, une tolérance au risque qui reflète les niveaux et les types de risques que la Compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires, ainsi que des limites à l'égard des risques d'entreprise qui sont ensuite subdivisées en fonction des secteurs d'exploitation et des types de risques.

La déclaration de tolérance au risque de la Compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la Compagnie maintient un solide bilan et ne prend pas de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité des résultats** : la Compagnie cherche à éviter que des baisses marquées du bénéfice ne se produisent. Pour ce faire, elle gère la concentration du risque, limite l'exposition aux unités d'exploitation les plus volatiles et vise à diversifier ses expositions en fonction des divers aspects du risque (p. ex., en fonction des produits, des canaux de distribution, des contreparties et des régions);
- **Une solide position de liquidités** : la Compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. La Compagnie prend en considération les liquidités lorsqu'elle conçoit des produits et qu'elle conclut des transactions;
- **Préserver la réputation de la Compagnie** : la Compagnie prend en considération les effets potentiels sur sa réputation pour l'ensemble de ses activités commerciales et d'exploitation.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre de tolérance au risque et que les conséquences des violations éventuelles sont gérées et atténuées.

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la Compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus permettent de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués puis classés selon leur priorité pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les fusions et acquisitions éventuelles.

La Compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive.

Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle qui comprend des limites de risque approuvées, des indicateurs de risques clés, ainsi que des alertes rapides qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

L'évaluation des risques permet de quantifier le profil de risque, qui peut ensuite être comparé aux limites de risques approuvées de la Compagnie.

Les mesures de risques qu'utilise la Compagnie comprennent le capital à risque, les liquidités et le bénéfice à risque. Toute activité de développement des affaires et toute modification des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, y compris l'évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport aux limites de risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre de tolérance au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la Compagnie et que des limites sont établies de manière à ce que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par la stratégie en matière de risques, le cadre de tolérance au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la Compagnie.

SURVEILLANCE DES RISQUES, PRÉSENTATION DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION AUX ÉCHELONS SUPÉRIEURS

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la Compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques. La surveillance porte autant sur les risques actuels que sur les risques émergents.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales.

La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et la tolérance au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes. Elle permet également de définir les modifications à apporter au profil de risque ainsi que toutes les propositions visant à harmoniser le profil de risque avec la tolérance au risque.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie a été mise en place en cas de violation du cadre de tolérance au risque, des politiques en matière de risques ou des normes et directives d'exploitation. Les plans de correction sont passés en revue par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les processus relatifs au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être répartis en quatre catégories :

1. Risques d'assurance
2. Risques de crédit
3. Risques de marché et de liquidité
4. Risques opérationnels et autres risques

RISQUES D'ASSURANCE

DESCRIPTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance s'entend du risque lié aux engagements et aux obligations conclus dans des contrats d'assurance. L'exposition à ce risque découle des événements négatifs qui surviennent en fonction de périls et de conditions préétablis couverts dans les modalités d'une police d'assurance.

Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices sur ces hypothèses. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des politiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits et des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune les normes respectives, y compris les processus d'approbation, que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter.

La Compagnie a instauré une politique d'évaluation actuarielle qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme l'exige la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices des comptes de participation de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation ainsi que des politiques liées aux comptes de participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice net dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux produits tirés des placements, aux charges et à l'impôt relatifs au compte de participation de la Compagnie. Les actuaires désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation et expriment une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations déclarées qui sont versées aux titulaires de polices avec participation avec les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les stratégies de gestion du risque adoptées par la Compagnie.

Risque	Gestion du risque
Sinistres (mortalité et morbidité)	
La mortalité a trait à la fréquence des décès et la morbidité, à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.	<p>Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.</p> <p>Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques.</p> <p>Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres.</p> <p>Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues afin de soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.</p> <p>La Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges ou prestations futures à l'égard des titulaires de polices soumises à des limites contractuelles, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.</p> <p>Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque.</p>
Concentration	
En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples, en raison de la concentration d'employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers.	Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
Augmentation du prix des soins de santé	
En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Il peut être difficile de prévoir les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon marquée les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel.	La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme au moyen d'une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendanciels.
Longévité	
Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie.	<p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité à l'égard des rentes. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification soient aussi complètes que possible.</p>
Résiliation de polices	
Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une non-concordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable.	<p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour les nouvelles émissions à venir.</p> <p>La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.</p> <p>Les règles d'imposition des titulaires de polices dans plusieurs des territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.</p>

<p>Gestion des dépenses</p>	
<p>L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires.</p>	<p>Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction.</p>
<p>Établissement et modification des taux d'intérêt</p>	
<p>Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits à rentrées de fonds à long terme et à taux garantis comportent davantage de risques.</p>	<p>Les responsables de l'établissement des taux, de l'évaluation et de la gestion des placements communiquent de façon régulière et continue pour établir des hypothèses appropriées en matière de taux d'intérêt et s'efforcent d'apparier adéquatement les actifs et les passifs dans le but de réduire au minimum les risques de réinvestissement, en tenant compte du fait qu'il est possible qu'aucun actif ne puisse être apparié au passif, particulièrement lorsque la durée est longue.</p>
<p>Réassurance prise en charge</p>	
<p>Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte beaucoup moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre.</p>	<p>La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge.</p>
<p>Garanties à l'égard des placements</p>	
<p>Une baisse importante des valeurs de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore à l'égard du revenu. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de polices pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties liées au fonds général, les garanties de retrait ou le revenu relativement aux fonds distincts.</p>	<p>Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution de produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis.</p> <p>La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie de retrait. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties de retrait en raison des variations sur les marchés financiers.</p>

RISQUES DE CRÉDIT

DESCRIPTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de l'incapacité ou du refus éventuels d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan. La Compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement.

Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les principes de la Compagnie en matière de gestion du risque de crédit préconisent notamment une évaluation interne de la solvabilité des débiteurs qui se fonde sur une analyse exhaustive et objective des risques commerciaux, du profil financier, des enjeux structureaux, du classement des titres et des clauses restrictives. Cette évaluation fait appel à une combinaison d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue stratégiques descendants au sujet de l'économie et des secteurs d'activité.

La Compagnie a conçu des processus en matière de risque de crédit qui ont été mis en place afin de s'assurer que la Compagnie a identifié les risques de crédit actuels et émergents, que ces risques ont été évalués en fonction du cadre de tolérance au risque et des limites de risques, que les violations ont été communiquées et que des stratégies d'atténuation des risques appropriées ont été mises en place.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques de crédit ainsi que les stratégies de gestion du risque adoptées par la Compagnie.

Risque	Gestion du risque
Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manquent à l'une de leurs obligations financières ou refusent de la respecter.	<p>La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.</p> <p>Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes et tiennent compte des notations attribuées par des agences de notation externes reconnues.</p> <p>Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le conseil d'administration ou les comités de placements.</p>
La Compagnie fait appel à la réassurance et elle gère le risque de réassurance connexe.	<p>Les lignes directrices sur la tarification établissent un seuil minimal pour les contreparties des activités de réassurance.</p> <p>La Compagnie cède le risque d'assurance afin d'atténuer ce risque. La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance cédée de la Compagnie.</p> <p>Il n'existe qu'un petit nombre de fournisseurs de réassurance d'importance dans le monde. De par sa nature, la Compagnie est exposée au risque systémique de même qu'aux risques issus de plus grandes sociétés, et elle cherche à limiter son exposition à ces sociétés dans d'autres domaines. Le niveau d'investissement dans des obligations ou des actions émises par ces réassureurs est étroitement surveillé. Le risque lié aux contreparties en réassurance est également limité par la recherche d'une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.</p>
La Compagnie fait affaire avec des contreparties dans son utilisation de dérivés. La Compagnie utilise des dérivés pour atténuer ces risques.	<p>En vertu de ses politiques de placement, la Compagnie établit des limites à l'égard du risque lié à la contrepartie des instruments dérivés, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. Les produits dérivés sont négociés sur des Bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou les comités de placement des conseils d'administration.</p> <p>La Compagnie suit régulièrement le marché des placements et la conjoncture économique et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture.</p>

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

DESCRIPTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

Le risque de marché et le risque de liquidité découlent des variations éventuelles à l'égard de la fluidité, des taux et des prix des différents marchés, et touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les produits de base. L'exposition à ce risque résulte des activités d'investissements et autres qui se traduisent par des positions du bilan et hors bilan.

GESTIONS DES RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

De par son modèle d'affaires, la Compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible au moyen de l'immunisation directe ou indirecte des actifs et des passifs.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques de marché et de liquidité ainsi que les stratégies de gestion du risque adoptées par la Compagnie.

Risque	Gestion du risque
Risque de taux d'intérêt	
<p>Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.</p>	<p>Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.</p> <p>Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre les fluctuations des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des passifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur des actifs.</p> <p>Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. La Compagnie suit régulièrement les faits nouveaux à l'égard du marché et du passif et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture. Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.</p>
Risque du marché boursier	
<p>Les marchés boursiers sont volatils et leur repli peut nuire aux résultats d'un exercice malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement approprié des placements pour cette catégorie d'actif.</p> <p>Les rendements des titres de participation couvrant une partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables pourraient se révéler insuffisants.</p>	<p>La politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux immeubles de placement est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent.</p> <p>La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des titres de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les polices non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque de liquidité. Le nombre permis de titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme du compte de résultat et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.</p>
Risque de liquidité	
<p>Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.</p> <p>Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès des contreparties aux contrats sur instruments dérivés.</p> <p>Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.</p>	<p>La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements imprévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.</p> <p>La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.</p> <p>La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La direction échelonne l'échéance de ses lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.</p>

<p>Risque de change</p>	<p>Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.</p> <p>La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice d'exploitation de 15 M\$ en 2015. • Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport au taux de change au comptant du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de 153 M\$ au 31 décembre 2015.
<p>Instruments dérivés</p>	<p>Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.</p> <p>Les politiques approuvées n'autorisent le recours aux dérivés que pour couvrir des déséquilibres entre les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie.</p> <p>Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.</p> <p>Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.</p> <p>Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2015.</p>

RISQUE OPÉRATIONNEL ET AUTRES RISQUES

DESCRIPTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel provient soit des activités quotidiennes normales, soit d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des répercussions significatives sur les résultats financiers et/ou sur la réputation. Elle comprend notamment le risque de fraude, le risque lié à l'infrastructure, le risque juridique et le risque lié à la réglementation, le risque lié à l'externalisation, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié aux processus, ainsi que d'autres risques.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

La Compagnie met en place des contrôles afin d'atténuer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures, de processus et de pratiques intégrés et complémentaires, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages.

Dans le cadre de son programme d'assurance d'entreprise, la Compagnie transfère une partie de son exposition au risque opérationnel en souscrivant une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les activités criminelles, les pertes matérielles ou les dommages matériels, et les risques de responsabilité. La Compagnie peut également souscrire certains contrats d'assurance afin de répondre à des exigences juridiques ou à des obligations contractuelles. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque global de la Compagnie et en fonction de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques opérationnels et autres risques, ainsi que les stratégies de gestion du risque adoptées par la Compagnie.

Risque	Gestion du risque
Risque opérationnel	
Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes (y compris les risques liés à la modélisation et à l'externalisation) et de systèmes inadéquats ou défaillants (y compris le risque informatique), d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel comprend également les risques qui découlent d'importants changements en matière de gestion, comme la modification du modèle d'affaires, les fusions et acquisitions, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction.	La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédés et de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures. Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.
Variations de la valeur de l'actif géré	
Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice.	Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque associé à un marché financier en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts offerts aux particuliers soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné. Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels. Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres, ce qui réduit la sensibilité des produits aux fluctuations du marché.

<p>Recrutement et conservation du personnel</p>	
<p>La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement entre les différentes organisations. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière.</p>	<p>La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés.</p> <p>La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'options sur actions de Putnam et de Lifeco, pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.</p>
<p>Résiliation de contrats</p>	
<p>Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et du patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement, ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou de plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.</p> <p>Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.</p>
<p>Accès à un réseau de distribution</p>	
<p>La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations définies, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage, de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.</p>	<p>La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placements à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.</p>

<p>Structure de la société de portefeuille</p>	
<p>La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales. Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.</p>	<p>La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation afin d'assurer la conformité.</p>
<p>Notations</p>	
<p>La santé financière, les notations indiquant la capacité de paiement des sinistres et les notations liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de notation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des compagnies d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement. Les agences de notation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des notations des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachats de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces notations représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.</p>	<p>La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une notation cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de notation des diverses agences.</p>
<p>Acquisitions futures</p>	
<p>À l'occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être significatives pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.</p>	<p>Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants.</p> <p>Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la Compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration à la suite d'une acquisition.</p>

Risque juridique et risque lié à la réglementation	
<p>La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la common law et le droit civil, ainsi que les lois et les règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Irlande et d'autres territoires de compétence pertinents aux émetteurs assujettis, aux compagnies d'assurance et aux sociétés offrant des services de gestion de placements et d'autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, qui comprennent des exigences en matière d'adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d'assurance et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actif et les conseillers en placement, visent d'abord à protéger les titulaires de polices, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, et non les actionnaires. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative significative sur la Compagnie. Les organismes de réglementation peuvent, à l'occasion, réévaluer les exigences de capital et exiger que des capitaux supplémentaires soient détenus par diverses filiales réglementées. De plus, les exigences de capital réglementaire influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d'un territoire à l'autre, et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie. Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d'exigences de capital (la feuille de route du BSIF), dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue pour 2018, ainsi que de nouvelles exigences de capital pour les entités européennes, c'est-à-dire Solvabilité II, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.</p> <p>De nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur les contrats des compagnies d'assurance, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur la présentation des résultats dans les états financiers. Bien qu'il existe d'importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital dans l'avenir.</p> <p>La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l'objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l'issue de ces instances judiciaires, et l'issue défavorable de l'une de ces instances pourrait avoir une incidence significative sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.</p>	<p>La Compagnie surveille la conformité avec les normes et les exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles.</p> <p>Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle, dans le présent rapport de gestion.</p>

<p>Risque lié à la réputation</p>	
<p>Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels. Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d'employés ou d'autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l'objet d'un examen minutieux de la part d'un organisme de réglementation ou des médias en raison d'un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, qui définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d'attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégénérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.</p>
<p>Réassurance</p>	
<p>Par l'intermédiaire de ses filiales, la Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle cédée, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance structurée, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité. La Compagnie doit donner des montants en garantie ou déposer des montants auprès de contreparties à certaines opérations de réassurance, aux termes de clauses contractuelles. Ces arrangements pourraient susciter des exigences additionnelles, en fonction des faits nouveaux à l'égard de la réglementation et du marché. Bien que ces faits et leur incidence sur la situation financière de la Compagnie fassent l'objet d'incertitudes importantes, ils pourraient limiter la souplesse financière de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux IFRS. Dans certains cas, le traitement comptable prévu aux termes des IFRS peut différer de celui qu'appliquent les réassureurs ou les réassurés de la Compagnie, en fonction des règles applicables dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement.</p> <p>La Compagnie a instauré une politique de gestion du risque pour la réassurance cédée, laquelle est passée en revue et approuvée par les filiales en exploitation. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités de gestion des risques des rapports confirmant la conformité avec la politique de la Compagnie.</p>
<p>Systèmes de soutien et fonctions de service à la clientèle</p>	
<p>La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l'obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d'autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conserve et transmet de l'information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.</p>	<p>Les unités d'exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité, la sécurité et l'efficacité des systèmes d'information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l'égard de la sécurité de l'information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.</p>

<p>Risque lié aux régimes de retraite</p>	<p>La gestion du risque lié aux régimes de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a un comité de retraite qui s'occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d'évaluer l'incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie.</p> <p>Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l'interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l'objet d'un audit externe annuellement.</p> <p>La Compagnie a mis en place des régimes à cotisations définies à l'intention des nouveaux employés dans un certain nombre de territoires dans l'optique de réduire les risques inhérents aux régimes à prestations définies auxquels la Compagnie est exposée.</p>
<p>Risque environnemental</p>	<p>La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités.</p> <p>La Compagnie ne fera pas sciemment l'acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement. Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d'un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité avec les lois et les règlements applicables en matière d'environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l'environnement ainsi qu'à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie (la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l'égard desquels Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d'assurer la conformité avec les lois, les règlements, les politiques et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d'environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l'environnement pour en assurer la cohérence, l'efficacité, la qualité et l'application. De plus, elle établit et maintient de meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d'entreprises et met l'accent sur la sensibilisation à l'environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients. Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de durabilité, Conseillers immobiliers GWL inc. dresse un inventaire annuel des émissions de gaz à effet de serre produits par son portefeuille d'actifs. En outre, Conseillers immobiliers GWL inc. intègre à son bilan annuel des facteurs relatifs à l'environnement, aux principes sociaux et à la gouvernance, ce bilan étant publié conformément aux lignes directrices G4 de la Global Reporting Initiative.</p> <p>Les actifs gérés font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et d'une évaluation du rendement environnemental, notamment de la consommation d'énergie et d'eau, des émissions de GES, du taux de production de déchets et du taux de réacheminement des déchets; ce suivi est effectué conjointement avec des tiers experts-conseils spécialisés en environnement. Les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de Conseillers immobiliers GWL inc. sont exercées conformément aux lois sur l'environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets, notamment par des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance.</p> <p>Pour obtenir plus d'information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d'environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité, sur les sites Web des filiales canadiennes en exploitation. La Compagnie surveille les nouveaux enjeux ainsi que l'évolution de la réglementation et des exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.</p>

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance dépend des notations des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015 pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2015.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. La

juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant net réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaire nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaire nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaire. L'évaluation des contrats d'assurance est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 282 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 314 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 225 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux). La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaire.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de la Compagnie, devraient être couverts par les provisions.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaire.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 163 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 109 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 614 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 430 M\$ du bénéfice net.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 53 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 45 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 139 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 108 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 534 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 433 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 573 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 457 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la MCAB, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 108 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 602 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contre-passation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les régimes à prestations définies importants des filiales de la Compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. L'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées de ces filiales. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements

sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2015.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,5 %	4,7 %	3,9 %	4,8 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,6 %	4,7 %	4,0 %	4,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,3 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,1 %	1,8 %	–	–
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,8 %	3,5 %	4,1 %	3,9 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,5 %	1,1 %	–	–
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,2 %	5,2 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2029	2029

(1) Représente la moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2015	2014	2015	2014
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 026) \$	(992) \$	1 353 \$	1 309 \$
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	314	334	(272)	(276)
Incidence de la variation du taux d'inflation	551	593	(536)	(474)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence d'une variation des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins médicaux	34	34	(28)	(29)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(44)	(45)	54	55

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la Compagnie ont versé une cotisation de 158 M\$ (180 M\$ en 2014) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (18 M\$ en 2014) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Les filiales de la Compagnie prévoient verser des cotisations de 179 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi en 2016.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des Normes internationales d'information financière (les IFRS), certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la Compagnie en 2015 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie.

La Compagnie a adopté les modifications à portée limitée des IFRS pour les *Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012*, les *Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013*, et IAS 19, *Avantages du personnel*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2015 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures :

NOUVELLE NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR
IFRS 4, Contrats d'assurance	L'IASB a publié un exposé-sondage révisé pour IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> , qui propose des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juin 2013. L'IASB poursuit ses délibérations au sujet des propositions contenues dans cet exposé-sondage. La norme proposée diffère de manière importante des pratiques comptables et actuarielles actuellement utilisées par la Compagnie en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) et devrait produire des résultats financiers plus volatils. La Compagnie surveille activement les développements à cet égard. Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée et entrée en vigueur, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon les méthodes comptables et actuarielles actuelles, y compris selon la MCAB.
IFRS 9, Instruments financiers	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> . La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. Le 9 décembre 2015, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel on propose des changements à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4), visant à réduire les conséquences temporaires de l'écart avec la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9). Les entreprises qui ont pour principal modèle d'affaires d'émettre des contrats d'assurance ont la possibilité de reporter la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 à la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 4 ou au 1 ^{er} janvier 2021, selon la première occurrence. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme, ainsi que l'applicabilité de l'exposé-sondage en ce qui a trait au report.
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> , qui constitue une norme unique de comptabilisation des produits en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers ne sont pas assujettis aux exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits. Une société comptabiliserait les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client. En septembre 2015, l'IASB a publié une modification à IFRS 15 qui prévoit le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer du 1 ^{er} janvier 2017 au 1 ^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 16, Contrats de location	En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i> , qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location, et qui annonce un nouveau modèle comptable pour les preneurs qui repose sur le droit d'utilisation, lequel remplacera les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement. Selon le nouveau modèle comptable, en règle générale, tous les preneurs seront tenus de comptabiliser les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location au bilan, initialement à la valeur actualisée des paiements inévitables au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location d'une durée maximum possible de plus de 12 mois. Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs. Cette norme entrera en vigueur le 1 ^{er} janvier 2019. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.

NOUVELLE NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014	En septembre 2014, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comprend cinq modifications relatives à IFRS 5, <i>Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i> , IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> , IAS 19, <i>Avantages du personnel</i> , et IAS 34, <i>Information financière intermédiaire</i> . Ces modifications entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.
IAS 16, Immobilisations corporelles, et IAS 38, Immobilisations incorporelles	En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i> , et à IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i> . Ces modifications précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Ces modifications entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.
IFRS 10, États financiers consolidés, et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i> , et à IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i> , afin de préciser que tout profit ou toute perte comptabilisé dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise dépend du fait que les actifs vendus ou apportés constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> . En décembre 2014, l'IASB a publié de nouvelles modifications à IFRS 10 et à IAS 28 afin de clarifier les exigences pour la comptabilisation des entités d'investissement. Ces modifications entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.
IFRS 11, Partenariats	En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 11, <i>Partenariats</i> , quant à la comptabilisation de l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune lorsque les activités constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> . Ces modifications entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.
IAS 1, Présentation des états financiers	En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , afin de rendre la présentation des états financiers plus claire et plus flexible, ainsi que pour s'assurer que les entités exercent leur jugement lorsqu'elles appliquent le principe de l'importance relative et lorsqu'elles déterminent la présentation des états financiers et la structure des notes. Ces modifications entreront en vigueur le 1 ^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life et la Canada-Vie, ainsi qu'à celui de Great-West Financial et de Putnam, à quoi s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances et de ventes directes, de même que des produits spécialisés, à l'intention des clients de la Collective au Canada.

PROFIL

ASSURANCE INDIVIDUELLE

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté 55^{MC} de la London Life et du Groupe de planification successorale et patrimoniale et grâce au soutien des réseaux de distribution de la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors.

La Great-West, la London Life et la Canada-Vie accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes qu'elles proposent. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

GESTION DU PATRIMOINE

L'unité Gestion du patrimoine comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectifs. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par les mêmes canaux que ceux présentés pour l'unité d'exploitation Assurance individuelle, ainsi que par des courtiers indépendants, des conseillers et les Affaires directes, en ce qui concerne les Services de retraite collectifs de la Compagnie.

Les unités d'exploitation accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution et de chaque client, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits entre les canaux.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. Ses produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de ventes en matière d'assurance collective et de centres de ventes et de marketing de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés.

Les activités de la Compagnie relatives aux produits d'assurance créances et aux ventes directes, exercées par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, offrent des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et aux autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE INDIVIDUELLE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

PART DE MARCHÉ

- Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes⁽¹⁾
- Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 28 % des primes en vigueur⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie individuelle

- Assurance-vie temporaire
- Assurance-vie universelle
- Assurance-vie avec participation

Protection du vivant

- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 2 896 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 140 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 6 202 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

- 3 700 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 7 648 courtiers indépendants associés aux 35 agents généraux
- 1 685 conseillers associés aux 14 agents nationaux
- 3 244 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 159 courtiers directs et groupes de producteurs

(1) Au 30 septembre 2015

GESTION DU PATRIMOINE

La Compagnie offre une gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 97 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55^{MC}, 87 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 91 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et plus de 200 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 51 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

PART DE MARCHÉ

- 27 % des fonds distincts offerts aux particuliers⁽¹⁾
- 17 % des régimes de capitalisation collectifs⁽²⁾

PRODUITS ET SERVICES

Services de retraite collectifs

- Régimes de capitalisation collectifs
- Régimes d'épargne non enregistrés
- Régimes de participation différée aux bénéficiaires
- Régimes de retraite à cotisations définies
- CELI et REER collectifs

Investis dans :

- Fonds distincts
- Options de placement garanties
- Actions d'une seule société
- Régimes de revenu de retraite
- Rentes immédiates
- Rentes différées
- Fonds de revenu de retraite
- Fonds de revenu viager
- Régimes de services de gestion de placements uniquement :

Investis dans :

- Fonds distincts
- Options de placement garanties
- Valeurs mobilières

Retraite et investissement de l'Individuelle

- Régimes d'épargne
- REER
- Régimes d'épargne non enregistrés
- CELI

Investis dans :

- Fonds distincts
- Fonds communs de placement
- Options de placement garanties
- Régimes de revenu de retraite
- Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum
- Fonds de revenu de retraite
- Fonds de revenu viager
- Rentes immédiates
- Rentes différées
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Produits bancaires

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 2 896 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 140 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 6 202 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

- 3 700 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 7 648 courtiers indépendants associés aux 35 agents généraux
- 1 685 conseillers associés aux 14 agents nationaux
- 3 244 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 159 courtiers directs et groupes de producteurs

Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :

- 4 085 représentants en placement

Services de retraite collectifs

- Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts conseils affiliés (comme ci-dessus)

(1) Au 30 septembre 2015

(2) Au 30 juin 2015

ASSURANCE COLLECTIVE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ

- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes⁽¹⁾
- 21 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs⁽²⁾
- Détiennent la plus importante part de marché, soit 39 %, des produits d'assurance créances⁽²⁾, plus de 7,4 millions de participants aux régimes⁽¹⁾
- 5 % du marché⁽²⁾ des produits de ventes directes, ses régimes comptent plus de 0,8 million de participants⁽¹⁾

PRODUITS ET SERVICES

Assurance-vie et assurance-maladie

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance dentaire
- Assurance à l'intention des expatriés
- Assurance-maladie complémentaire

Assurance créances

- Assurance créances en cas de décès
- Assurance créances en cas d'invalidité
- Assurance créances contre la perte d'emploi
- Assurance créances contre les maladies graves
- Assurance des soldes de carte de crédit

DISTRIBUTION

- 120 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 16 bureaux de la Collective
- 105 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Selectpac situés dans 28 centres de ventes et de marketing

(1) Au 31 décembre 2015

(2) Au 31 décembre 2014

CONCURRENCE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION DU PATRIMOINE

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la variété des options de placement,

du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

ASSURANCE COLLECTIVE

Le marché de l'assurance collective au Canada est hautement concurrentiel. Il existe trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La Compagnie détient une importante part de marché, qui se chiffre à environ 21 %. Cette solide part de marché, qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution et une gamme étendue de produits et de services de qualité, constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	6 110 \$	5 672 \$	5 874 \$	23 564 \$	24 140 \$
Souscriptions	3 492	2 944	3 311	12 635	12 164
Honoraires et autres produits	369	366	349	1 459	1 409
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	262	326	300	1 195	1 228
Total de l'actif	145 895 \$	143 933 \$	141 490 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	5 039	4 896	4 718		
Total de l'actif géré	150 934	148 829	146 208		
Autres actifs administrés	15 390	14 955	14 793		
Total de l'actif administré	166 324 \$	163 784 \$	161 001 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Assurance individuelle	51 \$	91 \$	120 \$	307 \$	395 \$
Gestion du patrimoine	119	116	69	479	383
Assurance collective	74	153	96	432	422
Exploitation générale	18	(34)	15	(23)	28
Bénéfice net	262 \$	326 \$	300 \$	1 195 \$	1 228 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2015

- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont chiffrés à 23,6 G\$, contre 24,1 G\$ pour l'exercice 2014. Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2015 se sont chiffrés à 6,1 G\$, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont chiffrées à 12,6 G\$, contre 12,2 G\$ pour l'exercice 2014. Pour le quatrième trimestre de 2015, les souscriptions se sont établies à 3,5 G\$, soit une augmentation de 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2014, ce qui s'explique par la vigueur des souscriptions au sein de toutes les unités d'exploitation.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires et autres produits ont été de 1 459 M\$, comparativement à 1 409 M\$ pour l'exercice 2014. Les honoraires et autres produits se sont établis à 369 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, une hausse de 20 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2014, principalement en raison de la croissance de l'actif géré.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net s'est élevé à 1 195 M\$, comparativement à 1 228 M\$ pour l'exercice 2014. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2015 s'est chiffré à 262 M\$, soit une diminution de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 prenaient en compte des changements apportés aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique qui ont eu une incidence positive sur le bénéfice, mais qui ne se sont pas reproduits en 2015.
- Au cours du quatrième trimestre de 2015, l'unité Assurance individuelle a annoncé des réductions au prix des produits d'assurance-vie Temporaire 10 et Temporaire 20 de même que des améliorations et des révisions de prix pour les produits d'assurance contre les maladies graves et d'assurance-invalidité.

- La Compagnie continue d'investir dans la technologie afin d'améliorer le service à la clientèle.
 - La Great-West a simplifié le processus de paiement pour les fournisseurs de soins de santé et de soins dentaires en remplaçant les chèques papier individuels par le dépôt direct ou les chèques en lot. Ces changements permettent d'importantes économies d'argent et de papier. La Compagnie prévoit réaliser des économies supplémentaires au fur et à mesure que d'autres fournisseurs adopteront le dépôt direct.
 - Au cours de l'exercice, les Services de retraite collectifs ont lancé Adhésion express, un nouveau service d'adhésion en ligne.
- La Compagnie a lancé de nouveaux outils relatifs à la santé et au mieux-être en plus d'améliorer l'expérience des participants aux régimes de diverses façons, notamment :
 - Le lancement d'un projet pilote novateur de plateforme de santé et mieux-être visant à aider les participants à améliorer leur bilan de santé et les promoteurs à réduire les coûts liés aux régimes. La plateforme propose des gestes sains personnalisés en fonction des participants et leur donne accès à des programmes spécialisés en matière de santé; par exemple, les participants admissibles peuvent profiter de programmes de gestion du diabète comprenant des mesures incitatives.
 - Une portée et des fonctionnalités élargies pour l'outil Évaluation personnelle des risques pour la santé sur GroupNet, le site des services en ligne de la Compagnie à l'intention des participants aux régimes. Les participants peuvent y créer leur propre profil, établir un plan d'action pour répondre à leurs besoins de santé et mieux-être et suivre leurs progrès.
 - Des mises à jour dans l'application GroupNet Mobile, incluant l'ajout de la fonction Recherche d'un médicament, qui permet aux

participants de savoir si un médicament est couvert et de connaître la couverture offerte.

- La diffusion de nouvelles vidéos et campagnes d'information dans les médias sociaux pour encourager les participants à faire des choix sains, par exemple, en les renseignant sur les prestations et en leur expliquant la différence entre les médicaments génériques et les médicaments de marque.
- Le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West continue d'aider les employeurs à améliorer la santé psychologique dans leur milieu de travail à l'aide d'outils et de ressources gratuits :
 - Appui à l'élaboration et au lancement de la formation de conseiller accrédité en santé et sécurité psychologiques de l'Association canadienne pour la santé mentale. Ce programme vise à former des personnes et des consultants pour aider les organisations du secteur public et du secteur privé à instaurer la norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.
 - Lancement d'une version enrichie de l'outil gratuit Promotion de la réussite du personnel. Cet outil peut aider les employés atteints d'une maladie mentale à conserver leur emploi ou à retourner au travail, les directeurs et gestionnaires à mieux traiter les besoins d'accommodements et les professionnels de la santé à comprendre les besoins des milieux de travail.
- En 2015, l'unité Gestion du patrimoine a lancé le programme de retraite BonjourLaVie^{MC}. Il s'agit d'un programme qui permet aux conseillers en sécurité financière de la Compagnie d'aider les clients à élaborer un plan de retraite adapté à leurs besoins.
- En 2015, la Compagnie a mis en place une initiative visant à s'assurer que les clients à valeur nette élevée admissibles profitaient de taux privilégiés.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	1 304 \$	1 220 \$	1 202 \$	4 894 \$	4 518 \$
Souscriptions	137	142	117	530	494
Bénéfice net	51	91	120	307	395

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2015, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 102 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 304 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 102 M\$ pour le trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 221 M\$, essentiellement en raison de l'augmentation de 12 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant se sont chiffrées à 83 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 376 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 894 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 373 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 563 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation de 11 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant se sont chiffrées à 331 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré à l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2015, les primes des produits d'assurance individuelle ont crû de 84 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation de 9 % des primes d'assurance-vie avec participation.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2015, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont crû de 20 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 137 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation sont demeurées vigoureuses et ont augmenté de 16 M\$, ou 19 %, alors que les souscriptions de produits d'assurance-vie universelle et d'assurance-vie temporaire ont été comparables à celles enregistrées au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont augmenté de 36 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour ainsi s'établir à 530 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation ont augmenté de 50 M\$, ou 15 %, alors que les souscriptions de produits d'assurance-vie universelle et d'assurance-vie temporaire ont diminué de 16 M\$, ou 13 %, ce qui s'explique en grande partie par les retards enregistrés dans le traitement des demandes d'assurance plus tôt au cours de l'exercice.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une diminution de 5 % des souscriptions d'assurance-vie avec participation.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net a diminué de 69 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 51 M\$. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats moins favorables au chapitre de la mortalité, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de l'apport des placements et par les résultats favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices. En 2014, les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance reflétaient surtout l'incidence des changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net a diminué de 88 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 307 M\$. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance évoquée dans les résultats trimestriels et à l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de l'apport des placements et par les résultats favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence positive sur le bénéfice net en 2015.

Au quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net a diminué de 40 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence positive sur le bénéfice net du troisième trimestre de 2015, modifications qui ne se sont pas reproduites au quatrième trimestre de 2015.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 40 M\$, en raison essentiellement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la diminution des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 23 M\$, comparativement à l'exercice précédent pour se chiffrer à 111 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la hausse de l'apport des placements liés aux surplus d'actifs du compte de participation de même qu'à l'incidence positive des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence positive sur le bénéfice net du troisième trimestre de 2015, modifications qui ne se sont pas reproduites au quatrième trimestre de 2015.

PERSPECTIVES — ASSURANCE INDIVIDUELLE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

L'unité Assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2015. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que la Compagnie est en bonne posture pour 2016 et les années à venir. La Compagnie a revu ses stratégies afin d'améliorer considérablement sa croissance interne grâce à la rentabilité des produits.

En 2016, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme, malgré les fluctuations des marchés. Cette façon de faire favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers. Les faibles niveaux de service liés au nouveau processus administratif mis en œuvre en 2014 se sont en grande partie redressés en 2015, et la Compagnie s'attend à ce que la situation continue de s'améliorer en 2016.

Le vaste réseau d'associés de distribution de la Compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que ses multiples marques lui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous donneront les moyens de conserver, en 2016, la première place du marché en matière de souscriptions. La Compagnie continuera d'améliorer sa gamme de solutions et de services ainsi que de mettre l'accent sur la croissance interne en améliorant constamment son service à la clientèle.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif, soit la croissance interne.

GESTION DU PATRIMOINE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	2 804 \$	2 504 \$	2 741 \$	10 832 \$	11 914 \$
Souscriptions	3 220	2 551	3 073	11 472	11 087
Honoraires et autres produits	316	310	297	1 247	1 200
Bénéfice net	119	116	69	479	383

Primes et dépôts

Les primes et dépôts ont augmenté de 63 M\$ au quatrième trimestre de 2015 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 2 804 M\$. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des primes et dépôts liés aux régimes de capitalisation collectifs en vigueur de la Compagnie et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Compte non tenu de l'incidence du montant de 1 066 M\$ lié à la conversion de certains actifs d'un régime de retraite en un produit de fonds distincts au premier trimestre de 2014, les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont chiffrés à 10 832 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré pour l'exercice précédent. La hausse des primes et dépôts liés aux fonds de placement de l'Individuelle a été contrebalancée par la baisse des primes et dépôts liés aux régimes de capitalisation collectifs, aux produits collectifs de placement seulement et aux rentes immédiates individuelles.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 300 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement à la hausse des primes et dépôts liés aux régimes de capitalisation collectifs en vigueur de la Compagnie, aux produits de rentes collectifs à prime unique et aux fonds de placement de l'Individuelle.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2015, les souscriptions ont crû de 147 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3 220 M\$. Cette augmentation tient principalement à la hausse des souscriptions liées aux fonds de placement de l'Individuelle, croissance stimulée par la hausse des souscriptions de produits destinés aux particuliers à valeur nette élevée.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les souscriptions ont augmenté de 385 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 11 472 M\$, surtout en raison de la hausse des souscriptions liées aux fonds de placement de l'Individuelle, laquelle a été contrebalancée en partie par une baisse des souscriptions liées aux produits collectifs de placement seulement, aux régimes de capitalisation collectifs et aux rentes immédiates individuelles.

Pour le quatrième trimestre de 2015, les souscriptions ont crû de 669 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement à l'augmentation des souscriptions liées aux fonds de placement de l'Individuelle, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

En ce qui a trait aux activités liées aux régimes de capitalisation collectifs et aux fonds de placement exclusifs de l'Individuelle, les entrées nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2015 se sont chiffrées à 358 M\$, comparativement à 264 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 21 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 788 M\$, comparativement à 2 152 M\$ pour l'exercice précédent, dont une tranche de 1 066 M\$ était liée à la conversion de certains actifs d'un régime de retraite en un produit de fonds distincts. Compte non tenu de cette conversion, les entrées nettes de trésorerie ont diminué de 298 M\$ principalement en raison d'une augmentation des retraits et d'une légère diminution des primes et dépôts liés aux régimes de capitalisation collectifs. Les taux de retrait sont semblables à ceux de l'exercice précédent, mais les retraits ont augmenté, suivant l'augmentation de l'actif.

Actif administré

	31 décembre	
	2015	2014
Actif géré		
Retraite et investissement de l'Individuelle		
Produits fondés sur le risque	5 739 \$	6 181 \$
Fonds distincts	29 836	29 250
Fonds communs de placement exclusifs	4 917	4 620
Services de retraite collectifs		
Produits fondés sur le risque	7 161	7 006
Fonds distincts	40 433	39 122
Actifs institutionnels	122	98
Total de l'actif géré	88 208 \$	86 277 \$
Autres actifs administrés ⁽¹⁾		
Retraite et investissement de l'Individuelle	6 620	6 050
Services de retraite collectifs	526	515
Total des autres actifs administrés	7 146 \$	6 565 \$
Total de l'actif administré	95 354 \$	92 842 \$
Sommaire par activité/produit		
Retraite et investissement de l'Individuelle	47 112	46 101
Services de retraite collectifs	48 242	46 741
Total de l'actif administré	95 354 \$	92 842 \$

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus Ltée, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par Groupe de gestion d'actifs GLC.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 316 M\$, principalement en raison de la croissance de l'actif administré moyen attribuable au rendement des fonds et aux flux de trésorerie nets positifs, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des marges. La croissance de l'actif administré découle des rendements positifs des titres à revenu fixe et des fonds d'actions américaines attribuables à la diminution des taux d'intérêt et à l'appréciation du dollar américain, respectivement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les rendements négatifs des fonds d'actions canadiennes imputables à la détérioration des marchés boursiers, en moyenne. La baisse des marges découle en grande partie de l'évolution du marché pour les produits de fonds distincts et de fonds communs de placement destinés aux particuliers à valeur nette élevée. De plus, les honoraires enregistrés au quatrième trimestre de 2014 avaient subi l'incidence négative d'une provision pour honoraires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires et autres produits ont augmenté de 47 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 247 M\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2015, les honoraires et autres produits ont crû de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des autres produits liés aux ententes de distribution.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 50 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 119 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par la hausse des honoraires nets, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation. En 2014, les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance reflétaient surtout les changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique et leur incidence négative sur le bénéfice.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net a augmenté de 96 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 479 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance évoquée dans les résultats trimestriels, la hausse de l'apport des placements, la hausse des honoraires nets et les résultats plus favorables au chapitre de la longévité, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'exploitation.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de l'apport des placements, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'exploitation.

PERSPECTIVES — GESTION DU PATRIMOINE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que la Compagnie est en bonne posture pour 2016 et les années à venir. La stratégie et la structure

de Gestion du patrimoine visent à améliorer la croissance grâce à la rentabilité des produits.

En 2016, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à effectuer des placements à long terme fructueux. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant à certaines catégories de conseillers, au besoin, une aide adaptée à leurs besoins.

Les multiples marques et le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Les honoraires de la Compagnie continuent d'être comprimés par les conditions concurrentielles du marché. Néanmoins, la Compagnie compte contrebalancer cette influence en faisant croître son actif géré et en poursuivant l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la Compagnie.

En 2015, la Compagnie a lancé le programme de retraite BonjourLaVie^{MC}. Il s'agit d'un programme qui permet aux conseillers en sécurité financière de la Compagnie d'aider les clients à élaborer un plan de retraite adapté à leurs besoins. Au cours des années à venir, le programme BonjourLaVie^{MC} devrait contribuer à l'augmentation des flux de trésorerie nets et des honoraires connexes liés aux fonds distincts, de même qu'à l'augmentation des souscriptions liées aux rentes immédiates individuelles. La Compagnie continuera d'axer ses efforts sur les services à la population vieillissante et sur l'amélioration de l'expérience client au moyen de diverses initiatives ciblant tant les clients de l'Individuelle que de la Collective.

La Compagnie mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers.

ASSURANCE COLLECTIVE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	2 002 \$	1 948 \$	1 931 \$	7 838 \$	7 708 \$
Souscriptions	135	251	121	633	583
Honoraires et autres produits	41	38	40	157	153
Bénéfice net	74	153	96	432	422

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 71 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 002 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation des primes et dépôts sur les marchés des moyennes et des grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 130 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 7 838 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 54 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation des primes et dépôts sur le marché des grandes affaires.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2015, les souscriptions ont crû de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 135 M\$. Cette augmentation tient principalement à la hausse des souscriptions sur les marchés des moyennes et des grandes affaires contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits d'assurance créances. Les souscriptions des produits d'assurance créances peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les souscriptions ont augmenté de 50 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour ainsi s'établir à 633 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des souscriptions dans tous les secteurs du marché.

Pour le quatrième trimestre de 2015, les souscriptions ont diminué de 116 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires, pour lequel une importante souscription de régime gouvernemental avait été enregistrée au trimestre précédent, et de la baisse des souscriptions de produits d'assurance créances, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des souscriptions sur le marché des moyennes affaires.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2015, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 41 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 157 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour l'exercice précédent.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net a diminué de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 74 M\$. Cette diminution tient essentiellement aux résultats moins favorables au chapitre de la morbidité, en particulier à l'égard de l'assurance-invalidité de longue durée, et à la hausse des charges d'exploitation engagées pour favoriser la croissance des affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net a augmenté de 10 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 432 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence positive des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au troisième trimestre de 2015 et à la hausse de l'apport des placements, contrebalancées en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et la hausse des charges d'exploitation.

Au quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net a diminué de 79 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité, de la baisse de l'apport des placements et de la hausse des charges d'exploitation, facteurs partiellement compensés par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence positive sur le bénéfice net du troisième trimestre de 2015, modifications qui ne se sont pas reproduites au quatrième trimestre de 2015.

PERSPECTIVES — ASSURANCE COLLECTIVE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2015, la Compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant des parts de marché importantes, voire les plus importantes dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché combinée à son expertise en gestion des dépenses et à sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue des primes reçues. Grâce notamment à des investissements efficaces dans les technologies numériques et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la Compagnie prévoit continuer d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Pour le quatrième trimestre de 2015, l'exploitation générale canadienne a enregistré un bénéfice net de 18 M\$, comparativement à 15 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation du bénéfice net est principalement attribuable à la hausse des produits de placement nets et à la baisse des charges d'exploitation, facteurs compensés en partie par la hausse des charges financières affectées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'exploitation générale canadienne a enregistré une perte nette de 23 M\$, comparativement à un bénéfice net de 28 M\$ pour l'exercice précédent. Cette variation du résultat net est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat, qui n'avaient pas eu lieu en 2014, ainsi qu'à la hausse des charges financières affectées, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits de placement nets et la baisse des charges d'exploitation.

Pour le quatrième trimestre de 2015, l'exploitation générale canadienne a enregistré un bénéfice net de 18 M\$, comparativement à une perte nette de 34 M\$ pour le trimestre précédent. Cette variation du résultat net est principalement attribuable à la diminution de l'impôt sur le résultat et à la hausse des produits de placement nets. Les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence négative sur le bénéfice net du troisième trimestre de 2015, modifications qui ne se sont pas reproduites au quatrième trimestre de 2015.

EXPLOITATION AMÉRICAINNE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. La Compagnie offre également des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres par l'intermédiaire de son unité des Marchés de l'Individuelle.

Putnam, l'unité de gestion d'actifs de la Compagnie, offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, la Compagnie offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est le principal fournisseur de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, et ses clients comptent 21 États qui ont recours à ses services de tenue de dossiers et deux États qui utilisent ses régimes de placement seulement, ainsi que le gouvernement de Guam.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, certains services administratifs ainsi que des services de distribution. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS
<p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays⁽¹⁾ pour plus de 7,5 millions de comptes de participants et 35 495 régimes⁽¹⁾ • Part de 23 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants⁽²⁾ • 20 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau⁽³⁾ • 7 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières⁽³⁾ • Les fonds Great-West Lifetime sont les 13^{es} fonds à date cible en importance aux États-Unis⁽⁴⁾
<p>PRODUITS ET SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur • Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur • Services de gestion de fonds, de placement et de consultation • Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique et produits de rentes individuels • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres
<p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques • Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels • Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement • Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés

(1) Au 31 décembre 2015

(2) Au 30 septembre 2015

(3) La part de marché se fonde sur les données annualisées relatives aux souscriptions pour la période du premier au troisième trimestre de 2015.

(4) Au 30 juin 2015

<p>GESTION D'ACTIFS</p> <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 148 G\$ US⁽¹⁾ • Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation stratégique de distribution au Japon <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Produits et services de gestion de placements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables • Investisseurs institutionnels – régimes de placement seulement à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) • Services de placement pour les régimes de placement seulement à cotisations définies • Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, l'analyse quantitative et les actions <p>Services administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie <p>DISTRIBUTION</p> <p>Particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 158 000 conseillers • Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains • Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam • Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de retraite <p>Investisseurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam • Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

(1) Au 31 décembre 2015

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	15 956 \$	13 719 \$	12 810 \$	53 648 \$	46 541 \$
Souscriptions	31 630	25 831	15 105	95 715	54 430
Honoraires et autres produits	637	591	522	2 378	1 820
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	125	96	89	409	306
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	92	73	77	318	274
Total de l'actif	86 775 \$	83 600 \$	72 902 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	218 231	206 579	190 817		
Total de l'actif géré	305 006	290 179	263 719		
Autres actifs administrés	503 125	468 712	433 754		
Total de l'actif administré	808 131 \$	758 891 \$	697 473 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Services financiers	86 \$	106 \$	93 \$	384 \$	382 \$
Gestion d'actifs	41	(8)	(1)	32	(71)
Exploitation générale	(2)	(2)	(3)	(7)	(5)
	125 \$	96 \$	89 \$	409 \$	306 \$
Services financiers (en dollars américains)	63 \$	81 \$	80 \$	299 \$	343 \$
Gestion d'actifs (en dollars américains)	31	(6)	(1)	25	(65)
Exploitation générale (en dollars américains)	(2)	(2)	(2)	(6)	(4)
	92 \$	73 \$	77 \$	318 \$	274 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2015

- Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2015, les activités liées aux services de retraite de Great-West Financial, de l'entreprise acquise J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS) et de Putnam ont été regroupées sous la marque Empower Retirement pour créer le deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis. Le nombre de comptes de participants a augmenté pour passer de 7,1 millions au 31 décembre 2014 à plus de 7,5 millions au 31 décembre 2015. Empower Retirement comprend également les activités liées aux comptes de retraite individuels qui étaient auparavant présentées dans les résultats des Marchés de l'Individuelle de Great-West Financial.

- Dans les rubriques portant sur les unités d'exploitation, les chiffres pour 2015 tiennent compte de la nouvelle structure d'entreprise, alors que les chiffres correspondants pour 2014 reflètent l'ancienne structure.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net s'est élevé à 318 M\$ US, une hausse de 44 M\$ US par rapport à l'exercice 2014. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 s'est chiffré à 92 M\$ US, soit une augmentation de 15 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE**SERVICES FINANCIERS****FAITS NOUVEAUX EN 2015**

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les souscriptions se sont chiffrées à 43,2 G\$ US, une hausse par rapport à 15,3 G\$ US pour l'exercice précédent. Les souscriptions se sont établies à 15,5 G\$ US pour le quatrième trimestre de 2015, ce qui représente une augmentation de 11,5 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de 2014, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'importantes souscriptions de régime d'Empower Retirement.
- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont chiffrés à 10,7 G\$ US, soit une augmentation de 31 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les primes et dépôts se sont établis à 3,8 G\$ US, une augmentation de 91 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions au sein d'Empower Retirement.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires et autres produits ont été de 973 M\$ US, comparativement à 727 M\$ US pour l'exercice 2014. Les honoraires et autres produits se sont établis à 260 M\$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, une hausse de 45 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant des flux de trésorerie positifs et de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net s'est élevé à 299 M\$ US, comparativement à 343 M\$ US pour l'exercice 2014. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net s'est

élevé à 63 M\$ US, une baisse de 17 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout attribuable à la hausse des charges d'exploitation et à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles.

- Empower Retirement continue d'engager des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires alors qu'elle cherche à apporter des améliorations afin d'enrichir les interactions avec le client et de simplifier les procédures administratives pour les prochaines années. La Compagnie prévoit investir un montant total d'environ 150 M\$ US dans le cadre de cette initiative qui s'échelonne sur plusieurs années. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2015, ces coûts ont fait diminuer le bénéfice net de 9 M\$ US et de 34 M\$ US, respectivement, ce qui devrait donner lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 20 M\$ US en 2016.
- La Compagnie s'est fixé un objectif annuel en matière de réduction des coûts qui s'établit entre 40 M\$ US et 50 M\$ US avant impôt. Les activités d'intégration devraient s'achever d'ici le deuxième trimestre de 2017, et la réduction annuelle des coûts d'exploitation devrait être entièrement réalisée une fois la transformation des activités terminée, au cours des trois ou quatre prochains exercices. La Compagnie s'attend à ce que ces synergies se concrétisent grâce aux efficiences permises par la transition des activités vers une plateforme administrative unique, grâce à l'utilisation accrue de Great-West Global, un service lancé au troisième trimestre de 2015 et qui regroupe plus de 314 professionnels situés en Inde, et grâce aux améliorations en matière de coûts favorisées par le volume des activités. Une charge d'amortissement liée aux améliorations apportées aux systèmes et aux infrastructures sera incluse dans les activités courantes. La Compagnie s'attend à ce que ces améliorations fassent croître la part de marché, car elles favoriseront la croissance future des souscriptions et amélioreront le taux de maintien des participants et des actifs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	5 087 \$	3 477 \$	2 268 \$	13 798 \$	9 028 \$
Souscriptions	20 761	15 589	4 563	55 865	16 917
Honoraires et autres produits	349	306	245	1 247	805
Bénéfice net	86	106	93	384	382
Primes et dépôts (en dollars américains)	3 796 \$	2 655 \$	1 990 \$	10 688 \$	8 172 \$
Souscriptions (en dollars américains)	15 493	11 900	4 003	43 195	15 310
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	260	233	215	973	727
Bénéfice net (en dollars américains)	63	81	80	299	343

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 1,8 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,8 G\$ US, en raison d'une hausse de 1,9 G\$ US enregistrée par Empower Retirement qui a été contrebalancée en partie par une baisse de 0,1 G\$ US sur les Marchés de l'Individuelle. La hausse enregistrée par Empower Retirement était principalement liée à une augmentation des souscriptions de régimes. Au quatrième trimestre de 2014, les primes et dépôts des comptes de retraite individuels, d'un montant de 0,1 G\$ US, étaient compris dans les Marchés de l'Individuelle, alors qu'ils sont plutôt compris dans Empower Retirement pour 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 2,5 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 10,7 G\$ US, en raison d'une hausse de 3,2 G\$ US au sein d'Empower Retirement, qui a été contrebalancée en partie par une baisse de 0,7 G\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle. Cette hausse enregistrée par Empower Retirement s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels. La baisse pour les Marchés de l'Individuelle tient surtout à la diminution des souscriptions dans les secteurs des avantages à l'intention des cadres et de l'assurance-vie des banques de détail. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts des comptes de retraite individuels, d'un montant de 0,3 G\$ US, étaient compris dans les Marchés de l'Individuelle, alors qu'ils sont plutôt compris dans Empower Retirement pour 2015.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions au sein d'Empower Retirement et des souscriptions dans le secteur des avantages à l'intention des cadres pour les Marchés de l'Individuelle.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2015, les souscriptions ont augmenté de 11,5 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice

précédent, pour s'établir à 15,5 G\$ US, en raison d'une hausse de 11,9 G\$ US enregistrée par Empower Retirement qui a été contrebalancée en partie par une baisse de 0,4 G\$ US sur les Marchés de l'Individuelle. La hausse des souscriptions enregistrée par Empower Retirement était principalement liée à une augmentation du nombre d'importantes souscriptions de régime. Près de 50 % de l'augmentation des souscriptions observée au cours du trimestre a trait à deux nouveaux clients, qui représentent approximativement 140 000 participants. Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions de comptes de retraite individuels, d'un montant de 0,4 G\$ US, étaient comprises dans les Marchés de l'Individuelle, alors qu'elles sont plutôt comprises dans Empower Retirement pour 2015.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les souscriptions ont augmenté de 27,9 G\$ US par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 43,2 G\$ US. Cette hausse découle de l'augmentation de 29,1 G\$ US enregistrée par Empower Retirement qui a été partiellement contrebalancée par une diminution de 1,2 G\$ US au sein des Marchés de l'Individuelle. La hausse des souscriptions enregistrée par Empower Retirement était principalement liée à une augmentation du nombre d'importantes souscriptions de régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions de comptes de retraite individuels, d'un montant de 0,9 G\$ US, étaient comprises dans les Marchés de l'Individuelle, alors qu'elles sont plutôt comprises dans Empower Retirement pour 2015.

Au quatrième trimestre de 2015, les souscriptions ont augmenté de 3,6 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison d'une hausse de 3,4 G\$ US enregistrée par Empower Retirement et d'une hausse de 0,2 G\$ US sur les Marchés de l'Individuelle. La hausse des souscriptions enregistrée par Empower Retirement était principalement liée à une augmentation du nombre d'importantes souscriptions de régime, tandis que la hausse pour les Marchés de l'Individuelle tient surtout à l'augmentation des souscriptions dans les secteurs des avantages à l'intention des cadres.

Empower Retirement – Valeur des comptes (en dollars américains)

	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2015	2014	2015	2014	% de variation
Fonds général – options fixes	527 \$	303 \$	10 993 \$	10 466 \$	5 %
Fonds distincts – options variables	(801)	129	19 583	20 384	(4)
Fonds communs de placement exclusifs ⁽¹⁾	9 212	1 217	16 285	7 073	130
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement ⁽²⁾	(12 930)	193 921	364 582	377 512	(3)
	(3 992) \$	195 570 \$	411 443 \$	415 435 \$	(1) %

(1) Au 31 décembre 2015, les fonds communs de placement exclusifs comprenaient un montant de 6,6 G\$ US de fonds gérés par Putnam (0,9 G\$ US au 31 décembre 2014) et un montant de 0,7 G\$ US d'actifs de comptes de retraite individuels transférés des Marchés de l'Individuelle.

(2) Au 31 décembre 2015, la valeur des comptes d'options de placement de détail non affiliées et de services administratifs seulement comprenait un montant de 1,0 G\$ US d'actifs de comptes de retraite individuels transférés des Marchés de l'Individuelle. Au 31 décembre 2014, la valeur des comptes d'options de placement de détail non affiliées et de services administratifs seulement comprenait un montant de 4,6 G\$ US lié à la prestation par Empower Retirement de services administratifs en ce qui a trait aux fonds gérés par Putnam.

Au 31 décembre 2015, la valeur des comptes d'Empower Retirement avait diminué de 4,0 G\$ US par rapport au résultat enregistré au 31 décembre 2014. La diminution de 12,9 G\$ US des actifs liés aux options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement tient compte du transfert des activités relatives aux régimes à cotisations définies de Putnam à Empower Retirement le 1^{er} janvier 2015, qui a donné lieu au reclassement, en fonds communs de placement exclusifs, d'une tranche de 4,6 G\$ US de ces actifs et est inclus dans l'augmentation de 9,2 G\$ US

des fonds communs de placement exclusifs. Compte non tenu de l'incidence du transfert, la diminution des options de placement de détail non affiliées et de la valeur des comptes de services administratifs seulement était principalement attribuable au recul des marchés boursiers et aux sorties d'actifs nettes. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une augmentation des fonds communs de placement exclusifs en raison des entrées nettes de trésorerie.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 45 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 260 M\$ US. Cette augmentation s'explique principalement par un ajustement non récurrent de 18 M\$ US des honoraires relativement à la variation des honoraires liés aux actifs, par l'incidence du transfert des activités relatives aux régimes à cotisations définies de Putnam à Empower Retirement le 1^{er} janvier 2015 et par l'augmentation des honoraires liés aux actifs attribuable à la croissance de ces actifs découlant des flux de trésorerie nets positifs et de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne. Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires de Putnam comprenaient un montant de 8 M\$ US lié aux activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires et autres produits ont augmenté de 246 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 973 M\$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires de RPS se sont chiffrés à 183 M\$ US, en hausse de 129 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires de Putnam comprenaient un montant de 31 M\$ US lié aux activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 27 M\$ US par rapport au trimestre précédent. Compte non tenu de l'ajustement mentionné dans les résultats trimestriels, les honoraires et autres produits ont augmenté de 9 M\$ US, principalement en raison de l'augmentation de l'actif administré moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie nets positifs au quatrième trimestre.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net a diminué de 17 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 63 M\$ US. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2015 comprennent des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires relatives à Empower Retirement de 7 M\$ US, comparativement à 8 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2014. Compte non tenu de ces dépenses, le bénéfice net a diminué de 18 M\$ US, principalement en raison de la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, de la baisse de l'apport des placements, de l'incidence du transfert des activités relatives aux régimes à cotisations définies de Putnam à Empower Retirement et de l'augmentation des charges d'exploitation. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par un ajustement de 11 M\$ US à la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de RPS afin de refléter les attentes actuelles en matière de rétention des clients. La perte nette de Putnam au quatrième trimestre de 2014 comprenait une perte nette de 4 M\$ US liée aux activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net a diminué de 44 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 299 M\$ US. Le bénéfice net calculé depuis le début de l'exercice comprend des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires relatives à Empower Retirement de 28 M\$ US, comparativement à 11 M\$ US pour la période correspondante de 2014. Compte non tenu de ces dépenses, le bénéfice net a diminué de 27 M\$ US, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, de l'augmentation des charges d'exploitation et de l'incidence du transfert des activités relatives aux régimes à cotisations définies de Putnam à Empower Retirement. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par l'ajustement de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de RPS dont il a été

question pour les résultats du trimestre ainsi que par l'augmentation de l'apport des placements. La perte nette de Putnam pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprenait une perte nette de 19 M\$ US liée aux activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées.

Pour le quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net a diminué de 18 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles, de la hausse des charges d'exploitation et de résultats moins favorables au chapitre de la mortalité, facteurs contrebalancés en partie par un ajustement à la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de RPS évoqué dans les résultats trimestriels.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2015, les progrès continus réalisés à l'égard des initiatives stratégiques de Great-West Financial ont placé la Compagnie sur la voie d'une solide croissance. Empower Retirement a conclu avec succès son premier exercice complet d'exploitation en 2015. Regroupant les activités de retraite de trois sociétés prospères et établies de longue date qui offrent des produits et des services uniques, mais complémentaires, Empower Retirement est en bonne position pour profiter d'importantes occasions de croissance au sein de tous les secteurs du marché.

En 2016, Empower Retirement continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. Empower Retirement a regroupé les forces propres aux activités de retraite de Great-West Financial, de RPS et de Putnam en matière de technologie dans une même plateforme permettant la tenue de dossiers, y compris le lancement en 2015 d'une application interactive unique sur le Web visant à aider les participants à mieux comprendre leurs besoins relativement à leur revenu de retraite. En 2016, diverses initiatives seront mises en place pour améliorer la prestation des services sur cette plateforme; par exemple, les outils à l'intention des clients seront standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client seront optimisées, et de meilleures pratiques seront adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. La Compagnie s'attend à ce que ces améliorations se traduisent par une rétention accrue des clients et qu'elles donnent finalement lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré. La Compagnie croit que les fonds Great-West Lifetime et les produits de comptes gérés offerts dans le cadre de régimes à cotisations définies continuent de contribuer à cette croissance.

En 2016, Great-West Financial continuera de chercher à atteindre l'efficacité opérationnelle. La transition des activités de tenue de dossiers vers une plateforme administrative unique et la migration de systèmes choisis et d'activités n'exigeant pas d'interactions avec le client à l'entité Great-West Global en Inde constituent d'importantes initiatives en vue de réduire les coûts unitaires.

L'unité des Marchés de l'Individuelle continuera de mettre la priorité sur les produits axés sur la valeur qui comprennent des avantages uniques, ces produits étant distribués par l'intermédiaire de canaux bien connus de Great-West Financial. Cette dernière met l'accent sur la valeur et les produits novateurs qu'elle fournit aux partenaires et aux courtiers ainsi qu'à leur clientèle.

En 2015, Great-West Financial a occupé le deuxième rang parmi les distributeurs de produits d'assurance-vie offerts par l'entremise de banques. La stratégie de la Compagnie vise à préserver le patrimoine et le revenu de retraite des clients en leur offrant une vaste gamme de produits axés sur la croissance de l'actif, la protection du revenu et le transfert du patrimoine. Aux fins de distribution des produits de revenu de retraite aux particuliers, la Compagnie a mis en place des partenariats stratégiques avec des banques et des courtiers indépendants, dont le nombre de conseillers

offrant les produits de rentes de Great-West Financial a plus que doublé, se chiffrant à près de 20 000. Cette progression permet à Great-West Financial d'offrir ses produits de revenu de retraite à un plus grand nombre de personnes. De nouveaux produits, annoncés en 2015, seront lancés en 2016 afin de repositionner les produits de revenu de retraite au sein du marché. La Compagnie s'attend à ce que ces stratégies novatrices en matière de distribution et de produits fassent croître la part de marché de Great-West Financial dans le marché des produits de revenu de retraite.

Dans le marché des avantages à l'intention des cadres, Great-West Financial fournit des solutions qui répondent aux besoins complexes des entreprises en matière de financement des avantages du personnel et de rétention des principaux dirigeants. Great-West Financial noue des partenariats avec un réseau de conseillers et de courtiers spécialisés en avantages du personnel afin de créer des solutions taillées sur mesure en fonction des besoins des clients. Les relations de longue date avec les courtiers et les nouveaux partenariats ont contribué à la hausse des souscriptions auprès des banques régionales ainsi qu'aux souscriptions records auprès des banques d'affaires en 2015, ce qui devrait favoriser la croissance des souscriptions dans l'avenir.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2015

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 148,4 G\$ US au 31 décembre 2015, en baisse de 9,2 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 a augmenté de 0,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 155,8 G\$ US.

- Les souscriptions se sont chiffrées à 31,1 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à 33,9 G\$ US pour l'exercice 2014. Les souscriptions de Putnam pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 ont diminué de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,1 G\$ US.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires ont été de 885 M\$ US, comparativement à 918 M\$ US pour l'exercice 2014. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les honoraires se sont chiffrés à 216 M\$ US, en baisse de 27 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2015, environ 69 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper sur une période de trois ans.
- Pour la vingt-sixième année consécutive, DALBAR Inc. a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement, faisant état de la constance et de la fiabilité du chef de file. Putnam a d'ailleurs remporté 24 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années, et a été récipiendaire du prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour les quatre dernières années.
- En janvier 2016, ce qui en fait un événement postérieur au 31 décembre 2015, Putnam a lancé Maneuver in Markets™, son programme à multiples facettes, pour aider les conseillers et leurs clients à relever quatre défis importants auxquels ils sont confrontés aujourd'hui :
 - Composer avec les taux d'intérêt
 - Accroître les options à court terme
 - Réduire le risque au moyen de la diversification
 - Rechercher les meilleurs rendements

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Souscriptions	10 869 \$	10 242 \$	10 542 \$	39 850 \$	37 513 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements	218	219	197	864	743
Honoraires liés au rendement	14	5	13	28	30
Frais administratifs	44	45	47	173	178
Commissions et frais de placement	12	16	20	66	64
Honoraires	288	285	277	1 131	1 015
Bénéfice net (perte nette) des activités principales ⁽¹⁾	23	8	14	56	(1)
Déduire : charges financières et autres (après impôt) ⁽¹⁾	18	(16)	(15)	(24)	(70)
Bénéfice net (perte nette) présenté	41	(8)	(1)	32	(71)
Souscriptions (en dollars américains)	8 111 \$	7 818 \$	9 248 \$	31 097 \$	33 908 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	163	167	173	676	672
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	11	4	12	23	27
Frais administratifs (en dollars américains)	33	34	41	135	161
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	9	12	17	51	58
Honoraires (en dollars américains)	216	217	243	885	918
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) ⁽¹⁾	17	6	12	43	(2)
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains) ⁽¹⁾	14	(12)	(13)	(18)	(63)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains)	31	(6)	(1)	25	(65)
Marge d'exploitation avant impôt (en dollars américains) ⁽²⁾	13,5 %	5,2 %	13,4 %	8,5 %	4,9 %

(1) Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales (une mesure financière non définie par les IFRS) est une mesure du rendement de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence des charges financières de l'exploitation générale, des affectations, des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

(2) La marge d'exploitation avant impôt (une mesure financière non définie par les IFRS) correspond au bénéfice net (à la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité Gestion d'actifs divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements.

Souscriptions

Les souscriptions au quatrième trimestre de 2015 ont diminué de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,1 G\$ US, en raison de la diminution de 2,0 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement qui a été contrebalancée en partie par la hausse de 0,9 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont diminué de 2,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 31,1 G\$ US, en raison de la diminution de 5,1 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement qui a été contrebalancée en partie par la hausse de 2,3 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Les souscriptions au quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 0,3 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison de l'augmentation de 0,3 G\$ US des souscriptions institutionnelles, le montant des souscriptions de fonds communs de placement ayant été comparable à celui enregistré au trimestre précédent.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2015 ont diminué de 27 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 216 M\$ US. Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2014 comprenaient des honoraires de 8 M\$ US liés aux activités relatives aux régimes à cotisations définies, qui ont été transférées à Empower Retirement le 1^{er} janvier 2015 (les « activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées »). Compte non tenu de l'incidence des activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées, les honoraires ont diminué de 19 M\$ US, surtout en raison de la baisse des frais de gestion de placements découlant de la diminution de l'actif géré moyen, et de la baisse des autres honoraires basés sur l'actif et les souscriptions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires se sont chiffrés à 885 M\$ US, en baisse de 33 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires comprenaient un montant de 31 M\$ US lié aux activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées. Compte non tenu de l'incidence des activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées, les honoraires sont demeurés comparables à ceux enregistrés à l'exercice précédent, la diminution des honoraires liés au rendement et des autres honoraires basés sur l'actif et les souscriptions ayant été contrebalancée par la hausse des frais de gestion de placements découlant d'une légère croissance de l'actif géré moyen.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2015 sont demeurés comparables à ceux enregistrés pour le trimestre précédent, la hausse des honoraires liés au rendement en raison de leur caractère saisonnier ayant été contrebalancée par la baisse des frais de gestion de placements et des autres honoraires basés sur l'actif et les souscriptions qui découle de la diminution de l'actif géré moyen.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net des activités principales (une mesure financière non définie par les IFRS) s'est chiffré à 17 M\$ US, comparativement à 12 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités principales du quatrième trimestre de 2014 tenait compte d'une perte nette de 4 M\$ US attribuable au transfert des activités relatives aux régimes à cotisations définies et d'un recouvrement de coûts de 12 M\$ US relatif au règlement d'une question juridique au quatrième trimestre de 2014. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice net des activités principales a augmenté de 13 M\$ US, principalement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements et de la baisse des charges liées à l'impôt sur le résultat, aux coûts de la rémunération et au volume, contrebalancés en partie par une diminution des honoraires. Pour le quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net présenté, y compris les charges financières et autres, s'est chiffré à 31 M\$ US, comparativement à une perte nette de 1 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2015, les charges financières et autres représentent un recouvrement de coûts de 14 M\$ US, y compris l'incidence positive d'un ajustement apporté à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat de 27 M\$ US, comparativement à des charges de 13 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du rajustement apporté à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat, les charges financières et autres sont demeurées comparables à celles enregistrées pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 43 M\$ US, comparativement à une perte nette de 2 M\$ US pour l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net des activités principales tenait compte d'une perte nette de 19 M\$ US attribuable aux activités relatives aux régimes à cotisations définies transférées, d'une charge d'impôt de 13 M\$ US découlant d'un ajustement d'impôt non récurrent pour les exercices antérieurs lié à l'investissement de capitaux de lancement dans des fonds étrangers et du recouvrement de coûts de 12 M\$ US évoqué dans les résultats trimestriels. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice net des activités principales a augmenté de 25 M\$ US, principalement en raison d'une baisse des charges d'exploitation, augmentation contrebalancée en grande partie par la diminution des produits nets tirés des placements. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net présenté, y compris les charges financières et autres, a été de 25 M\$ US, comparativement à une perte nette de 65 M\$ US pour l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les charges financières et autres ont diminué de 45 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 18 M\$ US. Les charges financières et autres pour l'exercice considéré tiennent compte de l'ajustement apporté à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat de 27 M\$ US mentionné plus haut. Les charges financières et autres pour l'exercice 2014 tenaient compte de l'incidence de la charge de rémunération fondée sur des actions de 23 M\$ US et des charges indirectes de 4 M\$ US pour les fonds Putnam, contrebalancées en partie par la reprise de certaines réserves pour impôt de 8 M\$ US liées à des vérifications fiscales réalisées pour des exercices antérieurs, reprise qui ne s'est pas reproduite en 2015.

Le bénéfice net des activités principales pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 11 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des produits nets tirés des placements et de la diminution des coûts de rémunération, qui ont été contrebalancés en partie par la hausse de l'impôt. Pour le quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net présenté, y compris les charges financières et autres, s'est chiffré à 31 M\$ US, comparativement à une perte nette de 6 M\$ US pour le trimestre précédent. Pour le quatrième trimestre de 2015, les charges financières et autres représentent un recouvrement de coûts de 14 M\$ US, comparativement à des charges de 12 M\$ US pour le trimestre précédent. Cette variation est principalement attribuable à l'incidence positive de l'ajustement apporté à certaines estimations liées à l'impôt évoqué dans les résultats trimestriels.

ACTIF GÉRÉ**Actif géré (en dollars américains)**

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Actif au début	146 638 \$	156 348 \$	157 047 \$	157 572 \$	149 556 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	4 252	4 233	6 244	18 593	23 693
Rachats – fonds communs de placement	(6 543)	(5 518)	(5 573)	(22 735)	(17 803)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	(2 291)	(1 285)	671	(4 142)	5 890
Souscriptions – marchés institutionnels	3 859	3 585	3 004	12 504	10 215
Rachats – marchés institutionnels	(2 772)	(2 164)	(4 913)	(11 221)	(14 803)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	1 087	1 421	(1 909)	1 283	(4 588)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(1 204)	136	(1 238)	(2 859)	1 302
Incidence du rendement du marché	2 936	(9 846)	1 763	(6 343)	6 714
Actif à la fin	148 370 \$	146 638 \$	157 572 \$	148 370 \$	157 572 \$
Actif géré moyen					
Fonds communs de placement	80 180	83 584	85 462	84 689	82 735
Actifs institutionnels	71 036	69 757	71 769	71 089	72 394
Total de l'actif géré moyen	151 216 \$	153 341 \$	157 231 \$	155 778 \$	155 129 \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, l'actif géré moyen a diminué de 6,0 G\$ US pour se chiffrer à 151,2 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement négatif du marché sur une période de douze mois ainsi que des sorties d'actifs nettes. Pour le quatrième trimestre de 2015, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,2 G\$ US, ce qui est comparable au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 2,3 G\$ US et les entrées d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 1,1 G\$ US.

L'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 a augmenté de 0,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 155,8 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence du rendement positif général du marché et des placements, qui a été contrebalancée en grande partie par les sorties d'actifs nettes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 2,9 G\$ US comparativement à des entrées d'actifs nettes de 1,3 G\$ US pour l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les sorties d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à 4,1 G\$ US et les entrées d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 1,3 G\$ US.

L'actif géré moyen a diminué de 2,1 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des marchés, liée au moment où les fluctuations des marchés se produisent au cours des trimestres, et des sorties d'actifs nettes.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2016, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain, des régimes de placement seulement à cotisations définies, et celui des conseillers en placement inscrits, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

Putnam continue de générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d'actifs qui ont été reconnues au sein du marché, comme en témoignent les éloges de certains observateurs du secteur. Putnam maintient son engagement à fournir à ses clients un rendement supérieur ajusté en fonction du risque.

L'innovation restera un puissant outil de différenciation en 2016. Putnam continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. En outre, Putnam entend continuer d'investir dans les technologies afin de pouvoir adapter l'ampleur de son modèle d'affaires de façon plus efficiente et d'étendre son réseau de distribution.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2015, l'exploitation générale américaine a affiché une perte nette de 2 M\$ US, un résultat comparable à celui enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la perte nette de l'exploitation générale américaine a augmenté de 2 M\$ US par rapport à l'exercice 2014, pour s'établir à 6 M\$ US, en raison des coûts de restructuration et d'acquisition liés à RPS.

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, qui s'est élevée à 2 M\$ US, est comparable à celle enregistrée pour le trimestre précédent.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers indépendants et des conseillers en avantages du personnel. Les activités hors de l'île de Grande-Bretagne établies à l'île de Man et en Irlande portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni. Canada Life Investments est la division responsable de la gestion des fonds au Royaume-Uni; elle gère des actifs de plus de 36 G£. Ces actifs comprennent des actions, des titres à revenu fixe, des biens, des prêts hypothécaires et de la trésorerie pour des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, ainsi qu'une vaste gamme de fonds de revenu viager, de fonds de retraite et de fonds communs de placement. Ces fonds sont principalement distribués par l'entremise de conseillers financiers, de gestionnaires de patrimoine et de gestionnaires de fonds discrétionnaires au Royaume-Uni.

Les principaux produits offerts en Irlande, par l'entremise d'Irish Life, sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance individuelle et collective et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Investment Managers (ILIM) représente les activités de gestion des fonds de la Compagnie en Irlande, et gère les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales, et est le premier gestionnaire de services de retraite en importance en Irlande.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie.

Les activités de la Compagnie englobent les traités de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco afin de mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE ET RENTES
PART DE MARCHÉ
Royaume-Uni
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 26 % du marché⁽¹⁾ • Chef de file du marché de l'assurance-revenu collective, détenant 20 % de ce marché⁽¹⁾ • Parmi les cinq principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec 20 % du marché • Une des principales compagnies d'assurance-vie hors de l'île de Grande-Bretagne qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 25 %⁽³⁾ • Parmi les 10 premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec 9 % du marché⁽²⁾
Irlande
<ul style="list-style-type: none"> • Première compagnie d'assurance-vie en importance avec 36 % du marché⁽⁴⁾ • Position enviable sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 30 % du marché⁽⁴⁾ • Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés • ILIM est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établit à plus de 50 G€
Allemagne
<ul style="list-style-type: none"> • Un des trois principaux assureurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte indépendant intermédiaire⁽⁴⁾ • Parmi les dix premiers fournisseurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte⁽³⁾

(1) Au 31 décembre 2014

(2) La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2015 obtenues auprès des conseillers financiers indépendants, des conseillers restricted whole of market et des distributeurs sans l'intervention d'un conseiller.

(3) Au 30 septembre 2015

(4) Au 30 juin 2015

<p>ASSURANCE ET RENTES (SUITE)</p> <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Rentes à échéance fixe • Investissement de régime de retraite • Épargne • Assurance-vie • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits d'assurance et de retraite de l'Individuelle et de la Collective • Produits de rentes individuelles et collectives • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits de retraite • Protection du revenu (assurance-invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) • Assurance-vie individuelle
<p>DISTRIBUTION</p> <p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers financiers indépendants • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Agents de ventes directes • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés
<p>RÉASSURANCE</p> <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les deux premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires de réassurance-vie structurées prises en charge⁽¹⁾ • Placée pour participer aux faits nouveaux du marché européen de la réassurance-vie structurée • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes • Chef de file en matière de réassurance relative aux rentes et à la longévité au Royaume-Uni et ailleurs en Europe <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions privilégiant un allègement de capital <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes <p>Rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes à capital fixe • Protection contre le risque de longévité <p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

(1) Au 31 décembre 2014

CONCURRENCE

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la Compagnie possède de solides parts de marché dans l'assurance collective, les rentes immédiates et la gestion du patrimoine.

Les changements apportés au budget au Royaume-Uni sont entrés en vigueur en avril 2015, ce qui a fourni une plus grande souplesse aux particuliers qui ont pris leur retraite à compter du 1^{er} avril 2015 et a entraîné une baisse de la demande pour les produits de rentes immédiates. En 2015, la Compagnie a continué d'offrir des produits de rentes standards et améliorés, les éventuels titulaires de polices devant subir une évaluation médicale avant d'être acceptés dans le cas des rentes améliorées, tout en conservant sa part de marché. En 2015, la Compagnie a lancé de nouveaux produits sous la marque CanRetire pour les personnes qui souhaitent jouir de la plus grande souplesse qui leur est offerte en matière de retraite. La Compagnie a également lancé une gamme de produits de rentes collectives, qui est destinée aux fiduciaires des régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. La concurrence s'est accrue lorsqu'un grand nombre de nouveaux participants ont intégré ce marché à la suite de la diminution de la taille globale du marché des produits de rentes immédiates sur les Marchés de l'Individuelle.

En 2015, les activités de gestion du patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne ont subi les effets d'un marché relativement stable, principalement en raison de la faiblesse continue du volume des affaires issues du secteur des banques privées. Les souscriptions de détail plus rentables ont été maintenues tout comme l'ont été celles effectuées par l'entremise d'entreprises de gestion discrétionnaire de fonds. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International maintient une position de chef de file dans ce secteur du marché.

En juillet 2015, Canada Life a acquis Legal & General International (Ireland) Limited (LGII), ce qui accroît l'ampleur de ses activités hors de l'île de Grande-Bretagne établies en Irlande et permet de nouer des relations avec une nouvelle clientèle institutionnelle au Royaume-Uni.

Le marché de la gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne a continué de se stabiliser, à la suite du ralentissement des activités de placement en obligations observé en 2013 en raison des changements apportés à la réglementation relative à la distribution.

IRLANDE

En 2013, la Compagnie a maintenu sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life, et elle demeure la plus importante compagnie d'assurance-vie, avec une part de marché de 36 %. Irish Life suit une stratégie de distribution multi-canaux dont l'objectif est de doter la Compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques).

Irish Life Investment Managers (ILIM) est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à plus de 50,4 G€ au 31 décembre 2015.

Setanta Asset Management (Setanta), une filiale de la Canada-Vie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à 7,6 G€ au 31 décembre 2015.

ALLEMAGNE

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance en unités de compte sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a su se maintenir parmi les trois principaux fournisseurs de ce secteur du marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services. En 2015, une baisse de la demande de produits d'assurance traditionnels a été observée en Allemagne à la suite de la diminution des taux d'intérêt garantis prévus par la loi sur ces produits. La Canada-Vie a tiré parti de l'occasion de croissance ainsi créée pour offrir des produits en unités de compte.

RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande en matière de solutions privilégiant un allègement de capital demeure forte en raison des exigences en matière de réserves qui demeurent strictes à l'égard des produits d'assurance-vie temporaire et universelle. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de ce marché, ce qui contribue à intensifier la concurrence à l'égard de ces activités. Toutefois, selon des sondages sectoriels publiés en 2015, la Compagnie demeure un

des deux principaux fournisseurs de solutions privilégiant un allègement de capital sur le marché américain.

La Compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la diversification de la valeur des clients. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital qui génèrent des avantages en vertu du nouveau modèle continue de croître. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché; toutefois, la demande de produits relatifs à la longévité continue de dépasser l'offre.

Les assureurs et les réassureurs de biens ont été peu touchés par les catastrophes majeures en 2015. Le nombre de tempêtes importantes survenues au cours de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2015 a été inférieur à la moyenne. Par conséquent, il est toujours aussi difficile d'établir la tarification au sein du marché des protections de biens immobiliers dans le cas de catastrophes.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	6 056 \$	9 841 \$	5 340 \$	27 763 \$	19 359 \$
Honoraires et autres produits	327	284	290	1 221	1 193
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	303	296	274	1 174	1 038
Total de l'actif	167 265 \$	162 402 \$	142 317 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	29 210	27 575	20 736		
Total de l'actif géré	196 475	189 977	163 053		
Autres actifs administrés	41 587	41 146	41 806		
Total de l'actif administré	238 062 \$	231 123 \$	204 859 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Assurance et rentes	234 \$	229 \$	218 \$	886 \$	810 \$
Réassurance	73	71	71	313	265
Exploitation générale européenne	(4)	(4)	(15)	(25)	(37)
Bénéfice net	303 \$	296 \$	274 \$	1 174 \$	1 038 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2015

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net s'est élevé à 1 174 M\$, une hausse de 136 M\$ par rapport à l'exercice 2014. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 s'est chiffré à 303 M\$, soit une augmentation de 29 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 8,4 G\$ par rapport à l'exercice 2014 pour atteindre 27,8 G\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, les primes et dépôts se sont établis à 6,1 G\$, une augmentation de 0,7 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions dans la plupart des gammes de produits.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires et autres produits ont augmenté de 28 M\$ par rapport à l'exercice 2014 pour se chiffrer à 1 221 M\$. Les honoraires et autres produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 ont crû de 37 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 327 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion d'actifs.
- Le 3 mars 2015, la Compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec The Equitable Life Assurance Society (Equitable Life) au Royaume-Uni visant l'acquisition, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Canada Life Limited, des actifs et des passifs liés aux activités de rentes d'Equitable Life. La transaction a donné lieu au départ à la cession en réassurance d'environ 31 000 polices. Les passifs relatifs à ces polices et l'actif qui les couvre se chiffrent à environ 1,6 G\$. Les arrangements liés à la réassurance initiale sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015 et le transfert final devrait être finalisé en 2016, sous réserve de l'approbation de la cour.
- Les activités de migration de polices qui s'inscrivent dans le cadre de l'intégration d'Irish Life ont été menées à terme avec succès au deuxième trimestre de 2015. La Compagnie prévoit maintenant réaliser des synergies annualisées de 48 M€ à la suite de l'acquisition d'Irish Life, un montant qui est de 20 % supérieur à la cible de synergie annualisée établie à 40 M€.
- Le 1^{er} juillet 2015, la Compagnie a conclu, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, The Canada Life Group (U.K.) Limited, l'acquisition de Legal & General International (Ireland) Limited (LGII), une filiale de Legal & General Group Plc située à Dublin. LGII propose des solutions de qualité en matière de placements et de gestion du patrimoine axées principalement sur le marché des clients à valeur nette élevée du Royaume-Uni. LGII exerce dorénavant ses activités sous le nom Canada Life International Assurance (Ireland) (CLIAI). Avant l'acquisition, ces actifs étaient compris dans les autres actifs administrés, car les fonctions administratives et de tenue de dossiers du portefeuille de LGII étaient exercées par une filiale d'Irish Life. Ces actifs sont maintenant compris dans les fonds distincts.
- Un an après la campagne de repositionnement de la marque Irish Life sous le slogan « We know Irish life. We are Irish Life. », la Compagnie offre maintenant la marque préférée des clients dans les catégories des services de retraite et de l'assurance-vie et elle a solidifié son classement parmi les trois meilleures marques de placements de détail. La campagne de repositionnement a été couronnée par de nombreux prix, notamment celui de la meilleure campagne en ce qui a trait aux activités regroupées à l'occasion des All Ireland Marketing Awards.
- Dans le cadre des Irish Pensions Awards 2015, Irish Life Investment Managers a remporté le prix dans la catégorie Investment Manager of the Year pour une troisième année d'affilée. De plus, Setanta Asset Management a été nommé Equities Manager of the Year pour une quatrième année d'affilée, ce qui reflète un rendement très solide des actions.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	4 497 \$	8 354 \$	3 875 \$	22 127 \$	14 931 \$
Souscriptions	3 917	7 716	3 155	19 485	12 388
Honoraires et autres produits	320	278	284	1 197	1 155
Bénéfice net	234	229	218	886	810

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 0,6 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,5 G\$. Cette augmentation s'explique par la hausse des souscriptions dans la plupart des gammes de produits au Royaume-Uni, ce qui comprend l'apport des activités de LGII acquises, en Allemagne et en Irlande, ainsi que par l'incidence de la fluctuation des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 7,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 22,1 G\$. Cette augmentation tient essentiellement à l'acquisition des activités de rentes d'Equitable Life au premier trimestre de 2015, à la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds, ce qui comprend un montant de 3,5 G\$ lié à Ark Life au troisième trimestre de 2015, et à la hausse des souscriptions dans la plupart des gammes de produits au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. Elle a été contrebalancée en partie par l'incidence de la fluctuation des devises découlant de l'affaiblissement de l'euro au cours du premier semestre de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014.

Au quatrième trimestre de 2015, les primes et dépôts ont diminué de 3,9 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, ce qui comprend un montant de 3,5 G\$ lié à Ark Life au troisième trimestre de 2015. Cette diminution a été en partie contrebalancée par la hausse des souscriptions dans la plupart des gammes de produits en Irlande et en Allemagne, ainsi que par la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine au Royaume-Uni.

Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 3,9 G\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les souscriptions ont augmenté de 7,1 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 19,5 G\$. Les hausses enregistrées pour le trimestre et l'exercice s'expliquent par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts des périodes respectives.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2015 ont diminué de 3,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la période correspondante.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 36 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 320 M\$, en raison principalement de la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne, qui découle de la croissance de l'actif géré et de l'incidence de la fluctuation des devises.

Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont augmenté de 42 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 197 M\$, en raison principalement de la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne, qui découle de la croissance de l'actif géré, partiellement contrebalancée par l'incidence de la fluctuation des devises attribuable à l'affaiblissement de l'euro au premier semestre de 2015 par rapport à la période correspondante de 2014.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2015 ont augmenté de 42 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne, qui découle de la croissance de l'actif géré et de la hausse des honoraires relatifs aux profits qui se rapportent à un bloc d'affaires fermé de produits en unités de compte en Irlande. Les honoraires relatifs à ce bloc d'affaires sont particulièrement sensibles à l'activité du marché au début et à la fin d'une période de présentation de l'information financière.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 234 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre de la morbidité au Royaume-Uni, à la hausse de l'apport des placements en Irlande, au pourcentage plus élevé de produits assujettis à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers et à l'incidence des fluctuations des devises. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni et par la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. En 2014, les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance reflétaient surtout l'incidence des changements apportés aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique. Le bénéfice net comprend un montant de 110 M\$ enregistré en Irlande, en hausse de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2014, en raison principalement d'une hausse de l'apport des placements et des avantages des activités d'intégration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net a augmenté de 76 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 886 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence de la fluctuation des devises, la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, la hausse des honoraires de gestion d'actifs et les résultats favorables au chapitre de la morbidité. Ces éléments ont été contrebalancés en grande partie par l'incidence de la baisse de l'apport des placements, de la réduction des volumes de nouvelles affaires pour les produits de rentes immédiates au Royaume-Uni ainsi que des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni. Le bénéfice net comprend

un montant de 290 M\$ enregistré en Irlande, en hausse de 27 M\$ par rapport à l'exercice 2014. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des honoraires nets, de l'apport des placements et des avantages des synergies liées à l'intégration et des activités d'intégration, contrebalancée en partie par une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par l'incidence des fluctuations des devises découlant de l'affaiblissement de l'euro au cours du premier semestre de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, la hausse de l'apport des placements en Irlande ayant été contrebalancée en grande partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Toutes les sociétés de la Compagnie qui sont réglementées en Europe ont prêté une attention particulière à l'implantation de la nouvelle réglementation Solvabilité II en 2015. Certaines des filiales européennes de la Compagnie ont demandé l'autorisation d'adopter des mesures de transition et d'appliquer des ajustements égalisateurs et des corrections pour volatilité; ces demandes ont été acceptées comme prévu en 2015. En 2016, la Compagnie continuera de travailler à l'élaboration de ses modèles internes de gestion du risque et de prendre les mesures nécessaires pour gérer le risque de volatilité du capital dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Royaume-Uni – Les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2016 sont stables, en raison du fait que les changements apportés au budget au Royaume-Uni qui ont été mentionnés précédemment sont entrés en vigueur en avril 2015. Ces changements permettent aux participants de régimes de retraite à cotisations définies d'accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements antérieurs tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates. Toutefois, la Compagnie s'attend à ce que la demande des participants se maintienne pour les revenus garantis offerts par les produits de rentes immédiates. En 2016, la Compagnie veillera à augmenter sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires désirent assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours, et elle continuera de créer de nouveaux produits sous la marque CanRetire pour les personnes qui souhaitent jouir d'une plus grande souplesse. La taille du marché devrait augmenter puisqu'un nombre croissant de retraités participent à des régimes à cotisations définies en raison de l'élimination de certains régimes à prestations définies.

La Canada-Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et dans le reste du Royaume-Uni. En 2016, la stratégie de distribution de la Compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers indépendants. En ce qui concerne le secteur de la gestion de patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne, la Compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2016 et prévoit une croissance modeste sur le marché. Les activités des banques privées devraient se stabiliser en 2016. De l'avis de la Compagnie, la croissance des activités en 2016 devrait être liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

En ce qui concerne les activités d'assurance-vie et d'assurance-maladie collectives, les perspectives demeurent favorables. Nos activités profitent de la rigoureuse discipline en matière de tarification segmentaire. Alors que le nombre de participants et les salaires devraient augmenter progressivement, la Compagnie est bien positionnée pour profiter de la reprise économique au Royaume-Uni. Pour l'assurance-revenu collective, la discipline

restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse des taux d'intérêt. Le secteur a profité des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective dans son bassin de clientèle attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'achèvera en 2018. En 2015, les petites entreprises ont commencé à prendre part à cette initiative, ce qui est une occasion pour la Compagnie d'accroître la pénétration du marché de l'assurance collective du Royaume-Uni au moyen de nouvelles souscriptions. Le nombre d'importantes souscriptions de régime de la Canada-Vie a crû, le nombre de participants aux régimes collectifs connexes ayant augmenté en raison des lois sur les prestations de retraite. La Compagnie prévoit que l'accroissement de la clientèle existante ces dernières années ralentira, à mesure que les lois auront moins d'emprise sur les employeurs de grande taille.

Irlande – La reprise économique de 2014 s'est poursuivie en 2015 en Irlande, la consommation privée étant en hausse. Le secteur a bien accueilli l'élimination de l'imposition annuelle en ce qui a trait aux régimes de retraite à la fin de 2015, laquelle avait été instaurée en 2011. Ces faits nouveaux, jumelés à une augmentation des niveaux d'emploi et à la forte croissance projetée du produit intérieur brut (PIB), devraient avoir une incidence favorable sur la croissance des nouvelles affaires dans le marché de l'assurance-vie et des services de retraite en 2016.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2015	30 sept. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Primes et dépôts	1 559 \$	1 487 \$	1 465 \$	5 636 \$	4 428 \$
Honoraires et autres produits	7	6	6	24	38
Bénéfice net	73	71	71	313	265

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Au quatrième trimestre de 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1,6 G\$, principalement en raison des nouvelles ententes de réassurance et des ententes restructurées ainsi que de l'incidence de la fluctuation des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 1,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 5,6 G\$. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux nouvelles ententes de réassurance et aux ententes restructurées, ainsi qu'à l'incidence de la fluctuation des devises, facteurs contrebalancés en partie par la commutation de traités et par une entente de réassurance de rentes conclue en 2014.

Au quatrième trimestre de 2015, les primes et dépôts ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des volumes d'affaires et de l'incidence de la fluctuation des devises.

En 2015, ILIM a étendu sa présence au Canada et aux États-Unis grâce à l'obtention de nouvelles relations et de nouveaux mandats précis axés sur les solutions de placement de la gamme Active Quant et sur les capacités en matière d'indexation d'ILIM. Il s'agit d'une importante occasion de croissance pour ILIM, en lien direct avec les relations établies par l'entremise des sociétés du groupe de sociétés de Lifeco.

Allemagne – Les perspectives pour les affaires de la Compagnie en Allemagne sont positives et la Compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2016.

Les souscriptions de produits d'assurance en unités de compte se sont accrues considérablement en 2015, en hausse de 50 % par rapport à 2014. Pour 2016, la Compagnie s'attend à ce que sa part de ce marché continue de croître grâce au fait que les produits garantis traditionnels à taux fixe n'ont plus la cote en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation du coût des garanties. La Compagnie se positionne de manière à continuer d'accroître sa présence sur le marché des produits d'assurance en unités de compte grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

Les souscriptions de produits de régimes de retraite et d'assurance professionnels ont continué de croître en 2015, et la Compagnie s'attend à ce que la croissance se poursuive en 2016.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2015, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 7 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 24 M\$, en baisse de 14 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Certains traités de réassurance-vie ont été restructurés au quatrième trimestre de 2014, ce qui a donné lieu à une diminution des honoraires sur une base continue.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2015 a augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 73 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable à la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires et à la fluctuation des devises, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 313 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable aux résultats favorables au chapitre de la mortalité, aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat, à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance ainsi qu'à l'incidence de la fluctuation des devises. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires dans le secteur de l'assurance-vie traditionnelle et par des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Au quatrième trimestre de 2015, le bénéfice net a augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée en partie par des résultats moins favorables au chapitre des sinistres.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance-vie aux États-Unis visent à avoir accès à certains secteurs de la population, y compris les familles à faible et à moyen revenu. La relance de la croissance est tributaire du succès obtenu dans ce secteur; autrement, les souscriptions et les volumes prévus demeureront stables. En 2016, de nouveaux règlements propres aux États auront une incidence sur les garanties exigées pour les entités de réassurance non enregistrées, ce qui aura une incidence sur les types de produits d'assurance qui seront vendus ainsi que sur les besoins en matière de réassurance pour les années à venir. La demande sur le marché de la réassurance-maladie devrait augmenter en raison de l'Affordable Care Act. De plus, de nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires aux États-Unis devraient entrer en vigueur en 2017.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait rester le principal facteur de stimulation des affaires en 2016 et par la suite. L'unité Réassurance de la Compagnie se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

Comme le nombre de catastrophes importantes a été peu élevé en 2015, la Compagnie estime que les prix sur le marché de la réassurance IARD devraient continuer de reculer en 2016, mais pas de manière aussi importante qu'au cours des deux dernières années. La capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles devraient continuer de croître en 2016, et la demande subit des pressions à la baisse en raison

de l'amélioration de la rétention des clients. En 2016, les objectifs seront de continuer à réduire l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et de gérer les risques géographiques sans nuire de façon importante aux marges.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Pour le quatrième trimestre de 2015, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 4 M\$, comparativement à une perte nette de 15 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable à la baisse des provisions liées aux activités internationales existantes de la Compagnie et à la baisse des coûts de restructuration et d'acquisition. Les résultats du quatrième trimestre de 2015 incluent des coûts de restructuration et d'acquisition de 2 M\$ liés à l'acquisition de LGII, alors que des coûts de 6 M\$ avaient été engagés au trimestre correspondant de l'exercice précédent relativement à l'acquisition d'Irish Life.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 25 M\$, comparativement à une perte nette de 37 M\$ pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels. La perte nette depuis le début de l'exercice tient compte des coûts de restructuration et d'acquisition de 20 M\$ liés à Irish Life et à LGII pour 2015, comparativement à des coûts de restructuration de 25 M\$ liés à Irish Life pour la période correspondante de 2014.

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 était comparable à celle enregistrée pour le trimestre précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

La perte nette du trimestre clos le 31 décembre 2015 d'un montant de 7 M\$ est comparable à celle enregistrée au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse des paiements de dividendes sur les actions privilégiées ayant été contrebalancée en grande partie par une baisse des produits tirés des placements. Pour 2015, les dividendes sur les actions privilégiées liés aux actions privilégiées émises au deuxième trimestre de 2014 ont été affectés à l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 16 M\$, comparativement à une perte nette de 26 M\$ pour l'exercice précédent. Cette variation découle principalement de la baisse des dividendes sur les actions privilégiées et de la hausse des produits tirés des placements.

La perte nette s'est chiffrée à 7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, une baisse par rapport au bénéfice net de 2 M\$ enregistrée au trimestre précédent qui s'explique principalement par la baisse des produits tirés des placements. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence positive sur le bénéfice net du troisième trimestre de 2015.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2015	2014	2013
Total des produits	33 820 \$	39 181 \$	26 446 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice d’exploitation ⁽¹⁾	2 762 \$	2 546 \$	2 052 \$
Bénéfice net	2 762	2 546	2 278
Bénéfice net par action ordinaire			
Bénéfice d’exploitation ⁽¹⁾	2,774 \$	2,549 \$	2,108 \$
De base	2,774	2,549	2,340
Dilué	2,768	2,546	2,297
Total de l’actif			
Total de l’actif	399 935 \$	356 709 \$	325 876 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	252 480	216 271	185 243
Total de l’actif géré	652 415	572 980	511 119
Autres actifs administrés	560 102	490 353	247 139
Total de l’actif administré	1 212 517 \$	1 063 333 \$	758 258 \$
Total du passif	374 675 \$	334 812 \$	306 046 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série J ⁽²⁾	–	–	1,50000
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N	0,912500	0,912500	0,912500
Actions privilégiées de premier rang, série O ⁽³⁾	–	–	–
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S ⁽⁴⁾	1,312500	0,799185	–
Actions ordinaires	1,304	1,230	1,230

(1) Le bénéfice d’exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l’incidence de certaines provisions liées à des litiges. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l’égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent document.

(2) Les actions privilégiées de premier rang, série J, ont été rachetées le 31 décembre 2013.

(3) Les actions privilégiées de premier rang, série O, ont été émises le 31 décembre 2015.

(4) Les actions privilégiées de premier rang, série S, ont été émises le 22 mai 2014. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2014 et correspondait à un montant de 0,47106 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,328125 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2015				2014			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ⁽¹⁾	8 321 \$	8 596 \$	4 224 \$	12 679 \$	10 723 \$	8 451 \$	10 070 \$	9 937 \$
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice net								
Total	683	720	659	700	657	687	615	587
De base – par action	0,688	0,724	0,661	0,702	0,658	0,687	0,616	0,587
Dilué – par action	0,686	0,722	0,659	0,700	0,657	0,686	0,615	0,587

(1) Les produits tiennent compte de la variation de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 683 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à 657 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,688 \$ par action ordinaire (0,686 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à 0,658 \$ par action ordinaire (0,657 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2015 s'est établi à 8 321 M\$ et comprend des primes reçues de 6 162 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 670 M\$, une variation à la baisse de 844 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 333 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2015 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la Compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie au 31 décembre 2015 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

Au 31 décembre 2015, la Compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant de 43 M\$ (43 M\$ en 2014).

En 2015, dans le cours normal des activités, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 206 M\$ (184 M\$ en 2014).

La Compagnie fournit des services de gestion d'actifs et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'étaient en cours aux 31 décembre 2015 et 2014, et aucun prêt ni aucune garantie n'avaient été émis aux 31 décembre 2015 ou 2014. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2015 ou en 2014.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	2015				2014			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Dollar américain								
Bilan	1,38 \$	1,34 \$	1,25 \$	1,27 \$	1,16 \$	1,12 \$	1,07 \$	1,11 \$
Produits et charges	1,34 \$	1,31 \$	1,23 \$	1,24 \$	1,14 \$	1,09 \$	1,09 \$	1,10 \$
Livre sterling								
Bilan	2,04 \$	2,02 \$	1,96 \$	1,88 \$	1,81 \$	1,82 \$	1,83 \$	1,84 \$
Produits et charges	2,03 \$	2,03 \$	1,89 \$	1,88 \$	1,80 \$	1,82 \$	1,84 \$	1,83 \$
Euro								
Bilan	1,50 \$	1,50 \$	1,39 \$	1,36 \$	1,40 \$	1,42 \$	1,46 \$	1,52 \$
Produits et charges	1,46 \$	1,46 \$	1,36 \$	1,40 \$	1,42 \$	1,44 \$	1,50 \$	1,51 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées aux circonstances et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la Compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de la Compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la Compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,



Paul Mahon

Garry MacNicholas

Le 11 février 2016

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Produits		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	28 129 \$	24 686 \$
Primes cédées	(3 628)	(3 464)
Total des primes, montant net	24 501	21 222
Produits nets tirés des placements (note 5)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 271	6 010
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 010)	7 527
Total des produits nets tirés des placements	4 261	13 537
Honoraires et autres produits	5 058	4 422
	33 820	39 181
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut	22 553	19 363
Montant cédé	(2 000)	(1 928)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	20 553	17 435
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 477	1 496
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	812	10 229
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	22 842	29 160
Commissions	2 218	2 084
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 29)	4 466	3 741
Taxes sur les primes	339	339
Charges financières (note 16)	303	304
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 11)	146	132
Coûts de restructuration et d'acquisition	35	32
Bénéfice avant impôt	3 471	3 389
Impôt sur le résultat (note 28)	460	628
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	3 011	2 761
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 20)	123	93
Bénéfice net	2 888	2 668
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	126	122
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 762 \$	2 546 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 25)		
De base	2,774 \$	2,549 \$
Dilué	2,768 \$	2,546 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Bénéfice net	2 888 \$	2 668 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les comptes consolidés de résultat		
Profits de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	2 058	539
Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	(50)	35
Économie d'impôt sur le résultat	9	–
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(20)	313
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	(62)
Profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(104)	(52)
Charge d'impôt sur le résultat	17	10
Pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie	(251)	(107)
Économie d'impôt sur le résultat	95	41
Pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	2	2
Économie d'impôt sur le résultat	(1)	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle	(57)	(77)
Économie d'impôt sur le résultat	3	20
Total des éléments qui pourraient être reclassés	1 708	661
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les comptes consolidés de résultat		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	167	(523)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(32)	130
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	32
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	(8)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	132	(369)
Total des autres éléments du résultat global	1 840	292
Bénéfice global	4 728 \$	2 960 \$

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre	2015	2014
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 813 \$	2 498 \$
Obligations (note 5)	114 943	103 168
Prêts hypothécaires (note 5)	22 021	20 546
Actions (note 5)	7 873	7 820
Immeubles de placement (note 5)	5 237	4 613
Avances consenties aux titulaires de polices	8 694	7 711
	161 581	146 356
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 6)	15 512	12 154
Goodwill (note 11)	5 913	5 855
Immobilisations incorporelles (note 11)	4 036	3 625
Instruments financiers dérivés (note 30)	461	652
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 12)	653	619
Immobilisations corporelles (note 12)	298	228
Autres actifs (note 13)	2 643	2 368
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	3 553	3 056
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 15)	5 131	5 151
Impôt exigible (note 28)	69	48
Actifs d'impôt différé (note 28)	1 891	1 631
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	198 194	174 966
Total de l'actif	399 935 \$	356 709 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 15)	158 492 \$	145 198 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 15)	2 180	857
Débitures et autres instruments d'emprunt (note 17)	5 395	5 355
Titres de fiducies de capital (note 18)	161	162
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	356	313
Instruments financiers dérivés (note 30)	2 624	1 195
Créditeurs	1 755	1 480
Autres passifs (note 19)	3 367	3 099
Impôt exigible (note 28)	492	737
Passifs d'impôt différé (note 28)	1 659	1 450
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14)	198 194	174 966
Total du passif	374 675	334 812
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 20)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 611	2 480
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	195	163
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 21)		
Actions privilégiées	2 514	2 514
Actions ordinaires	7 156	7 102
Surplus cumulé	10 431	9 134
Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)	2 218	378
Surplus d'apport	135	126
Total des capitaux propres	25 260	21 897
Total du passif et des capitaux propres	399 935 \$	356 709 \$

Approuvé par le conseil d'administration :



Jeffrey Orr
Administrateur



Paul Mahon
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2015					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 616 \$	126 \$	9 134 \$	378 \$	2 643 \$	21 897 \$
Bénéfice net	–	–	2 888	–	123	3 011
Autres éléments du résultat global	–	–	–	1 840	57	1 897
	9 616	126	12 022	2 218	2 823	26 805
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 21)	–	–	(126)	–	–	(126)
Détenteurs d'actions ordinaires (note 25)	–	–	(1 298)	–	–	(1 298)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 21)	99	(49)	–	–	39	89
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	58	–	–	–	58
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(47)	(47)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 21)	(221)	–	–	–	–	(221)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 21)	176	–	(176)	–	–	–
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	–	9	–	(9)	–
Solde à la fin de l'exercice	9 670 \$	135 \$	10 431 \$	2 218 \$	2 806 \$	25 260 \$

	31 décembre 2014					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 426 \$	57 \$	7 899 \$	86 \$	2 362 \$	19 830 \$
Bénéfice net	–	–	2 668	–	93	2 761
Autres éléments du résultat global	–	–	–	292	33	325
	9 426	57	10 567	378	2 488	22 916
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 21)	–	–	(122)	–	–	(122)
Détenteurs d'actions ordinaires (note 25)	–	–	(1 228)	–	–	(1 228)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 21)	10	(6)	–	–	–	4
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	41	–	–	–	41
Modification de régimes fondés sur des actions (note 23)	–	34	–	–	211	245
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(60)	(60)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 21)	(95)	–	–	–	–	(95)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 21)	75	–	(75)	–	–	–
Émission d'actions privilégiées (note 21)	200	–	–	–	–	200
Frais d'émission d'actions (note 21)	–	–	(4)	–	–	(4)
Montant réaffecté du compte de l'actionnaire au compte de participation de la London Life (note 20)	–	–	(4)	–	4	–
Solde à la fin de l'exercice	9 616 \$	126 \$	9 134 \$	378 \$	2 643 \$	21 897 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2015	2014
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 471 \$	3 389 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(361)	(490)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(1 088)	9 726
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	821	428
Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance	28	(34)
Variation des coûts d'acquisition différés	32	41
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	367	(160)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 010	(7 527)
Autres	(157)	70
	<u>5 123</u>	<u>5 443</u>
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 21)	99	10
Émission d'actions privilégiées (note 21)	–	200
Frais d'émission d'actions (note 21)	–	(4)
Actions ordinaires achetées et annulées (note 21)	(221)	(95)
Diminution de la marge de crédit d'une filiale	(130)	(98)
Diminution des débetures et autres instruments d'emprunt	(7)	(348)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(1 298)	(1 228)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(126)	(122)
	<u>(1 683)</u>	<u>(1 685)</u>
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	29 082	26 962
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 926	2 525
Ventes d'actions	2 107	3 099
Ventes d'immeubles de placement	206	98
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	8	73
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(4)	(43)
Placement dans des obligations	(32 015)	(31 104)
Placement dans des prêts hypothécaires	(3 033)	(3 543)
Placement dans des actions	(2 423)	(2 069)
Placement dans des immeubles de placement	(278)	(127)
	<u>(3 424)</u>	<u>(4 129)</u>
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	299	78
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	315	(293)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 498	2 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>2 813 \$</u>	<u>2 498 \$</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	5 386 \$	4 988 \$
Intérêts versés	295 \$	298 \$
Dividendes reçus	239 \$	246 \$

NOTES ANNEXES

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), et cette dernière est la société mère de la Compagnie.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses principales filiales en exploitation, soit La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la Compagnie au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 11 février 2016.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers de la Compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme pour préparer les états financiers consolidés de la Compagnie.

La Compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les *Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012*, les *Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013*, et IAS 19, *Avantages du personnel*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Compagnie au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date et les états comparatifs au 31 décembre 2014. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Compagnie n'exerce plus ce contrôle. La Compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables de la Compagnie. L'ensemble des soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les dividendes liés aux transactions intragroupes, sont éliminés au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants qui ont recours à des jugements et des hypothèses. Pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 5).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la Compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 8).
- La direction évalue les synergies et les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur à l'aide de méthodes d'évaluation (note 11).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont celles qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 11).
- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de façon linéaire sur la durée de la police (notes 13 et 19).
- Les hypothèses actuarielles, comme le comportement des titulaires de polices, les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 15).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la Compagnie requièrent un jugement important ainsi que des estimations importantes. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 24).

- La Compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la Compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 28).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 31).
- Les secteurs opérationnels de la Compagnie, soit les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la Compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la Compagnie, concordent avec la répartition géographique des activités de la Compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la Compagnie (note 33).
- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des traités de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- La direction consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction a recours à des critères faisant appel au jugement, comme lorsqu'elle doit déterminer les risques et avantages associés à la transaction afin de déterminer si la Compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la Compagnie conserve les risques et avantages, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement en raison de la nature à long terme de ces activités d'investissement.
- Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La provision pour pertes sur créances futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie, est tributaire des notations des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vus accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. La Compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction. Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs. Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux comptes consolidés de résultat lorsque le placement disponible à la vente est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements, dans les comptes consolidés de résultat.

Les placements dans les instruments de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Il n'est pas nécessaire de fournir les informations sur la juste valeur. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la Compagnie exerce une influence notable mais dont elle n'a pas le contrôle sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Parmi ces placements figure le placement de la Compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et le placement dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande. Ces placements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont normalement pas négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la Compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation à la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la Compagnie.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées dépréciées.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Obligations et prêts hypothécaires – Prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils seront dépréciés. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements; par conséquent, toute réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Prêts de titres

La Compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la Compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de ceux-ci.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire en Europe, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés et divers autres actifs, sont évalués au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés et les découverts bancaires, sont évalués au coût amorti. Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués conformément à IAS 19, *Avantages du personnel*.

g) Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris ses produits. Les lignes directrices de la Compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La Compagnie fournit à la note 30 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit.

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La Compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements.

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux produits nets tirés des placements s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à des swaps de devises désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la décomptabilisation des instruments.

À l'heure actuelle, la Compagnie détient des instruments désignés comme couvertures d'investissement net.

h) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière similaire à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des comptes consolidés de résultat. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

i) Écart de change

La Compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la Compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la Compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la Compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

j) Avances consenties aux titulaires de polices

Les avances consenties aux titulaires de polices sont classées dans les prêts et créances et évaluées au coût amorti. Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

k) Traités de réassurance

Dans le cours normal des activités, la Compagnie utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la Compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la Compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux traités de réassurance jugés irrécouvrables.

Les traités de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit à la rubrique Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du traité de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment

d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

l) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de traités de réassurance

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à la Compagnie, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de traités de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. Lorsque la Compagnie gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, elle conserve le risque de crédit lié aux actifs sous forme de fonds retenus. Le solde des fonds retenus dont la Compagnie assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par la Compagnie. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de traités de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par la Compagnie relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. La Compagnie retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

m) Regroupement d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La Compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la Compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la Compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la Compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, certains contrats conclus avec les clients et les canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 5 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la Compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge pour perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel les actifs ont été attribués à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et la période d'amortissement sont appropriés.

n) Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date exdividende pour les actions cotées en Bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les honoraires et autres produits comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement) et la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus et que leur montant peut être raisonnablement estimé.

La Compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la Compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

o) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

p) Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés sont inclus dans les autres actifs. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de façon linéaire sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

q) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

r) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**Classement des contrats**

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la Compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque la Compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la Compagnie sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 15 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La Compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits tirés des placements futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée grâce aux flux de trésorerie actualisés à l'aide des courbes de rendement des instruments financiers présentant des caractéristiques similaires en ce qui a trait aux flux de trésorerie.

s) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de façon linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

t) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

u) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

v) Conventions de rachat

La Compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la Compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

w) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 24). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat, les filiales de la Compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel taux d'actualisation est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la Compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

x) Capital social et surplus

Les instruments financiers émis par la Compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la Compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, et des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

y) Paiements fondés sur des actions

La Compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la Compagnie et de ses filiales.

La Compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (note 23). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La Compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs de la Compagnie. Les droits des unités émises aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. La Compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La Compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la Compagnie.

Certains employés de la Compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La Compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime, et elle inscrit une augmentation correspondante du passif selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Compagnie.

La Compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la Compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la Compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

Du 1^{er} janvier 2014 au 31 mars 2014, les droits à un paiement fondé sur des actions liés aux actions incessibles de catégorie B et aux options sur les actions de catégorie B attribuées aux employés en vertu du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC ainsi que les droits attribués en vertu du régime d'actionariat de la direction de PanAgora ont été comptabilisés à titre de passifs. La Compagnie a modifié ces régimes au 31 mars 2014 (la date de modification). Par conséquent, ces régimes sont maintenant classés à titre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en titres de capitaux propres. La charge de rémunération est donc évaluée en fonction de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution (ou à la date de modification pour les attributions qui existaient à cette date), et les capitaux propres font l'objet d'une hausse correspondante. À la date de modification, la Compagnie a reclassé dans les capitaux propres le passif lié à la rémunération fondée sur des actions.

z) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présupant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en cours sont exercées.

aa) Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la Compagnie est locataire, sont imputés au bénéfice net sur la période d'utilisation.

Lorsque la Compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La Compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la Compagnie dans le contrat de location-financement.

ab) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la Compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels à présenter de la Compagnie sont classés par région et incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne. Great-West Financial et Putnam sont présentées dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne se compose de l'unité Assurance et rentes et de l'unité Réassurance. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la Compagnie.

ac) Méthodes comptables futures

Le tableau ci-après présente les IFRS publiées par l'IASB qui pourraient avoir des répercussions sur la Compagnie :

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. <p>Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	<p>En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui constitue une norme unique de comptabilisation des produits en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers ne sont pas assujettis aux exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits. Une société comptabiliserait les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>En septembre 2015, l'IASB a publié une modification à IFRS 15 qui prévoit le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location, et qui annonce un nouveau modèle comptable pour les preneurs qui repose sur le droit d'utilisation, lequel remplacera les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement. Selon le nouveau modèle comptable, en règle générale, tous les preneurs seront tenus de comptabiliser les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location au bilan, initialement à la valeur actualisée des paiements inévitables au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location d'une durée maximum possible de plus de 12 mois.</p> <p>Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs.</p> <p>Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
<i>Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014</i>	<p>En septembre 2014, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comprend cinq modifications relatives à IFRS 5, <i>Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i>, IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>, IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>, et IAS 34, <i>Information financière intermédiaire</i>.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i> , et IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i>	<p>En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i>, et à IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i>. Ces modifications précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i> , et IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	<p>En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, et à IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>, afin de préciser que tout profit ou toute perte comptabilisé dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise dépend du fait que les actifs vendus ou apportés constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>.</p> <p>En décembre 2014, l'IASB a publié de nouvelles modifications à IFRS 10 et à IAS 28 afin de clarifier les exigences pour la comptabilisation des entités d'investissement.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IFRS 11, <i>Partenariats</i>	<p>En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 11, <i>Partenariats</i>, quant à la comptabilisation de l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune lorsque les activités constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	<p>En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, afin de rendre la présentation des états financiers plus claire et plus flexible, ainsi que pour s'assurer que les entités exercent leur jugement lorsqu'elles appliquent le principe de l'importance relative et lorsqu'elles déterminent la présentation des états financiers et la structure des notes.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p>

3. Acquisitions d'entreprises

a) J.P. Morgan Retirement Plan Services

Le 29 août 2014, la Compagnie a conclu l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres avec droit de vote de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Great-West Financial. La Compagnie a présenté la répartition du prix d'achat sur les montants des actifs acquis, du goodwill et des passifs repris à la note 3 des états financiers annuels consolidés audités au 31 décembre 2014. Au cours du premier trimestre de 2015, la Compagnie a finalisé la répartition du prix d'achat sans apporter d'ajustement par rapport aux soldes présentés au 31 décembre 2014.

b) Legal & General International (Ireland) Limited

Le 1^{er} juillet 2015, la Compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive indirecte, The Canada Life Group (UK) Ltd., a acquis Legal & General International (Ireland) Limited (LGII), un fournisseur de solutions de gestion de placements et de patrimoine pour les particuliers à valeur nette élevée, principalement au Royaume-Uni.

À la date d'acquisition, la Compagnie a comptabilisé des fonds en unités de compte de 5 465 \$ aux postes Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 14), dans le bilan de la Compagnie.

Les produits et le bénéfice net de LGII, de même que la valeur du goodwill relatif à l'acquisition, n'ont pas eu d'incidence importante.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2015	2014
Trésorerie	1 792 \$	1 588 \$
Dépôts à court terme	1 021	910
Total	2 813 \$	2 498 \$

Au 31 décembre 2015, un montant en trésorerie de 159 \$ était soumis à restrictions par la Compagnie (142 \$ au 31 décembre 2014). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommiss aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en espèces détenus en mains tierces.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾⁽³⁾	83 688 \$	83 688 \$	77 714 \$	77 714 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾⁽³⁾	2 815	2 815	2 286	2 286
Disponibles à la vente	11 535	11 535	9 990	9 990
Prêts et créances	16 905	18 253	13 178	14 659
	114 943	116 291	103 168	104 649
Prêts hypothécaires				
Résidentiels	7 783	8 148	7 238	7 653
Biens commerciaux	14 238	15 298	13 308	14 514
	22 021	23 446	20 546	22 167
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	6 647	6 647	6 617	6 617
Disponibles à la vente	57	57	50	50
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	534	s.o.	560	s.o.
Méthode de la mise en équivalence	635	601	593	664
	7 873	7 305	7 820	7 331
Immeubles de placement	5 237	5 237	4 613	4 613
Total	150 074 \$	152 279 \$	136 147 \$	138 760 \$

(1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

(2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût et sont exclus du montant total présenté au titre de la juste valeur.

(3) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé des obligations de 119 \$ qui étaient à l'origine désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, les classant ainsi à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2014, dans le but de se conformer à la présentation de l'exercice considéré.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

	2015			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	11 679 \$	25 784 \$	77 113 \$	114 576 \$
Prêts hypothécaires	1 358	6 037	14 598	21 993
Total	13 037 \$	31 821 \$	91 711 \$	136 569 \$
	2014			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	10 817 \$	19 299 \$	72 687 \$	102 803 \$
Prêts hypothécaires	1 373	6 532	12 628	20 533
Total	12 190 \$	25 831 \$	85 315 \$	123 336 \$

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

5. Placements de portefeuille (suite)

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence :

- i) Les actions comprennent le placement que la Compagnie détient par l'entremise de la Great-West dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la Compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat. La Compagnie détenait 9 203 174 actions d'IGM au 31 décembre 2015 (9 202 886 actions au 31 décembre 2014), soit une participation de 3,73 % (3,65 % au 31 décembre 2014). La Compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par la Financière Power sur la Compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la Compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes opérations intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2015	2014
Valeur comptable au début de l'exercice	356 \$	350 \$
Quote-part du bénéfice d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	23	26
Dividendes reçus	(21)	(20)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	358 \$	356 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	180 \$	178 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	325 \$	426 \$

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la Compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2015 dans l'information qu'elle publie.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, IGM détenait 39 737 388 actions ordinaires de la Compagnie.

- ii) Les actions comprennent la participation de 30,43 % que la Compagnie détient (30,43 % au 31 décembre 2014), par l'entremise d'Irish Life Group Limited (Irish Life), dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande.

	2015	2014
Valeur comptable au début de l'exercice	191 \$	217 \$
Quote-part du bénéfice global d'Allianz comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	18	7
Dividendes reçus	(4)	(24)
Fluctuations des taux de change	13	(9)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	218 \$	191 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice	161 \$	140 \$

La juste valeur d'Allianz Ireland aux 31 décembre 2015 et 2014 n'est pas disponible puisque ses titres ne sont pas négociés sur le marché.

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'Allianz Ireland est le 31 décembre. Les résultats financiers de fin d'exercice de la Compagnie sont approuvés et présentés avant la présentation des résultats financiers d'Allianz Ireland. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'Allianz Ireland en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

d) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

- i) Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	2015	2014
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	355 \$	355 \$
Disponibles à la vente	11	14
Prêts et créances	30	15
Total	396 \$	384 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation tient compte des obligations, des actions et des prêts hypothécaires. La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de provisions de 20 \$ et de 18 \$ au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, respectivement.

- ii) La provision pour pertes sur créances et les variations de la provision pour pertes sur créances relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2015			2014		
	Obligations	Prêts hypothécaires	Total	Obligations	Prêts hypothécaires	Total
Solde au début de l'exercice	– \$	18 \$	18 \$	– \$	25 \$	25 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances de l'exercice, montant net	–	–	–	–	8	8
Radiations, déduction faite des reprises	–	–	–	–	(15)	(15)
Autres (y compris les fluctuations des taux de change)	–	2	2	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	– \$	20 \$	20 \$	– \$	18 \$	18 \$

La provision pour pertes sur créances est complétée par la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

- e) **Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :**

	2015					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	4 252 \$	965 \$	279 \$	356 \$	416 \$	6 268 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	104	–	2	–	–	106
Autres classements	10	97	–	–	–	107
Autres produits et charges	–	–	–	(100)	(110)	(210)
	4 366	1 062	281	256	306	6 271
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13	–	–	–	–	13
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 000)	–	(409)	–	137	(2 272)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	249	–	249
	(1 987)	–	(409)	249	137	(2 010)
Total	2 379 \$	1 062 \$	(128) \$	505 \$	443 \$	4 261 \$
	2014					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	4 108 \$	948 \$	238 \$	319 \$	487 \$	6 100 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	47	–	11	–	–	58
Autres classements	18	25	–	–	–	43
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net	(9)	(8)	–	–	–	(17)
Autres produits et charges	–	–	–	(75)	(99)	(174)
	4 164	965	249	244	388	6 010
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	72	–	–	–	–	72
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	6 533	–	480	–	180	7 193
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	262	–	262
	6 605	–	480	262	180	7 527
Total	10 769 \$	965 \$	729 \$	506 \$	568 \$	13 537 \$

5. Placements de portefeuille (suite)

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les produits tirés de la participation de la Compagnie dans IGM et Allianz Ireland. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

f) **Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :**

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	4 613 \$	4 288 \$
Ajouts	278	127
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	249	262
Cessions	(282)	(98)
Transfert dans les biens immobiliers occupés	–	(13)
Fluctuations des taux de change	379	56
Autres	–	(9)
Solde à la fin de l'exercice	5 237 \$	4 613 \$

g) **Actifs financiers transférés**

La Compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la Compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la Compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Au 31 décembre 2015, la garantie versée à l'agent de prêt de la Compagnie ne comprenait aucun montant en trésorerie (16 \$ au 31 décembre 2014). De plus, l'agent de prêt indemnise la Compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2015, la juste valeur des titres que la Compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 6 833 \$ (5 890 \$ au 31 décembre 2014).

6. Fonds détenus par des assureurs cédants

Les fonds détenus par des assureurs cédants, qui se chiffraient à 15 512 \$ au 31 décembre 2015 (12 154 \$ au 31 décembre 2014), comprennent les ententes suivantes.

En 2015, Canada Life Limited, une filiale en propriété exclusive indirecte de la Compagnie, a conclu avec The Equitable Life Assurance Society (Equitable Life) une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge des actifs et des passifs liés aux activités de rentes d'Equitable Life qui totalisent 1 620 \$.

En décembre 2015, une filiale de réassurance en propriété exclusive indirecte de la Compagnie a conclu une entente de rétrocession visant la prise en charge d'un bloc de passifs relatifs à des contrats d'investissement pour un montant total de 1 323 \$ sous forme de règlements échelonnés dont les échéances et les montants sont fixes. La filiale prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les fonds détenus par le réassureur cédant, auquel sont adossés les passifs relatifs aux contrats d'investissement associés. Si certaines conditions ne sont pas respectées, le réassureur cédant a le droit de récupérer la transaction de rétrocession.

En 2014, une filiale de réassurance en propriété exclusive indirecte de la Compagnie a conclu une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge d'un bloc de rentes immédiates. En vertu de cette entente, la filiale doit déposer des montants auprès de la contrepartie, et la filiale prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés.

En 2008, Canada Life International Re Limited (CLIRE), la filiale de réassurance irlandaise en propriété exclusive indirecte de la Compagnie, a conclu avec Standard Life, une société établie au Royaume-Uni qui offre des produits d'assurance-vie, de retraite et de placement, une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge d'un important bloc de rentes immédiates. En vertu de cette entente, CLIRE doit déposer des montants auprès de Standard Life, et CLIRE prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés.

Les actifs visés par ces ententes sont présentés dans les fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés. Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits nets tirés des placements dans les comptes consolidés de résultat.

Au 31 décembre 2015, les dépôts de la Compagnie liés à ces quatre ententes se chiffraient à 13 830 \$ (10 758 \$ au 31 décembre 2014).

Le tableau suivant présente les fonds déposés aux termes de ces ententes ainsi que le risque de crédit qui s'y rapporte :

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 \$	180 \$	200 \$	200 \$
Obligations	13 472	13 472	10 397	10 397
Autres actifs	178	178	161	161
Total	13 830 \$	13 830 \$	10 758 \$	10 758 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des cessions en réassurance	13 222	13 222	10 386	10 386
Surplus	608	608	372	372
Total	13 830 \$	13 830 \$	10 758 \$	10 758 \$

b) Le tableau suivant présente les dépôts au titre des fonds détenus par les assureurs cédants évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie (note 8) :

	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 \$	– \$	– \$	180 \$
Obligations	–	13 472	–	13 472
Total	180 \$	13 472 \$	– \$	13 652 \$
	2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	200 \$	– \$	– \$	200 \$
Obligations	–	10 397	–	10 397
Total	200 \$	10 397 \$	– \$	10 597 \$

6. Fonds détenus par des assureurs cédants (suite)

c) Le tableau suivant présente, par secteur, la valeur comptable des obligations comprises dans les fonds déposés :

	2015	2014
Obligations émises ou garanties par :		
Gouvernement fédéral du Canada	– \$	49 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	5	16
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	72	25
Autres gouvernements étrangers	3 224	1 923
Organismes gouvernementaux	561	548
Entités supranationales	195	167
Titres adossés à des actifs	319	260
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	117	107
Banques	1 967	1 944
Autres institutions financières	1 098	1 087
Matières premières	134	110
Communications	176	168
Produits de consommation courante	1 117	862
Produits et services industriels	398	174
Ressources naturelles	531	389
Biens immobiliers	932	778
Transport	328	231
Services publics	1 762	1 411
Divers	512	130
Total des obligations à long terme	13 448 \$	10 379 \$
Obligations à court terme	24	18
Total	13 472 \$	10 397 \$

d) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2015	2014
AAA	3 697 \$	2 312 \$
AA	3 405	2 944
A	5 186	4 194
BBB	798	596
BB ou inférieure	386	351
Total	13 472 \$	10 397 \$

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la Compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la Compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Des lignes directrices en matière de placement sont mises en œuvre afin d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées proviennent soit d'agences de notation externes reconnues, soit d'évaluations internes.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.
- La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux primes payables par les titulaires de polices pendant le délai de grâce stipulé au contrat d'assurance ou jusqu'au paiement complet ou à la résiliation de ce dernier. Les commissions versées aux agents et aux courtiers sont portées en déduction des sommes à recevoir, le cas échéant.
- La réassurance est obtenue auprès des contreparties ayant de bonnes notations, et l'application des principes directeurs établis chaque année par le conseil d'administration permet de gérer la concentration du risque de crédit. En outre, la capacité financière des réassureurs fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues par la direction.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la Compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 813 \$	2 498 \$
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	86 503	80 000
Disponibles à la vente	11 535	9 990
Prêts et créances	16 905	13 178
Prêts hypothécaires	22 021	20 546
Avances consenties aux titulaires de polices	8 694	7 711
Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾	15 512	12 154
Actifs au titre des cessions en réassurance	5 131	5 151
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 430	1 286
Débiteurs	1 420	1 172
Primes en voie de recouvrement	703	598
Actifs du compte de négociation	590	405
Créances liées à des contrats de location-financement	293	285
Autres actifs ⁽²⁾	772	715
Actifs dérivés	461	652
Total	174 783 \$	156 341 \$

(1) Ce poste comprend un montant de 13 830 \$ (10 758 \$ au 31 décembre 2014) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la Compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 6).

(2) Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la Compagnie (note 13).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues par la Compagnie au 31 décembre 2015 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 107 \$ (52 \$ au 31 décembre 2014).

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par secteur et par région :

	2015			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	5 745 \$	4 \$	31 \$	5 780 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	7 075	3 186	46	10 307
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	429	5 835	1 306	7 570
Autres gouvernements étrangers	206	7	12 470	12 683
Organismes gouvernementaux	3 242	–	2 112	5 354
Entités supranationales	415	5	680	1 100
Titres adossés à des actifs	2 607	3 581	595	6 783
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	64	204	230	498
Banques	1 852	382	2 854	5 088
Autres institutions financières	834	2 061	2 644	5 539
Matières premières	416	1 228	542	2 186
Communications	596	373	771	1 740
Produits de consommation courante	2 217	2 947	2 958	8 122
Produits et services industriels	1 210	1 708	1 170	4 088
Ressources naturelles	1 453	1 444	820	3 717
Biens immobiliers	1 502	786	3 228	5 516
Transport	2 406	1 298	1 100	4 804
Services publics	6 200	4 910	4 341	15 451
Divers	1 410	1 876	538	3 824
Total des obligations à long terme	39 879	31 835	38 436	110 150
Obligations à court terme	3 241	216	1 336	4 793
Total	43 120 \$	32 051 \$	39 772 \$	114 943 \$
	2014			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	5 356 \$	3 \$	46 \$	5 405 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	6 926	2 567	51	9 544
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	352	4 786	937	6 075
Autres gouvernements étrangers	198	24	11 865	12 087
Organismes gouvernementaux	2 895	–	2 021	4 916
Entités supranationales	433	8	643	1 084
Titres adossés à des actifs	2 648	3 161	789	6 598
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	52	236	206	494
Banques	2 025	346	2 747	5 118
Autres institutions financières	647	1 705	2 461	4 813
Matières premières	316	1 087	349	1 752
Communications	571	265	693	1 529
Produits de consommation courante	2 030	2 558	2 305	6 893
Produits et services industriels	1 078	1 292	718	3 088
Ressources naturelles	1 250	984	710	2 944
Biens immobiliers	1 407	452	2 849	4 708
Transport	1 967	985	898	3 850
Services publics	5 460	4 206	3 912	13 578
Divers	1 416	1 281	456	3 153
Total des obligations à long terme	37 027	25 946	34 656	97 629
Obligations à court terme	3 616	236	1 687	5 539
Total	40 643 \$	26 182 \$	36 343 \$	103 168 \$

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par région :

	2015			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 962 \$	3 674 \$	7 055 \$	12 691 \$
Exploitation américaine	–	1 770	3 162	4 932
Exploitation européenne	–	377	4 021	4 398
Total	1 962 \$	5 821 \$	14 238 \$	22 021 \$

	2014			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 916 \$	3 660 \$	7 017 \$	12 593 \$
Exploitation américaine	–	1 324	2 888	4 212
Exploitation européenne	–	338	3 403	3 741
Total	1 916 \$	5 322 \$	13 308 \$	20 546 \$

iii) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2015	2014
AAA	36 434 \$	34 332 \$
AA	20 364	18 954
A	35 623	31 133
BBB	20 984	17 370
BB ou inférieure	1 538	1 379
Total	114 943 \$	103 168 \$

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2015	2014
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AAA	– \$	10 \$
AA	209	66
A	248	576
Dérivés négociés en Bourse	4	–
Total	461 \$	652 \$

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de dépréciation

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés :

	2015	2014
Moins de 30 jours	33 \$	7 \$
De 30 à 90 jours	2	5
Plus de 90 jours	3	3
Total	38 \$	15 \$

v) Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif :

	2015	2014
Polices avec participation	1 395 \$	1 186 \$
Polices sans participation	2 163	1 947
Total	3 558 \$	3 133 \$

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 69 % (environ 70 % en 2014) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la juste valeur.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La Compagnie détient des liquidités de 350 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la Compagnie dispose d'une facilité de crédit de 150 \$ par l'intermédiaire de la Great-West, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, ainsi qu'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition de Great-West Financial.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la Compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
Débitures et autres instruments d'emprunt	5 417 \$	467 \$	300 \$	200 \$	– \$	500 \$	3 950 \$
Titres de fiducies de capital ⁽¹⁾	150	–	–	–	–	–	150
Obligations d'achat	227	85	45	33	30	27	7
Cotisations au titre des régimes de retraite	198	198	–	–	–	–	–
Total	5 992 \$	750 \$	345 \$	233 \$	30 \$	527 \$	4 107 \$

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la Compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 50 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la Compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. En vertu des IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen d'un contrat de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la Compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,18 % (0,18 % en 2014). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

7. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la Compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires :

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par des provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie :

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 163 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle donnerait lieu à une augmentation d'environ 109 \$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 614 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 430 \$ du bénéfice net.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 53 \$, donnant lieu à son tour à une augmentation du bénéfice net d'environ 45 \$. Un recul de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 139 \$, entraînant à son tour une diminution du bénéfice net d'environ 108 \$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 534 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 433 \$. L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 573 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui entraînerait une diminution du bénéfice net d'environ 457 \$.

8. Évaluation à la juste valeur

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur sont compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 813 \$	– \$	– \$	2 813 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	86 493	10	86 503
Actions	6 573	8	66	6 647
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 573	86 501	76	93 150
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	11 534	1	11 535
Actions	56	–	1	57
Total des actifs financiers disponibles à la vente	56	11 534	2	11 592
Immeubles de placement	–	–	5 237	5 237
Dérivés ⁽¹⁾	4	457	–	461
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	381	204	5	590
Total des actifs évalués à la juste valeur	9 827 \$	98 696 \$	5 320 \$	113 843 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽²⁾	3 \$	2 621 \$	– \$	2 624 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	2 153	27	2 180
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	4 774 \$	27 \$	4 804 \$

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 107 \$.

(2) Compte non tenu de garanties données de 608 \$.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de la période considérée.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

	2014			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 498 \$	– \$	– \$	2 498 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	79 914	86	80 000
Actions	6 594	6	17	6 617
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 594	79 920	103	86 617
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	9 989	1	9 990
Actions	49	–	1	50
Total des actifs financiers disponibles à la vente	49	9 989	2	10 040
Immeubles de placement	–	–	4 613	4 613
Dérivés ⁽¹⁾	1	651	–	652
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	262	143	–	405
Autres ⁽²⁾	16	–	–	16
Total des actifs évalués à la juste valeur	9 420 \$	90 703 \$	4 718 \$	104 841 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	4 \$	1 191 \$	– \$	1 195 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	829	28	857
Autres passifs	16	–	–	16
Total des passifs évalués à la juste valeur	20 \$	2 020 \$	28 \$	2 068 \$

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 52 \$.

(2) Compte tenu d'une garantie en trésorerie en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties données de 273 \$.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la Compagnie au cours de la période considérée.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé des données du niveau 3 :

	2015							
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	86 \$	1 \$	17 \$	1 \$	4 613 \$	– \$	4 718 \$	28 \$
Total des profits								
Compris dans le bénéfice net	5	–	7	–	249	–	261	–
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	–	–	–	–	379	–	379	–
Achats	–	–	50	–	278	5	333	–
Ventes	–	–	(4)	–	(282)	–	(286)	–
Remboursements	(47)	–	–	–	–	–	(47)	–
Autres	–	–	–	–	–	–	–	(1)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(34)	–	(4)	–	–	–	(38)	–
Solde à la fin de l'exercice	10 \$	1 \$	66 \$	1 \$	5 237 \$	5 \$	5 320 \$	27 \$
Total des profits pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	5 \$	– \$	7 \$	– \$	249 \$	– \$	261 \$	– \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2015	5 \$	– \$	7 \$	– \$	243 \$	– \$	255 \$	– \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

(4) Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

2014

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	333 \$	24 \$	24 \$	1 \$	4 288 \$	21 \$	4 691 \$	30 \$
Total des profits (pertes)								
Compris dans le bénéfice net	6	–	(1)	–	262	1	268	–
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	–	1	–	–	56	–	57	–
Achats	33	–	8	–	127	–	168	–
Ventes	–	–	(13)	–	(98)	(22)	(133)	–
Remboursements	(1)	–	–	–	–	–	(1)	–
Transfert dans les biens immobiliers occupés	–	–	–	–	(13)	–	(13)	–
Autres	–	–	–	–	(9)	–	(9)	(2)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(285)	(24)	(1)	–	–	–	(310)	–
Solde à la fin de l'exercice	86 \$	1 \$	17 \$	1 \$	4 613 \$	– \$	4 718 \$	28 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	6 \$	– \$	(1) \$	– \$	262 \$	1 \$	268 \$	– \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2014	6 \$	– \$	(3) \$	– \$	229 \$	1 \$	233 \$	– \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

(4) Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 3,2 % à 10,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,8 % à 8,3 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 3,9 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	2015				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Prêts et créances à titre d'actifs financiers					
Obligations	– \$	18 145 \$	108 \$	– \$	18 253 \$
Prêts hypothécaires	–	23 446	–	–	23 446
Total des prêts et créances au titre des actifs financiers	–	41 591	108	–	41 699
Autres actions ⁽¹⁾	325	–	–	276	601
Total des actifs présentés à la juste valeur	325 \$	41 591 \$	108 \$	276 \$	42 300 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	467 \$	5 565 \$	– \$	– \$	6 032 \$
Titres de fiducies de capital	–	215	–	–	215
Total des passifs présentés à la juste valeur	467 \$	5 780 \$	– \$	– \$	6 247 \$

(1) Les autres actions comprennent les placements de la Compagnie dans IGM, une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande, dont la Compagnie ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable.

	2014				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Prêts et créances à titre d'actifs financiers					
Obligations	– \$	14 533 \$	126 \$	– \$	14 659 \$
Prêts hypothécaires	–	22 167	–	–	22 167
Total des prêts et créances au titre des actifs financiers	–	36 700	126	–	36 826
Autres actions ⁽¹⁾	426	–	–	238	664
Total des actifs présentés à la juste valeur	426 \$	36 700 \$	126 \$	238 \$	37 490 \$
Passifs présentés à la juste valeur					
Débitures et autres instruments d'emprunt	526 \$	5 506 \$	70 \$	– \$	6 102 \$
Titres de fiducies de capital	–	220	–	–	220
Total des passifs présentés à la juste valeur	526 \$	5 726 \$	70 \$	– \$	6 322 \$

(1) Les autres actions comprennent les placements de la Compagnie dans IGM, une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance de dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande, ainsi que la coentreprise GloHealth, une compagnie d'assurance-maladie qui exerce ses activités en Irlande et dont la Compagnie ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable.

9. Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La Compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en Bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des Bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de la Compagnie font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre la Compagnie et ses contreparties en cas de défaillance.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la Compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2015			Exposition nette
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		
		Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	461 \$	(302) \$	(104) \$	55 \$
Prises en pension de titres ⁽³⁾	43	–	(43)	–
Total des instruments financiers (actifs)	504 \$	(302) \$	(147) \$	55 \$
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	2 624 \$	(302) \$	(586) \$	1 736 \$
Total des instruments financiers (passifs)	2 624 \$	(302) \$	(586) \$	1 736 \$
	2014			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾	Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾	
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	652 \$	(302) \$	(51) \$	299 \$
Prises en pension de titres ⁽³⁾	44	–	(44)	–
Total des instruments financiers (actifs)	696 \$	(302) \$	(95) \$	299 \$
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 195 \$	(302) \$	(260) \$	633 \$
Total des instruments financiers (passifs)	1 195 \$	(302) \$	(260) \$	633 \$

(1) Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

(2) Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en Bourse, la marge initiale. Les garanties financières reçues à l'égard de prises en pension de titres sont détenues par un tiers. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 107 \$ (52 \$ au 31 décembre 2014), un montant de 44 \$ a été reçu à l'égard de prises en pension de titres (45 \$ au 31 décembre 2014) et un montant de 671 \$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (299 \$ au 31 décembre 2014).

(3) Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans consolidés.

10. Actifs donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance

Le montant des actifs inclus dans le bilan de la Compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 645 \$ (598 \$ au 31 décembre 2014).

11. Goodwill et immobilisations incorporelles**a) Goodwill**

- i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	5 855 \$	5 812 \$
Acquisitions d'entreprises	–	50
Fluctuations des taux de change	58	(7)
Solde à la fin de l'exercice	5 913 \$	5 855 \$

Le cumul des pertes de valeur du goodwill et les variations de ce cumul se présentent comme suit :

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	1 043 \$	953 \$
Fluctuations des taux de change	198	90
Solde à la fin de l'exercice	1 241 \$	1 043 \$

- ii) Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Lifeco n'affecte pas les montants négligeables de goodwill et d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée à de multiples groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill a été attribué à sa valeur recouvrable, de la manière suivante :

	2015	2014
Exploitation canadienne		
Assurance collective	1 047 \$	1 047 \$
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	2 740	2 740
Exploitation européenne		
Assurance et rentes	1 915	1 887
Réassurance	1	1
Exploitation américaine		
Services financiers	210	180
Total	5 913 \$	5 855 \$

11. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 4 036 \$ (3 625 \$ en 2014) comprennent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2015			Total
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	
Coût				
Solde au début de l'exercice	921 \$	2 592 \$	354 \$	3 867 \$
Acquisitions d'entreprises	–	3	–	3
Fluctuations des taux de change	99	424	–	523
Solde à la fin de l'exercice	1 020 \$	3 019 \$	354 \$	4 393 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(140) \$	(939) \$	– \$	(1 079) \$
Fluctuations des taux de change	(22)	(177)	–	(199)
Solde à la fin de l'exercice	(162) \$	(1 116) \$	– \$	(1 278) \$
Valeur comptable nette	858 \$	1 903 \$	354 \$	3 115 \$
2014				
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût				
Solde au début de l'exercice	893 \$	2 398 \$	354 \$	3 645 \$
Fluctuations des taux de change	28	194	–	222
Solde à la fin de l'exercice	921 \$	2 592 \$	354 \$	3 867 \$
Cumul des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(132) \$	(858) \$	– \$	(990) \$
Fluctuations des taux de change	(8)	(81)	–	(89)
Solde à la fin de l'exercice	(140) \$	(939) \$	– \$	(1 079) \$
Valeur comptable nette	781 \$	1 653 \$	354 \$	2 788 \$

ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées aux groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2015	2014
Exploitation canadienne		
Assurance individuelle et gestion du patrimoine	973 \$	973 \$
Exploitation européenne		
Assurance et rentes	246	221
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	1 896	1 594
Total	3 115 \$	2 788 \$

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

	2015			Total
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	
Période d'amortissement	9 à 20 ans	30 ans	3 à 10 ans	
Période d'amortissement moyenne pondérée restante	9 ans	18 ans	–	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût				
Solde au début de l'exercice	745 \$	109 \$	864 \$	1 718 \$
Ajouts	–	–	161	161
Fluctuations des taux de change	65	9	81	155
Solde à la fin de l'exercice	810 \$	118 \$	1 106 \$	2 034 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(338) \$	(42) \$	(501) \$	(881) \$
Pertes de valeur	–	–	(2)	(2)
Fluctuations des taux de change	(31)	(3)	(50)	(84)
Amortissement	(49)	(4)	(93)	(146)
Solde à la fin de l'exercice	(418) \$	(49) \$	(646) \$	(1 113) \$
Valeur comptable nette	392 \$	69 \$	460 \$	921 \$
	2014			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	9 à 20 ans	30 ans	3 à 10 ans	
Période d'amortissement moyenne pondérée restante	10 ans	19 ans	–	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût				
Solde au début de l'exercice	707 \$	110 \$	709 \$	1 526 \$
Acquisitions d'entreprises	18	–	–	18
Ajouts	–	–	120	120
Cessions	–	–	(16)	(16)
Fluctuations des taux de change	20	(1)	32	51
Autres	–	–	19	19
Solde à la fin de l'exercice	745 \$	109 \$	864 \$	1 718 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au début de l'exercice	(280) \$	(38) \$	(407) \$	(725) \$
Pertes de valeur	–	–	(7)	(7)
Fluctuations des taux de change	(11)	–	(20)	(31)
Cessions	–	–	14	14
Amortissement	(47)	(4)	(81)	(132)
Solde à la fin de l'exercice	(338) \$	(42) \$	(501) \$	(881) \$
Valeur comptable nette	407 \$	67 \$	363 \$	837 \$

11. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la Compagnie affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable. La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en Bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, la Compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2015. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

12. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation :

	2015	2014
Valeur comptable au début de l'exercice	671 \$	634 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(52)	(44)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	619	590
Ajouts	10	13
Pertes de valeur	(1)	–
Cessions	(1)	–
Transférés hors des immeubles de placement	–	13
Amortissement	(9)	(8)
Change	35	11
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	653 \$	619 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 298 \$ au 31 décembre 2015 (228 \$ au 31 décembre 2014).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par région :

	2015	2014
Exploitation canadienne	531 \$	507 \$
Exploitation américaine	277	212
Exploitation européenne	143	128
Total	951 \$	847 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

13. Autres actifs

	2015	2014
Coûts d'acquisition différés ⁽¹⁾	704 \$	685 \$
Actifs du compte de négociation ⁽²⁾	590	405
Créances liées à des contrats de location-financement	293	285
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 24)	250	275
Charges payées d'avance	103	92
Autres actifs divers ⁽¹⁾	703	626
Total	2 643 \$	2 368 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé pour 41 \$ d'autres actifs qui étaient à l'origine classés à titre d'autres actifs divers, les classant ainsi au titre des coûts d'acquisition différés au 31 décembre 2014 (37 \$ au 1^{er} janvier 2014), dans le but de se conformer à la présentation de l'exercice considéré.

(2) Ce poste comprend des obligations d'un montant de 124 \$ et des actions d'un montant de 466 \$ au 31 décembre 2015 (obligations d'un montant de 78 \$, et actions d'un montant de 327 \$ au 31 décembre 2014).

Le total d'autres actifs d'un montant de 1 421 \$ (1 151 \$ au 31 décembre 2014) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Coûts d'acquisition différés	2015	2014
Solde au début de l'exercice	685 \$	724 \$
Ajouts	120	119
Amortissement	(111)	(102)
Fluctuations des taux de change	66	3
Cessions	(56)	(59)
Solde à la fin de l'exercice	704 \$	685 \$

Créances liées à des contrats de location-financement

La Compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La Compagnie a deux contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour une durée de 35 ans.

Le tableau suivant présente le total des créances liées à des contrats de location-financement pour les trois propriétés :

	2015	
	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
Un an	25 \$	23 \$
Plus de un an à cinq ans	95	77
Plus de cinq ans	590	193
	710	293
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	417	–
Total des créances liées à des contrats de location-financement	293 \$	293 \$

Le taux de rendement interne des contrats, qui s'établit entre 5,4 % et 7,5 %, est fixé à la date du contrat et demeurera fixe pour la durée du contrat.

14. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la Compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la Compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la Compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la Compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la Compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la Compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 1 390 \$ au 31 décembre 2015 (1 012 \$ au 31 décembre 2014).

Dans les comptes consolidés de résultat, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la Compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les comptes consolidés de résultat.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées à la valeur de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la Compagnie liée à ces fonds. La Compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre son exposition à ces garanties, la Compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de garanties de retrait minimum au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de la police atteint 70 ans.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais offrent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux.

La Compagnie offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum au Canada, aux États-Unis et en Allemagne. Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2015, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 3 488 \$ (3 016 \$ au 31 décembre 2014).

Le tableau suivant présente l'exposition de la Compagnie à ces garanties :

	2015			
	Insuffisance des placements par type de prestations			
	Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	– \$	48 \$	213 \$	213 \$
Exploitation américaine	28	–	55	83
Exploitation européenne	444	–	473	914
Total	472 \$	48 \$	741 \$	1 210 \$
	2014			
	Insuffisance des placements par type de prestations			
	Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	– \$	30 \$	97 \$	97 \$
Exploitation américaine	1	–	43	44
Exploitation européenne	351	36	72	422
Total	352 \$	66 \$	212 \$	563 \$

(1) Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux pour chaque police survienne le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2015. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 15 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (10 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'exploitation européenne.

Se reporter à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion daté du 31 décembre 2015 de la Compagnie pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de la Compagnie et sur la façon dont elle gère ces risques.

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la Compagnie exerce ses activités :

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 656 \$	11 052 \$
Obligations	42 160	37 912
Prêts hypothécaires	2 596	2 508
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	80 829	68 911
Fonds communs de placement	50 101	46 707
Immeubles de placement	10 839	9 533
	198 181	176 623
Produits à recevoir	382	364
Autres passifs	(1 759)	(3 033)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 390	1 012
Total	198 194 \$	174 966 \$

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	174 966 \$	160 779 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	21 592	20 909
Produits nets tirés des placements	2 855	2 997
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	4 780	5 683
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(2 938)	5 301
Profits latents attribuables aux fluctuations des taux de change	12 933	826
Retraits des titulaires de polices	(21 934)	(21 057)
Acquisitions d'entreprises (note 3)	5 465	—
Placement des fonds distincts dans le fonds général	43	(382)
Placement du fonds général dans les fonds distincts	(11)	(401)
Virement du fonds général, montant net	65	71
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	378	240
Total	23 228	14 187
Solde à la fin de l'exercice	198 194 \$	174 966 \$

c) Produits tirés des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2015	2014
Produits nets tirés des placements	2 855 \$	2 997 \$
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	4 780	5 683
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(2 938)	5 301
Profits latents attribuables aux fluctuations des taux de change	12 933	826
Total	17 630	14 807
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	17 630	14 807
Montant net	— \$	— \$

14. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

d) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 8)

	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	120 283 \$	67 333 \$	11 765 \$	199 381 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 1 187 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	112 189 \$	54 942 \$	10 390 \$	177 521 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 2 555 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2015, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 412 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 234 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2014), car la Compagnie avait été en mesure d'obtenir des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur et pour lesquels la Compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3 :

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	10 390 \$	9 298 \$
Total des profits inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	1 039	782
Achats	944	919
Ventes	(607)	(603)
Transferts vers le niveau 3	–	4
Transferts hors du niveau 3	(1)	(10)
Solde à la fin de l'exercice	11 765 \$	10 390 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la Compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la Compagnie, et la Compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2015, les honoraires et autres produits que la Compagnie a gagnés en raison de ses participations dans ces entités structurées se sont chiffrés à 4 291 \$ (3 813 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, les autres actifs (note 13) comprenaient des placements de 501 \$ (327 \$ au 31 décembre 2014) que la Compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 89 \$ (78 \$ au 31 décembre 2014) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commandités en Europe.

15. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

	2015		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	158 492 \$	5 131 \$	153 361 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	2 180	–	2 180
Total	160 672 \$	5 131 \$	155 541 \$

	2014		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	145 198 \$	5 151 \$	140 047 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	857	–	857
Total	146 055 \$	5 151 \$	140 904 \$

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

	2015		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	32 072 \$	(419) \$	32 491 \$
Exploitation américaine	12 278	16	12 262
Exploitation européenne	1 519	–	1 519
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	28 162	794	27 368
Exploitation américaine	27 625	339	27 286
Exploitation européenne	59 016	4 401	54 615
Total	160 672 \$	5 131 \$	155 541 \$

	2014		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	31 181 \$	(156) \$	31 337 \$
Exploitation américaine	10 362	12	10 350
Exploitation européenne	1 377	–	1 377
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	28 094	832	27 262
Exploitation américaine	22 611	233	22 378
Exploitation européenne	52 430	4 230	48 200
Total	146 055 \$	5 151 \$	140 904 \$

c) **Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance**

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	2015			Total, montant net
	Polices avec participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	42 893 \$	(144) \$	43 037 \$	
Incidence des nouvelles affaires	23	–	23	
Variations normales des affaires en vigueur	1 046	(70)	1 116	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(276)	(192)	(84)	
Incidence des fluctuations des taux de change	2 158	3	2 155	
Solde à la fin de l'exercice	45 844 \$	(403) \$	46 247 \$	
	Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	102 305 \$	5 295 \$	97 010 \$	140 047 \$
Incidence des nouvelles affaires	4 380	126	4 254	4 277
Variations normales des affaires en vigueur	(5 711)	(178)	(5 533)	(4 417)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(489)	(78)	(411)	(495)
Transfert d'affaires avec des parties externes	1 588	(2)	1 590	1 590
Incidence des fluctuations des taux de change	10 575	371	10 204	12 359
Solde à la fin de l'exercice	112 648 \$	5 534 \$	107 114 \$	153 361 \$
	2014			Total, montant net
	Polices avec participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	39 663 \$	(121) \$	39 784 \$	
Incidence des nouvelles affaires	20	–	20	
Variations normales des affaires en vigueur	2 312	8	2 304	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(42)	(32)	(10)	
Incidence des fluctuations des taux de change	940	1	939	
Solde à la fin de l'exercice	42 893 \$	(144) \$	43 037 \$	
	Polices sans participation			Total, montant net
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	91 511 \$	5 191 \$	86 320 \$	126 104 \$
Incidence des nouvelles affaires	6 062	152	5 910	5 930
Variations normales des affaires en vigueur	2 588	162	2 426	4 730
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(440)	(24)	(416)	(426)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(100)	(25)	(75)	(75)
Incidence des fluctuations des taux de change	2 684	(161)	2 845	3 784
Solde à la fin de l'exercice	102 305 \$	5 295 \$	97 010 \$	140 047 \$

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

Le 15 mai 2014, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié les normes de pratique (les normes), qui sont entrées en vigueur le 15 octobre 2014 et qui reflètent les révisions apportées aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

15. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

En 2015, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été l'incidence des fluctuations des taux de change de 12 359 \$, l'incidence des nouvelles affaires de 4 277 \$ et les transferts d'affaires en provenance de parties externes, ou vers celles-ci, de 1 590 \$, lesquels tiennent essentiellement à l'acquisition des activités de rentes d'Equitable Life au premier trimestre de 2015. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des baisses causées par les variations normales des affaires en vigueur de 4 417 \$ qui découlent principalement de la variation de la juste valeur, ainsi que par les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses d'une incidence de 495 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 411 \$ en 2015 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 50 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 331 \$ enregistrée par l'exploitation européenne et une diminution de 30 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 159 \$, la révision des hypothèses économiques de 15 \$ et la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 12 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 85 \$, et au raffinement de la modélisation de 49 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 292 \$, la révision des hypothèses économiques de 184 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 12 \$ et la révision d'autres provisions de 10 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 64 \$, à la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 55 \$, au raffinement de la modélisation de 37 \$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 11 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses économiques de 30 \$ et par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 8 \$, facteurs partiellement contrebalancés par une augmentation attribuable à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 6 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 84 \$ en 2015 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par les provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 4 991 \$, par la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 545 \$ et par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 412 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la baisse du rendement des placements de 5 527 \$, à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 188 \$ et au raffinement de la modélisation de 149 \$.

En 2014, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des nouvelles affaires de 5 930 \$, les variations normales des affaires en vigueur de 4 730 \$ qui découlent principalement de la variation de la juste valeur, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change de 3 784 \$. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des diminutions attribuables aux mesures prises par la direction et aux modifications des hypothèses, dont l'incidence s'est chiffrée à 426 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 416 \$ en 2014 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 193 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 135 \$ enregistrée par l'exploitation européenne et une diminution de 88 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par le raffinement de la modélisation de 83 \$, la révision des hypothèses économiques, y compris la modification des normes, de 77 \$, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 60 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 44 \$, la révision des charges d'impôt et des frais de 10 \$ et la révision d'autres provisions de 6 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 62 \$ et à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 25 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 110 \$, la révision des hypothèses financières, y compris à l'égard du changement de normes de 107 \$, le raffinement de la modélisation de 63 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 22 \$, facteurs contrebalancés en partie par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 142 \$, à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 20 \$ et à la révision d'autres provisions de 5 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 103 \$, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 67 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 6 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables au raffinement de la modélisation de 51 \$ et à la révision des hypothèses économiques, y compris la modification des normes, de 37 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 10 \$ en 2014 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la hausse du rendement des placements de 152 \$, la révision des charges d'impôt et des frais de 144 \$, par le raffinement de la modélisation de 68 \$ et par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 20 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la hausse des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 360 \$, à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 13 \$ et à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 1 \$.

d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement, évalués à la juste valeur

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	857 \$	889 \$
Variations normales des affaires en vigueur	(89)	(78)
Résultats au chapitre de l'investissement	18	43
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	7	(10)
Transfert d'affaires avec des parties externes	1 330	–
Incidence des fluctuations des taux de change	57	13
Solde à la fin de l'exercice	2 180 \$	857 \$

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. Aucun passif relatif à des contrats d'investissement n'a été réassuré.

Les transferts d'affaires avec des parties externes effectués en 2015 découlent principalement d'une entente de rétrocession visant la prise en charge d'un bloc de passifs relatifs à des contrats d'investissement sous forme de règlements échelonnés dont les échéances et les montants sont fixes. Se reporter à la note 6 pour obtenir davantage de renseignements.

e) Primes brutes souscrites et montants bruts des prestations aux titulaires de polices

i) Primes reçues

	2015	2014
Primes directes	22 120 \$	19 926 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	6 009	4 760
Total	28 129 \$	24 686 \$

ii) Prestations aux titulaires de polices

	2015	2014
Prestations directes	15 880 \$	14 892 \$
Prestations liées à la réassurance prise en charge	6 673	4 471
Total	22 553 \$	19 363 \$

f) Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les normes de pratique actuarielle ont été modifiées en 2011 afin de supprimer l'obligation dictant que, pour l'assurance-vie, les réductions faites aux passifs en raison de l'amélioration des hypothèses au chapitre de la mortalité doivent être contrebalancées par un montant équivalent en provisions pour écarts défavorables. Des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité chez les rentiers.

Morbidité

La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Réassurance IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London (le GRL), une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

15. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 7c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

g) Gestion du risque**i) Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

La Compagnie accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la Compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net après impôt	
	2015	2014
Mortalité – augmentation de 2 %	(282) \$	(238) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(314) \$	(272) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(225) \$	(220) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation de la fourchette des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	109 \$	41 \$
Baisse de 1 %	(430) \$	(383) \$
Fluctuations des marchés boursiers		
Hausse de 10 %	45 \$	34 \$
Baisse de 10 %	(108) \$	(113) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	433 \$	355 \$
Baisse de 1 %	(457) \$	(372) \$
Charges – augmentation de 5 %	(108) \$	(99) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(602) \$	(568) \$

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	2015			2014		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Exploitation canadienne	60 234 \$	375 \$	59 859 \$	59 275 \$	676 \$	58 599 \$
Exploitation américaine	39 903	355	39 548	32 973	245	32 728
Exploitation européenne	60 535	4 401	56 134	53 807	4 230	49 577
Total	160 672 \$	5 131 \$	155 541 \$	146 055 \$	5 151 \$	140 904 \$

ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les traités de réassurance ne libèrent pas la Compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la Compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la Compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains traités de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la Compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

16. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	2015	2014
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	5 \$	3 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt	260	265
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	27	25
	298	301
Total	303 \$	304 \$

17. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 0,213 % à 0,223 % (0,21 % à 0,22 % au 31 décembre 2014), non garantis	129 \$	129 \$	114 \$	114 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,70 % ou au taux préférentiel d'emprunt des É.-U. (245 \$ US; 355 \$ US au 31 décembre 2014), non garantie	338	338	412	412
Total à court terme	467	467	526	526
À long terme				
Capital:				
Lifeco				
Débentures à 6,14 %, exigibles le 21 mars 2018, non garanties	200	220	200	226
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	192	264	192	268
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	391	527	391	536
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	342	438	342	450
Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties	499	561	498	557
Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €)	745	798	695	773
	2 369	2 808	2 318	2 810
Canada-Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	127	100	129
Irish Life				
Débentures subordonnées de 200 € à 5,25 %, exigibles le 8 février 2017, comprend les swaps à taux fixe – taux variables connexes, non garanties	311	324	298	313
Emprunt hypothécaire de 50 € à 2,3 %, échu en 2015	–	–	70	70
	311	324	368	383
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP				
Débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US)	238	282	200	230
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II				
Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt à un taux de 7,153 % jusqu'au 16 mai 2016 et, par la suite, à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois, non garanties (300 \$ US)	414	412	348	354
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Débentures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'au 21 juin 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties	998	1 052	997	1 087
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II				
Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties	498	560	498	583
Total à long terme	4 928	5 565	4 829	5 576
Total	5 395 \$	6 032 \$	5 355 \$	6 102 \$

18. Titres de fiducies de capital

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis	150 \$	215 \$	150 \$	220 \$
Rajustement à la juste valeur lié à l'acquisition	11	–	12	–
Total	161 \$	215 \$	162 \$	220 \$

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat (note 16). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

19. Autres passifs

	2015	2014
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 24)	1 261 \$	1 313 \$
Découverts bancaires	479	447
Provisions au titre des produits différés	437	429
Autres	1 190	910
Total	3 367 \$	3 099 \$

Un montant de 1 669 \$ (1 357 \$ au 31 décembre 2014) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Provisions au titre des produits différés	2015	2014
Solde au début de l'exercice	429 \$	451 \$
Ajouts	42	57
Amortissement	(39)	(38)
Fluctuations des taux de change	51	10
Cessions	(46)	(51)
Solde à la fin de l'exercice	437 \$	429 \$

20. Participations ne donnant pas le contrôle

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent la participation de Nippon Life dans PanAgora, une filiale de Putnam, ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés dans le cadre de leurs régimes de rémunération fondée sur des actions respectifs.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales qui figurent dans les comptes consolidés de résultat et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	2015	2014
Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices		
Great-West	177 \$	162 \$
London Life	844	837
Canada-Vie	349	314
Great-West Financial	4	4
	<u>1 374</u>	<u>1 317</u>
Participations des titulaires de polices		
Great-West	(150)	(142)
London Life	(805)	(806)
Canada-Vie	(301)	(277)
Great-West Financial	(4)	(3)
	<u>(1 260)</u>	<u>(1 228)</u>
Bénéfice net – compte de participation	114	89
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	9	4
Total	123 \$	93 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le montant des participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales et qui figure dans les autres éléments du résultat global s'est chiffré à 57 \$ (33 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

	2015	2014
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	607 \$	579 \$
London Life	1 765	1 720
Canada-Vie	222	167
Great-West Financial	17	14
Total	2 611 \$	2 480 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	195 \$	163 \$

Au cours de 2014, la London Life a réaffecté un montant de 4 \$ du compte de l'actionnaire au compte de participation de la London Life en raison de la commutation de certaines opérations de réassurance conclues au cours de l'exercice. Conformément aux modalités de la réaffectation, en 2012, du placement de 11 % dans le Groupe de réassurance London (le GRL) du compte de participation au compte de l'actionnaire, cet ajustement devait être apporté à la conclusion de ces opérations.

21. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2015		2014	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %	7 740 032	194 \$	7 740 032	194 \$
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans	8 524 422	213	10 000 000	250
Série O, à dividende non cumulatif variable	1 475 578	37	–	–
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Total	100 540 032	2 514 \$	100 540 032	2 514 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	996 699 371	7 102 \$	999 402 079	7 112 \$
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(6 279 856)	(221)	(3 024 050)	(95)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	–	176	–	75
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	2 930 816	99	321 342	10
Solde à la fin de l'exercice	993 350 331	7 156 \$	996 699 371	7 102 \$

21. Capital social (suite)

Actions privilégiées

Le 31 décembre 2015, suivant la décision de certains des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, la Compagnie a converti 1 475 578 actions de série N en actions privilégiées de premier rang de série O à dividende non cumulatif variable, à raison de une pour une. Pour la période allant du 31 décembre 2015 au 30 mars 2016, le taux variable du dividende pour les actions de série O émises le 31 décembre 2015 se chiffrera à 1,742 %. Le taux fixe du dividende des actions de série N restantes se chiffrera à 2,176 % par année pour la période de cinq ans allant du 31 décembre 2015 au 30 décembre 2020. Les actions de série N restantes sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite. Les actions de série O sont rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Le 22 mai 2014, la Compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série S, à dividende non cumulatif de 5,25 % au prix de 25,00 \$ par action. Les actions sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 juin 2019 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction de 5 \$ (4 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus cumulé.

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2018, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25,00 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 septembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 juin 2019 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Actions ordinaires**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Au cours de 2015, la Compagnie a, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, racheté puis annulé 6 279 856 actions ordinaires au coût de 221 \$ (3 024 050 au cours de 2014 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 95 \$). Le capital social de la Compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne du capital déclaré s'est établi à 176 \$ et a été comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres (75 \$ en 2014, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Événement postérieur

Le 5 janvier 2016, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 8 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 8 janvier 2016 et se terminera le 7 janvier 2017.

22. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la Compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la Compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la Compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la Compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La Compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la Compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la Compagnie.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la Compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la Compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la Compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À cette fin, divers ajouts au capital ou diverses déductions de ce dernier sont prescrits par les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et des ratios ayant trait au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et l'information connexe de la Great-West :

	2015	2014
Capital de première catégorie ajusté, montant net	13 195 \$	11 132 \$
Capital de deuxième catégorie, montant net	2 535	2 530
Total du capital disponible	15 730 \$	13 662 \$
Total du capital requis	6 599 \$	6 092 \$
Ratio du capital de première catégorie	200 %	183 %
Ratio du capital total	238 %	224 %

Au 31 décembre 2015, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 441 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Au Royaume-Uni, Canada Life Limited (CLL) doit se conformer aux exigences en matière de capital publiées dans l'Integrated Prudential Sourcebook, inclus dans le Prudential Regulatory Authority Handbook. Les exigences en matière de capital sont prescrites par une formule (Pillar 1) ainsi que par un cadre d'adéquation du capital individuel qui obligent les entités à évaluer le montant approprié du capital qu'elles devraient détenir en fonction des risques encourus dans le cadre de leurs activités. À la fin de 2015, CLL s'était conformée aux exigences en matière de ressources en capital en vigueur au Royaume-Uni. Au cours de l'exercice, les unités d'exploitation d'assurance et de réassurance de la Compagnie qui sont réglementées en Europe se sont préparées à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation Solvabilité II qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la Compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

23. Paiements fondés sur des actions

- a) La Compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés affiliées. Le comité de rémunération de la Compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options est de cinq ans, et la période d'exercice maximale de 10 ans. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner l'extinction des options, à moins que le comité n'en décide autrement. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 65 000 000.

Au cours de 2015, 2 793 820 options sur actions ordinaires ont été attribuées (1 724 580 options sur actions ordinaires ont été attribuées en 2014). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2015 était de 5,54 \$ par option (5,76 \$ par option en 2014). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2015 : rendement des actions de 3,66 %, volatilité prévue de 22,79 %, taux d'intérêt sans risque de 1,09 % et durée prévue de sept ans.

Le tableau qui suit résume l'état des options en cours et les changements survenus, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré :

	2015		2014	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	14 995 388	29,18 \$	13 761 930	28,89 \$
Attribuées	2 793 820	35,66	1 724 580	31,12
Exercées	(2 930 816)	28,71	(321 342)	25,54
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou expirées	(234 560)	30,01	(169 780)	32,11
Options en cours à la fin	14 623 832	30,50 \$	14 995 388	29,18 \$
Options pouvant être exercées à la fin	9 395 978	29,78 \$	10 557 926	29,75 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 35,88 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (30,62 \$ en 2014).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres de 10 \$ en 2015, après impôt (9 \$ en 2014, après impôt), laquelle découle des transactions pour lesquelles les services reçus ne pouvaient être portés à l'actif, a été comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2015 :

Fourchette des prix d'exercice	En cours		Pouvant être exercées		Échéance	
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options		Prix d'exercice moyen pondéré
23,16 \$ – 35,62 \$	226 350	0,56	31,09	226 350	31,09	2016
27,13 \$ – 37,22 \$	1 305 902	1,18	36,97	1 305 902	36,97	2017
23,16 \$ – 31,27 \$	3 619 655	2,38	30,71	3 619 655	30,71	2018
23,16 \$ – 31,14 \$	268 700	3,54	28,79	268 700	28,79	2019
23,16 \$ – 35,62 \$	777 846	4,37	28,13	777 846	28,13	2020
21,73 \$ – 27,16 \$	1 190 884	5,17	27,10	1 004 804	27,08	2021
23,16 \$	1 685 554	6,16	23,16	1 111 257	23,16	2022
27,13 \$ – 28,36 \$	1 491 540	7,17	27,15	746 880	27,14	2023
30,33 \$ – 33,02 \$	1 432 082	8,19	31,10	317 784	31,11	2024
35,62 \$ – 36,63 \$	2 625 319	9,17	35,66	16 800	35,62	2025

- b) Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de la Compagnie, celle-ci et certaines de ses sociétés affiliées disposent de régimes d'unités d'actions différées facultatifs et de régimes d'unités d'actions différées obligatoires (les régimes facultatifs et les régimes obligatoires) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil (y compris la rémunération liée aux comités du conseil) et ses jetons de présence soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en espèces, ou à parts égales en espèces et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto pendant les cinq derniers jours de Bourse du trimestre précédent (ce cours moyen pondéré étant la « valeur d'une unité d'action différée »). Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. Au moment où l'administrateur quitte ses fonctions, il peut généralement faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en espèces établie en fonction de la valeur des unités à la date du rachat. En 2015, une tranche de 3 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (2 \$ en 2014).
- c) Certains employés de la Compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la Compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en espèces correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La Compagnie utilise le mode de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 12 \$ (10 \$ en 2014) dans les comptes consolidés de résultat relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement. Au 31 décembre 2015, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 22 \$ (19 \$ en 2014), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.
- d) Le plan d'achat d'actions pour les employés de la Compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Great-West Lifeco Inc. La Compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la Compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 10 \$ (11 \$ en 2014) dans les comptes consolidés de résultat, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, relativement au plan d'achat d'actions pour les employés.

- e) Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 555 555.

Conformément à IFRS 2, *Païement fondé sur des actions*, les actions de catégorie B étaient, avant que des modifications ne soient apportées au régime d'actions, traitées comme des passifs réglés en trésorerie aux bilans consolidés. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, la Compagnie a modifié le régime d'actions, et les actions de catégorie B sont maintenant traitées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. La charge de rémunération est donc comptabilisée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution (ou de la juste valeur à la date de modification, dans le cas des attributions qui existaient à cette date) et une augmentation correspondante des capitaux propres est enregistrée. Au cours de 2015, Putnam a attribué 1 525 218 actions ordinaires incessibles de catégorie B (2 009 500 en 2014), mais aucune option à certains membres de la haute direction et employés clés en 2015 et en 2014.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 36 \$ (46 \$ en 2014) et elle est comptabilisée au titre des charges d'exploitation dans les comptes consolidés de résultat.

- f) Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

Les actions de catégorie C étaient aussi traitées comme des passifs réglés en trésorerie aux bilans consolidés avant la modification du régime d'actions. Au 31 mars 2014, la Compagnie a modifié le régime d'actions, et les actions de catégorie C sont maintenant traitées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. La charge de rémunération est donc comptabilisée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution (ou à la juste valeur à la date de modification, dans le cas des attributions qui existaient à cette date) et une augmentation correspondante des capitaux propres est enregistrée.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 11 \$ en 2015 (16 \$ en 2014), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation, dans les comptes consolidés de résultat.

24. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les régimes à prestations définies importants des filiales de la Compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants. Tous les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations des régimes à cotisations définies. L'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la Compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation des filiales de la Compagnie. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la Compagnie.

La politique de capitalisation des filiales de la Compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la Compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la Compagnie ou un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la Compagnie :

a) **Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation**

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	5 628 \$	5 053 \$	– \$	– \$
Produits d'intérêts	200	236	–	–
Rendement réel en sus des produits d'intérêts	87	429	–	–
Cotisations patronales	104	138	19	18
Cotisations salariales	21	21	–	–
Prestations versées	(213)	(220)	(19)	(18)
Frais administratifs	(9)	(6)	–	–
Transferts vers les régimes, montant net	(2)	1	–	–
Fluctuations des taux de change	277	(24)	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 093 \$	5 628 \$	– \$	– \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	6 248 \$	5 164 \$	395 \$	386 \$
Reclassement au titre des passifs	–	(29)	–	–
Coût des services rendus au cours de la période	138	112	2	2
Coût financier	221	237	15	18
Cotisations salariales	21	21	–	–
Prestations versées	(213)	(220)	(19)	(18)
Modifications des régimes	15	21	–	(1)
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses financières	(135)	855	(3)	33
Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses démographiques	(7)	97	(6)	(16)
Écarts actuariels découlant des résultats techniques liés aux participants	1	(1)	6	(13)
Acquisitions d'entreprises	–	–	–	3
Transferts vers les régimes, montant net	(2)	1	–	–
Fluctuations des taux de change	340	(10)	4	1
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 627 \$	6 248 \$	394 \$	395 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(534) \$	(620) \$	(394) \$	(395) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(83)	(23)	–	–
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(617) \$	(643) \$	(394) \$	(395) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 13)	250 \$	275 \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 19)	(867)	(918)	(394)	(395)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	(617) \$	(643) \$	(394) \$	(395) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	6 336 \$	5 961 \$	– \$	– \$
Régimes non capitalisés	291 \$	287 \$	394 \$	395 \$

24. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'IFRIC) 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies*, les exigences de financement minimal et leur interaction, la Compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures ou de remboursements; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif :

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2015	2014
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	23 \$	44 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif au début de la période	4	2
Variation du plafond de l'actif	56	(23)
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	83 \$	23 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite	
	2015	2014
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	159 \$	133 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	54	42
Cotisations salariales	(21)	(21)
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	192	154
Frais administratifs	7	6
Modifications des régimes	15	3
Coût financier, montant net	25	3
Charge au titre des prestations de retraite – résultat net	239	166
Écarts actuariels comptabilisés	(141)	951
Rendement plus élevé que le rendement prévu de l'actif	(85)	(429)
Variation du plafond de l'actif	56	(23)
Perte actuarielle – placement dans une entreprise associée ⁽¹⁾	6	20
Réévaluations au titre des prestations de retraite comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	(164)	519
Total de la charge au titre des prestations de retraite, y compris les réévaluations	75 \$	685 \$

(1) Ce montant représente la quote-part de la Compagnie des gains et des pertes liés à la réévaluation du régime de retraite découlant d'un placement dans une entreprise associée comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

	Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	2 \$	2 \$
Modifications des régimes	–	(1)
Coût financier, montant net	15	18
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi – résultat net	17	19
Écarts actuariels comptabilisés	(3)	4
Réévaluations au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	(3)	4
Total de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	14 \$	23 \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2015	2014
Titres de participation	51 %	51 %
Titres de créance	36 %	38 %
Biens immobiliers	6 %	5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 %	6 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la Compagnie qui s'élevaient à 4 764 \$ au 31 décembre 2015 et à 4 478 \$ au 31 décembre 2014, dont un montant de 4 701 \$ (4 445 \$ au 31 décembre 2014) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la Compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération et des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 987 \$	5 595 \$	394 \$	395 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	640	653	–	–
Obligation au titre des prestations définies	6 627 \$	6 248 \$	394 \$	395 \$

L'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes s'élève à 6 053 \$, et l'incidence des augmentations futures présumées des rentes s'élève à 574 \$. Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Employés en service	45 %	45 %	22 %	23 %
Participants avec droits acquis différés	17 %	17 %	– %	– %
Employés retraités	38 %	38 %	78 %	77 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	18,9 ans	19,3 ans	12,4 ans	12,8 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2016 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	105 \$	– \$	105 \$
Régimes non capitalisés	16	19	35
Régimes à cotisations définies	58	–	58
Total	179 \$	19 \$	198 \$

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,5 %	4,7 %	3,9 %	4,8 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,6 %	4,7 %	4,0 %	4,8 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,2 %	3,3 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,1 %	1,8 %	–	–
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,8 %	3,5 %	4,1 %	3,9 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,2 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,5 %	1,1 %	–	–
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,2 %	5,2 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux final est atteint			2029	2029

(1) Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

24. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	22,8	22,8	22,2	22,2
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	25,2	25,2	23,9	23,8
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	24,7	24,8	24,7	24,7
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	26,9	26,9	26,2	26,1

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude, et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 182 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 15 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2015	2014	2015	2014
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 026) \$	(992) \$	1 353 \$	1 309 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	314	334	(272)	(276)
Incidence de la variation du taux d'inflation	551	593	(536)	(474)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins médicaux	34	34	(28)	(29)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(44)	(45)	54	55

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

25. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

	2015	2014
Bénéfice		
Bénéfice net	2 888 \$	2 668 \$
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	(126)	(122)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 762 \$	2 546 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	995 609 685	998 614 069
Ajouter :		
– Exercice potentiel d'options sur actions en cours	2 245 143	1 272 650
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	997 854 828	999 886 719
Bénéfice de base par action ordinaire	2,774 \$	2,549 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	2,768 \$	2,546 \$
Dividendes par action ordinaire	1,304 \$	1,230 \$

26. Cumul des autres éléments du résultat global

	2015							
	Profits de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	953 \$	(17) \$	223 \$	(122) \$	(611) \$	426 \$	(48) \$	378 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	2 058	(50)	(124)	(249)	167	1 802	(62)	1 740
Impôt sur le résultat	–	9	24	94	(32)	95	5	100
	2 058	(41)	(100)	(155)	135	1 897	(57)	1 840
Solde à la fin de l'exercice	3 011 \$	(58) \$	123 \$	(277) \$	(476) \$	2 323 \$	(105) \$	2 218 \$

	2014							
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Pertes de change latente sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	414 \$	(52) \$	14 \$	(57) \$	(218) \$	101 \$	(15) \$	86 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	539	35	261	(105)	(523)	207	(45)	162
Impôt sur le résultat	–	–	(52)	40	130	118	12	130
	539	35	209	(65)	(393)	325	(33)	292
Solde à la fin de l'exercice	953 \$	(17) \$	223 \$	(122) \$	(611) \$	426 \$	(48) \$	378 \$

27. Transactions entre parties liées

La Financière Power, constituée et domiciliée au Canada, est la société mère de la Compagnie et en exerce le contrôle de droit. La Compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de la Financière Power, dont la Société financière IGM Inc., société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales le Groupe Investors, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Pargesa, société de portefeuille qui détient des intérêts importants dans un groupe de sociétés industrielles diversifiées établies en Europe.

a) Principales filiales

Les états financiers de la Compagnie comprennent les activités des filiales suivantes :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Exploitation canadienne	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	Exploitation canadienne	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Exploitation canadienne	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Irish Life Group Limited	Irlande	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Great-West Life & Annuity Insurance Company	Exploitation américaine	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Putnam Investments, LLC	Exploitation américaine	Services financiers	100,00 % ⁽¹⁾

(1) Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,2 % du total des actions en circulation.

27. Transactions entre parties liées (suite)

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de la Financière Power, et leur en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

La Compagnie détenait des débetures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2015	2014
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	16 \$	16 \$
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	14	14
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	13	13
Total	43 \$	43 \$

En 2015, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 206 \$ (184 \$ en 2014).

La Compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'étaient en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avaient été émis en 2015 ou en 2014. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2015 ou en 2014.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent :

	2015	2014
Salaire	14 \$	11 \$
Attributions fondées sur des actions	11	4
Attributions fondées sur des options	5	2
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	20	20
Valeur de rente	8	9
Total	58 \$	46 \$

28. Impôt sur le résultat**a) Impôt sur le résultat à recouvrer (à payer) pour la période**

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	(689) \$	(816) \$
Charge d'impôt exigible	(296)	(381)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	2	(29)
Acomptes	361	490
Autres	199	47
Solde à la fin de l'exercice	(423) \$	(689) \$
Comptabilisé au titre de :		
Impôt exigible – actifs	69 \$	48 \$
Impôt exigible – passifs	(492)	(737)
Total	(423) \$	(689) \$

b) L'impôt différé se compose des reports en avant de pertes et des différences temporaires déductibles (imposables) présentés ci-dessous :

	2015	2014
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(1 126) \$	(594) \$
Portefeuille d'actifs ⁽¹⁾	(636)	(835)
Reports en avant de pertes	1 784	1 494
Immobilisations incorporelles	(303)	(153)
Autres ⁽¹⁾	513	269
Actif d'impôt différé, montant net	232 \$	181 \$
Solde au début de l'exercice	181 \$	222 \$
Montants comptabilisés aux :		
Compte de résultat	(164)	(247)
État du résultat global	93	147
État des variations des capitaux propres	2	1
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(9)	(18)
Fluctuations des taux de change	129	76
Solde à la fin de l'exercice	232 \$	181 \$
Comptabilisé au titre de :		
Actifs d'impôt différé	1 891 \$	1 631 \$
Passifs d'impôt différé	(1 659)	(1 450)
Total	232 \$	181 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé des actifs d'impôt différé de 39 \$ qui étaient à l'origine classés dans le portefeuille d'actifs, les classant ainsi dans le poste Autres au 31 décembre 2014, dans le but de se conformer à la présentation de l'exercice considéré.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que la Compagnie enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la Compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2015, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2015, la Compagnie affichait des pertes fiscales reportées qui totalisaient 5 073 \$ (4 200 \$ en 2014). De ce montant, une tranche de 4 828 \$ viendra à échéance entre 2016 et 2035; il n'existe aucune date d'échéance pour la tranche restante de 245 \$. La Compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la Compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Une des filiales de la Compagnie a enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 1 303 \$ (944 \$ US) au 31 décembre 2015 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur a été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées. Le bénéfice imposable futur découlera principalement de stratégies de planification fiscale; certaines d'entre elles ont déjà été mises en pratique. L'actif d'impôt différé ne tient pas compte de l'incidence fiscale de certaines pertes d'exploitation nettes au palier étatique de 90 \$ (65 \$ US) et de dons à des organismes de bienfaisance au palier fédéral de 14 \$ (10 \$ US).

28. Impôt sur le résultat (suite)

c) La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

i) Impôt exigible

	2015	2014
Charge d'impôt exigible	307 \$	387 \$
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les périodes antérieures	–	27
Autres	(11)	(33)
Total de l'impôt exigible	296 \$	381 \$

ii) Impôt différé

	2015	2014
Création et résorption de différences temporaires ⁽¹⁾	199 \$	259 \$
Variations des taux d'imposition ou nouveaux impôts	1	13
Réductions de valeur, ou reprise de réductions de valeur antérieures, d'actifs d'impôt différé ⁽¹⁾	–	(1)
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les périodes antérieures	(7)	(29)
Autres	(29)	5
Total de l'impôt différé	164 \$	247 \$
Total de la charge d'impôt sur le résultat	460 \$	628 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé des actifs d'impôt différé de 61 \$ qui étaient à l'origine classés au titre de la création et résorption de différences temporaires, les classant ainsi au titre des réductions de valeur, ou reprise de réductions de valeur antérieures, d'actifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, dans le but de se conformer à la présentation de l'exercice considéré.

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 26)

	2015	2014
Impôt exigible	(2) \$	29 \$
Impôt différé	(93)	(147)
Total	(95) \$	(118) \$

iv) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les capitaux propres

	2015	2014
Impôt exigible	– \$	– \$
Impôt différé	(2)	(1)
Total	(2) \$	(1) \$

d) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat diffère du taux d'imposition établi à 26,75 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (26,50 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014) :

	2015		2014	
Bénéfice avant impôt	3 471 \$		3 389 \$	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	929	26,75 %	898	26,50 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(219)	(6,31)%	(150)	(4,43)%
Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujéti à l'impôt au Canada	(228)	(6,56)%	(172)	(5,09)%
Autres	(23)	(0,66)%	52	1,53 %
Incidence des changements de taux sur les impôts futurs	1	0,04 %	–	– %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif	460 \$	13,26 %	628 \$	18,51 %

Le versement des dividendes de la Compagnie à ses actionnaires n'a aucune incidence fiscale.

29. Charges d'exploitation et frais administratifs

	2015	2014
Salaires et autres avantages du personnel	2 923 \$	2 544 \$
Frais généraux et administratifs	1 463	1 129
Amortissement des immobilisations corporelles	80	68
Total	4 466 \$	3 741 \$

30. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la Compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La Compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Au 31 décembre 2015, la Compagnie a reçu de parties contractantes des actifs de 107 \$ (52 \$ en 2014) en garantie de certains dérivés et a donné à des parties contractantes des actifs de 608 \$ (273 \$ en 2014) en garantie pour des dérivés.

a) **Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit :**

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit.

	2015				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent ⁽¹⁾	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	160	–	–	–	–
Swaps	3 085	179	29	208	15
Options achetées	342	49	2	38	5
	3 589	228	31	246	20
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	1 501	84	37	59	7
Swaps de devises	10 804	143	692	803	61
	12 305	227	729	862	68
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	68	2	4	7	–
Contrats à terme standardisés – achat	13	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	606	4	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	131	–	–	–	–
	818	6	4	7	–
Total	16 712 \$	461 \$	764 \$	1 115 \$	88 \$

(1) Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties reçues (107 \$).

	2014				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent ⁽¹⁾	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	10 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	12	–	–	–	–
Swaps	3 497	389	28	414	42
Options achetées	478	50	2	37	5
	3 997	439	30	451	47
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	1 242	41	32	46	5
Swaps de devises	9 631	169	605	767	56
	10 873	210	637	813	61
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	156	2	10	13	1
Contrats à terme standardisés – achat	10	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	317	1	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	107	–	–	–	–
	590	3	10	13	1
Total	15 460 \$	652 \$	677 \$	1 277 \$	109 \$

(1) Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties reçues (52 \$).

30. Instruments financiers dérivés (suite)

b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie par catégorie :

	2015				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	2 \$	– \$	– \$	2 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	79	80	–	159	–
Swaps	619	847	1 589	3 055	130
Options achetées	49	190	103	342	49
	749	1 117	1 692	3 558	179
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	948	–	–	948	(28)
Swaps de devises	426	2 138	6 740	9 304	(1 885)
	1 374	2 138	6 740	10 252	(1 913)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	68	–	–	68	2
Contrats à terme standardisés – achat	13	–	–	13	–
Contrats à terme standardisés – vente	606	–	–	606	1
Autres contrats à terme de gré à gré	131	–	–	131	–
	818	–	–	818	3
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	31	31	12
Contrats de change					
Swaps de devises	–	1 500	–	1 500	(524)
Couvertures d'investissement net					
Contrats de change à terme	–	553	–	553	80
Total	2 941 \$	5 308 \$	8 463 \$	16 712 \$	(2 163) \$

	2014				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	10 \$	– \$	– \$	10 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	12	–	–	12	–
Swaps	939	1 043	1 389	3 371	340
Options achetées	218	182	78	478	50
	1 179	1 225	1 467	3 871	390
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	751	–	–	751	(14)
Swaps de devises	354	2 285	5 492	8 131	(751)
	1 105	2 285	5 492	8 882	(765)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	156	–	–	156	(3)
Contrats à terme standardisés – achat	10	–	–	10	–
Contrats à terme standardisés – vente	317	–	–	317	(2)
Autres contrats à terme de gré à gré	107	–	–	107	–
	590	–	–	590	(5)
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	36	36	14
Contrats de change					
Swaps de devises	–	1 500	–	1 500	(219)
Couvertures d'investissement net ⁽¹⁾					
Contrats de change à terme	–	491	–	491	41
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	18	72	90	1
Total	2 874 \$	5 519 \$	7 067 \$	15 460 \$	(543) \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé un contrat qui était à l'origine classé au poste Contrats de change – Contrats à terme de gré à gré, le classant ainsi au titre des couvertures d'investissement net dans le but de se conformer à la présentation de l'exercice considéré.

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en Bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) **Contrats de taux d'intérêt**

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes et à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie de 2015, qui comprend les contrats sur taux d'intérêt et les contrats de change, et les profits et les pertes nets dont il est prévu qu'ils seront reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global pour les 12 prochains mois se chiffrent à 1 \$. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 30 ans.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

31. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la Compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la Compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Une filiale de la Compagnie, la Canada-Vie, a annoncé quatre liquidations partielles d'un régime de retraite à prestations définies en Ontario. Ces liquidations partielles donneront lieu à une distribution du montant de l'excédent actuariel attribuable aux liquidations. Le règlement du recours collectif présenté en Ontario relativement aux liquidations partielles a reçu l'approbation de la cour en 2014. Le règlement demeure assujéti aux approbations réglementaires. La provision a été ajustée à 21 \$ au 31 décembre 2015.

Putnam Advisory Company, LLC, une filiale de la Compagnie, est défenderesse dans le cadre d'une poursuite en justice relativement à son rôle à titre de gestionnaire de garanties à l'égard d'un titre garanti par des créances, poursuite engagée par une institution partie à ce titre garanti par des créances. Le 28 avril 2014, la poursuite a été rejetée. Le 2 juillet 2014, le plaignant a interjeté appel du rejet et, le 15 avril 2015, la United States Court of Appeals for the Second Circuit a rendu sa décision, annulant le rejet de la poursuite et renvoyant la cause devant une instance inférieure où les procédures suivent leur cours. La résolution de cette question n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Des filiales de la Compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de recours collectifs envisagés au sujet de la gestion des régimes de retraite de leurs employés ou au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds. Ces poursuites en sont au début du processus. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

32. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 2 891 \$ US, dont une tranche de 2 739 \$ US était émise au 31 décembre 2015.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 203 \$ et étaient assortis d'une échéance de moins de un an au 31 décembre 2015.

c) Obligations locatives

La Compagnie conclut des contrats de location simple pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements au titre de la location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux au titre de la location et par exercice se présentent comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 et par la suite	Total
Paievements futurs au titre de la location	116 \$	101	87	52	39	76	471 \$

Après la clôture de l'exercice, une des filiales de la Compagnie a signé un contrat de location de bureaux d'une durée de 15 ans à compter de 2018, ce qui représente un engagement additionnel de 271 \$ pour la durée du contrat de location.

d) Autres actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers, la Compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 70 \$ afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

33. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la Compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie et de l'assurance-invalidité, des produits de rentes, des services de gestion de placements, des produits d'épargne et des produits de réassurance-vie, de réassurance IARD, de réassurance-accidents et de réassurance-maladie. Les activités commerciales qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La Compagnie a établi un modèle de répartition du capital visant à mieux mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. Cette information sectorielle est présentée ci-dessous.

a) Résultat net consolidé

	2015				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Produits					
Total des primes, montant net	11 303 \$	3 858 \$	9 340 \$	– \$	24 501 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 512	1 676	2 081	2	6 271
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(358)	(532)	(1 120)	–	(2 010)
Total des produits nets tirés des placements	2 154	1 144	961	2	4 261
Honoraires et autres produits	1 459	2 378	1 221	–	5 058
	14 916	7 380	11 522	2	33 820
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 991	4 138	8 713	–	22 842
Autres ⁽¹⁾	3 143	2 515	1 349	16	7 023
Charges financières	116	144	42	1	303
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	59	69	18	–	146
Coûts de restructuration et d'acquisition	–	12	23	–	35
Bénéfice (perte) avant impôt	1 607	502	1 377	(15)	3 471
Charge (économie) d'impôt	285	77	105	(7)	460
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 322	425	1 272	(8)	3 011
Participations ne donnant pas le contrôle	111	10	2	–	123
Bénéfice net (perte nette)	1 211	415	1 270	(8)	2 888
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	103	–	23	–	126
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	1 108	415	1 247	(8)	2 762
Incidence de la répartition du capital	87	(6)	(73)	(8)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 195 \$	409 \$	1 174 \$	(16) \$	2 762 \$

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

	2014			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 123	2 061	2 296	9 480
Autres actifs	3 277	3 613	19 017	25 907
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	68 372	31 030	75 564	174 966
Total	141 490 \$	72 902 \$	142 317 \$	356 709 \$
	2014			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Passif				
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	59 274 \$	32 973 \$	53 808 \$	146 055 \$
Autres passifs	5 590	4 517	3 684	13 791
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	68 372	31 030	75 564	174 966
Total	133 236 \$	68 520 \$	133 056 \$	334 812 \$

34. Chiffres correspondants

La Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Compagnie.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Great-West Lifeco Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Great-West Lifeco Inc. au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 11 février 2016

SOURCES DE BÉNÉFICES

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées.

L'information fournie sur les SDB de Great-West Lifeco a été enrichie en 2015 de manière à tenir compte du bénéfice de Putnam dans l'analyse des principales sources de bénéfices, plutôt que de tenir compte d'un rajustement du bénéfice après impôt. Les données correspondantes de l'exercice antérieur ont été retraitées afin d'évaluer de façon cohérente la variation du bénéfice de la Compagnie. Le bénéfice attendu de Putnam est essentiellement tiré des honoraires, déduction faite des charges, tandis que l'incidence des nouvelles affaires tient compte du coût des ventes qui ne peut être différé.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte des libérations de provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

Incidence des nouvelles affaires

L'incidence sur le bénéfice net au point de vente de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

Autres

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices.

Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la Compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2015 et 2014.

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2015	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 209 \$	561 \$	1 006 \$	(13) \$	2 763 \$
Incidence des nouvelles affaires	(11)	(86)	(122)	–	(219)
Gains et pertes actuariels	241	4	53	(3)	295
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	79	54	331	–	464
Autres	–	(12)	(23)	–	(35)
Bénéfice relatif au surplus	56	(27)	57	(7)	79
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	1 574	494	1 302	(23)	3 347
Impôt sur le résultat	(276)	(76)	(105)	7	(450)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 298	418	1 197	(16)	2 897
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(9)	–	–	(9)
Bénéfice net – actionnaires	1 298	409	1 197	(16)	2 888
Dividendes sur les actions privilégiées	(103)	–	(23)	–	(126)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements	1 195	409	1 174	(16)	2 762
Rajustements après impôt	–	–	–	–	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 195 \$	409 \$	1 174 \$	(16) \$	2 762 \$

SOURCES DE BÉNÉFICES (SUITE)

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2014	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 210 \$	468 \$	951 \$	(16) \$	2 613 \$
Incidence des nouvelles affaires	3	(50)	(87)	–	(134)
Gains et pertes actuariels	180	(34)	222	(1)	367
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	195	88	139	–	422
Autres	–	(3)	(29)	–	(32)
Bénéfice relatif au surplus	56	(31)	15	(8)	32
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	1 644	438	1 211	(25)	3 268
Impôt sur le résultat	(323)	(128)	(150)	5	(596)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 321	310	1 061	(20)	2 672
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(4)	–	–	(4)
Bénéfice net – actionnaires	1 321	306	1 061	(20)	2 668
Dividendes sur les actions privilégiées	(93)	–	(23)	(6)	(122)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements	1 228	306	1 038	(26)	2 546
Rajustements après impôt	–	–	–	–	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 228 \$	306 \$	1 038 \$	(26) \$	2 546 \$

Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 83 % du bénéfice avant impôt de 2015. En 2015, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 2 763 \$, une augmentation de 150 \$ par rapport à 2014. L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par les fluctuations des devises et la croissance des activités, y compris une hausse du niveau de départ en ce qui concerne les activités fondées sur des honoraires. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la hausse des charges.

En 2015, les pressions exercées sur les nouvelles souscriptions ont augmenté de 85 \$ par rapport à 2014, pour s'établir à 219 \$, principalement en raison d'une modification de la composition des souscriptions aux États-Unis, laquelle a donné lieu à une hausse des coûts d'acquisition qui ne peuvent être différés, d'une baisse des volumes d'affaires pour les produits de rentes au Royaume-Uni et des changements apportés à la répartition des activités de réassurance. De plus, les changements apportés aux nouvelles affaires au sein de l'exploitation canadienne découlent principalement de la hausse des coûts d'acquisition et de la baisse des souscriptions pour l'unité Assurance individuelle. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation du bénéfice en Irlande et en Allemagne qui découle essentiellement de la révision de la tarification et du lancement d'un nouveau produit.

Les gains actuariels ont été de 295 \$ en 2015, ce qui représente une baisse de 72 \$ par rapport à 2014. En 2015, les gains étaient principalement attribuables aux résultats au chapitre des placements (notamment l'amélioration du rendement) au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation américaine, aux résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes dans tous les secteurs, ainsi qu'aux résultats au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de polices au sein de l'exploitation européenne. Ces gains ont été contrebalancés en partie par les résultats au chapitre des charges et de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie dans tous les secteurs ainsi que par les résultats au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de polices au sein de l'exploitation canadienne. En 2014, les gains étaient principalement attribuables aux résultats au chapitre des placements (notamment l'amélioration du rendement) et aux résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et de la morbidité au sein de l'exploitation européenne, facteurs contrebalancés en partie par les résultats au chapitre de la morbidité au sein de la Collective de l'exploitation canadienne et au chapitre du comportement des titulaires de polices au sein de l'Individuelle de l'exploitation canadienne.

Les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour 464 \$ du bénéfice avant impôt en 2015, comparativement à 422 \$ en 2014. Les modifications des hypothèses et les mesures prises par la direction représentent des montants de 79 \$, 54 \$ et 331 \$ pour les exploitations canadienne, américaine et européenne, respectivement.

Le montant de 79 \$ enregistré par l'exploitation canadienne s'explique principalement par un montant de 165 \$ attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 18 \$ relatif à la révision des hypothèses économiques, un montant de 16 \$ lié à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité et un montant de 15 \$ au titre de la révision des hypothèses à l'égard des charges et de l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par un montant de 85 \$ issu du raffermissement des hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices et par un montant de 49 \$ imputable au raffinement de la modélisation.

Le montant de 54 \$ enregistré par l'exploitation américaine s'explique principalement par un montant de 30 \$ attribuable à la révision des hypothèses économiques, un montant de 22 \$ au titre de la révision des hypothèses à l'égard des charges et de l'impôt et un montant de 9 \$ relatif à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, facteurs contrebalancés en partie par un montant de 6 \$ issu de la révision à la hausse des hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices.

Le montant de 331 \$ enregistré par l'exploitation européenne s'explique principalement par un montant de 292 \$ attribuable à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, un montant de 168 \$ au titre de la révision des hypothèses économiques et un montant de 12 \$ relatif à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un montant de 64 \$ lié à la révision à la hausse des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 37 \$ imputable à la révision à la hausse des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt et un montant de 37 \$ pour le raffinement de la modélisation.

Le montant de (35) \$ imputé au poste Autres en 2015 se compose des coûts de restructuration et d'acquisition relatifs à Irish Life, à Legal & General International (Ireland) Limited et à J.P. Morgan.

Le bénéfice relatif au surplus s'est chiffré à 79 \$ en 2015, une augmentation de 47 \$ par rapport au montant enregistré en 2014. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des profits liés aux autres éléments du résultat global et aux biens immobiliers, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des produits tirés des placements.

SOMMAIRE DE CINQ ANS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2015	2014	2013 ⁽¹⁾	2012	2011
Au 31 décembre					
Total de l'actif administré	1 212 517 \$	1 063 333 \$	758 258 \$	545 903 \$	501 965 \$
Pour les exercices clos les 31 décembre					
Primes et dépôts :					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie, montant net	24 501 \$	21 222 \$	20 236 \$	19 257 \$	17 293 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement)	2 625	2 603	2 567	2 666	2 645
Dépôts des fonds distincts :					
Produits de l'individuelle	12 983	11 826	8 308	6 557	7 345
Produits de la Collective	8 609	9 083	7 553	7 262	6 117
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽²⁾	56 257	45 306	38 046	24 496	28 888
Total des primes et dépôts	104 975 \$	90 040 \$	76 710 \$	60 238 \$	62 288 \$
Comptes résumés de résultat					
Produits					
Total des primes, montant net	24 501 \$	21 222 \$	20 236 \$	19 257 \$	17 293 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 271	6 010	5 604	5 642	5 538
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 010)	7 527	(2 979)	2 668	4 164
Total des produits nets tirés des placements	4 261	13 537	2 625	8 310	9 702
Honoraires et autres produits	5 058	4 422	3 585	3 030	2 903
Total des produits	33 820	39 181	26 446	30 597	29 898
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	22 842	29 160	17 811	22 875	23 043
Autres	7 326	6 468	5 633	5 057	4 051
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	146	132	117	103	100
Coûts de restructuration et d'acquisition	35	32	104	–	–
Bénéfice avant impôt	3 471	3 389	2 781	2 562	2 704
Impôt sur le résultat	460	628	463	364	465
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	3 011	2 761	2 318	2 198	2 239
Participations ne donnant pas le contrôle	123	93	(90)	277	121
Bénéfice net – actionnaires	2 888	2 668	2 408	1 921	2 118
Dividendes sur les actions privilégiées	126	122	130	115	96
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	2 762 \$	2 546 \$	2 278 \$	1 806 \$	2 022 \$
Bénéfice par action ordinaire	2,774 \$	2,549 \$	2,340 \$	1,902 \$	2,129 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	14,7 %	15,7 %	16,8 %	15,3 %	17,6 %
Valeur comptable par action ordinaire	20,07 \$	16,80 \$	15,16 \$	12,64 \$	12,61 \$
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action	1,304 \$	1,230 \$	1,230 \$	1,230 \$	1,230 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2014.

(2) Les chiffres correspondants pour les primes et dépôts de 2013 (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour accroître l'uniformité.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

R. Jeffrey Orr ^{2,3,4,6,7}

Président du conseil de la Compagnie
Président et chef de la direction,
Corporation Financière Power

Marcel R. Coutu ^{2,3,4,6,7}

Administrateur de la Compagnie

André Desmarais, O.C., O.Q. ^{2,3,4,6,7}

Président délégué du conseil,
président et co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Co-président exécutif du conseil,
Corporation Financière Power

Paul Desmarais, Jr., O.C., O.Q. ^{2,3,4,6,7}

Président du conseil et co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Co-président exécutif du conseil,
Corporation Financière Power

Claude Généreux ^{3,6,7}

Vice-président exécutif,
Power Corporation du Canada
et Corporation Financière Power

Chaviva M. Hošek, O.C., Ph. D., LL.D. ^{1,5}

Présidente émérite,
L'Institut canadien de recherches avancées

J. David A. Jackson ^{2,3,4,6,7}

Avocat-conseil principal,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Paul A. Mahon ^{3,6}

Président et chef de la direction
de la Compagnie,
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie,
Corporation Financière Canada-Vie,
La Compagnie d'Assurance du Canada
sur la Vie

Susan J. McArthur ^{3,6,7}

Associée-directrice,
GreenSoil Investments

Michel Plessis-Bélair, FCPA, FCA

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Henri-Paul Rousseau, Ph. D. ^{3,6,7}

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Raymond Royer, O.C., O.Q., FCPA, FCA ¹

Administrateur de la Compagnie

T. Timothy Ryan ^{2,3,4,6,7}

Administrateur de la Compagnie

Jerome J. Selitto ^{3,5,6,7}

Président,
Avex Funding Corporation

James M. Singh, CPA, CMA ^{1,3,5,6,7}

Administrateur de la Compagnie

Emőke J.E. Szathmáry, C.M., O.M., Ph. D.

Présidente émérite,
Université du Manitoba

Gregory D. Tretiak, FCPA, FCA ^{3,6,7}

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Siim A. Vanaselja, CPA, CA ^{1,3,6,7}

Administrateur de la Compagnie

Brian E. Walsh ^{2,3,4,6,7}

Directeur et chef des stratégies,
Titan Advisors LLC

James W. Burns, O.C., O.M.

Administrateur émérite

1 membre du comité d'audit

2 membre du comité de rémunération

3 membre du comité de direction

4 membre du comité de gouvernance et des mises en candidature

5 membre du comité de révision

6 membre du comité des placements

7 membre du comité de gestion des risques

ÉQUIPE DE DIRECTION

Paul A. Mahon

Président et chef de la direction

Arshil Jamal

Président et chef de l'exploitation,
Europe

J. Dave Johnston

Président et chef de l'exploitation,
Canada

Robert L. Reynolds

Président et chef de la direction,
Great-West Lifeco U.S. Inc.

Philip Armstrong

Vice-président exécutif et chef
des systèmes d'information,
Échelle mondiale

Graham R. Bird

Vice-président exécutif et chef
de l'évaluation des risques

Andrew D. Brands

Vice-président exécutif et
chef du contentieux et de la conformité

S. Mark Corbett

Vice-président exécutif et chef
des placements, Échelle mondiale

Garry MacNicholas

Vice-président exécutif et chef
des services financiers

Grace M. Palombo

Vice-présidente exécutive et
chef des ressources humaines

Ross J. Petersmeyer

Vice-président principal,
Affaires réglementaires

Nancy D. Russell

Vice-présidente principale et
chef de la vérification de la conformité

Laurie A. Speers

Vice-présidente et secrétaire générale

Douglas J. Tkach

Vice-président principal et
chef de l'audit interne

Dervla M. Tomlin

Vice-présidente exécutive
et actuaire en chef

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Inscriptions en Bourse

Symbole : GWO

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (**GWO**); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F (**GWO.PR.F**), G (**GWO.PR.G**), H (**GWO.PR.H**), I (**GWO.PR.I**), L (**GWO.PR.L**), M (**GWO.PR.M**), P (**GWO.PR.P**), Q (**GWO.PR.Q**), R (**GWO.PR.R**), S (**GWO.PR.S**); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, série N (**GWO.PR.N**); et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif variable, série O (**GWO.PR.O**).

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et l'agent comptable des registres de Great-West Lifeco Inc. sont les **Services aux investisseurs Computershare Inc.**

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courriel à l'adresse GWO@computershare.com.

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, sont transférables aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare Inc.

Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis), 514 982-9557 (ligne directe)

8th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1

600, 530 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 3S8

1500, boul. Robert-Bourassa, 7^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S8

2nd Floor, 510 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

1969 Upper Water Street, Purdy's Wharf Tower 2, Suite 2008, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R7

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R et S sont transférables uniquement au bureau de Toronto des Services aux investisseurs Computershare Inc.

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, sont également transférables aux endroits suivants :

Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.

Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

250 Royall Street, Canton MA 02021

480 Washington Blvd, Jersey City NJ 07310

211 Quality Circle, College Station TX 77845-4470

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC

Téléphone : 001-870-702-0003

The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZZ, Royaume-Uni

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited

Téléphone : 447-5566

Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande

Dividendes

Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R et S : les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1^{ers} et 4^{es} jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour de chaque trimestre.

Services à l'intention des actionnaires

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions inscrit, y compris en ce qui a trait aux dividendes, aux changements d'adresse ou de droit de propriété, à la perte de certificats, ou pour demander que cessent des envois superflus ou pour recevoir les documents aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer directement avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande. Si vous détenez vos actions par l'entremise d'un courtier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.

Renseignements à l'intention des investisseurs

Pour obtenir des renseignements d'ordre financier sur Great-West Lifeco Inc., consultez le site www.greatwestlifeco.com ou communiquez avec :

Pour l'exploitation canadienne Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation canadienne, au 204 946-4558

Pour l'exploitation américaine Le vice-président principal et chef des services financiers, au 303 737-4022

Pour l'exploitation européenne Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation européenne, au +44-1707-423198

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le Secrétariat général au 204 946-4388 ou visiter le site www.greatwestlifeco.com.

Données sur les actions ordinaires

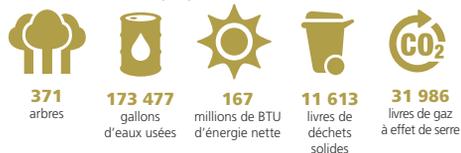
	Cours de l'action ordinaire (\$)			Dividende versé (\$)	Ratio de distribution ⁽¹⁾⁽²⁾	Taux de rendement ⁽³⁾
	Plafond	Plancher	Clôture			
2015	37,52	31,31	34,53	1,304	47,0 %	3,8 %
2014	33,87	28,95	33,59	1,23	48,3 %	3,9 %
2013	33,34	24,20	32,75	1,23	58,3 %	4,3 %
2012	25,01	19,82	24,35	1,23	60,0 %	5,5 %
2011	27,77	19,17	20,40	1,23	61,5 %	5,2 %
2010	29,17	23,73	26,40	1,23	64,1 %	4,7 %
2009	27,01	11,35	26,88	1,23	71,4 %	6,4 %
2008	35,29	19,49	20,70	1,20	52,1 %	4,4 %

(1) Ratio fondé sur le bénéfice d'exploitation pour 2010 et les périodes subséquentes.

(2) Ratio fondé sur le bénéfice de base ajusté pour 2009 et les périodes antérieures.

(3) Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafond et plancher pour la période de présentation de l'information financière.

Ce rapport, tout comme les circulaires d'information et les autres documents liés à l'assemblée annuelle, sont imprimés sur du papier contenant un minimum de 30 % de fibres recyclées après consommation. En utilisant ce papier, nous avons contribué à réduire les déchets dans les proportions suivantes :



Les estimations ont été effectuées à l'aide de la calculatrice de l'Environmental Paper Network.

Veuillez mettre au recyclage le présent rapport ou demandez qu'on vous le fasse parvenir par courriel à l'avenir. Il est également possible de télécharger le rapport à l'adresse www.greatwestlifeco.com.

GREAT-WEST
LIFECO INC.

Membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power^{MC}